

304(-1)

DICTIONNAIRE

ÉTYMOLOGIQUE

DE LA

LANGUE GASCONNE

AVEC LA

RACINE CELTE OU GRECQUE DE CHAQUE MOT GASCON
SUIVI DU MOT LATIN ET FRANÇAIS

PAR

ALCÉE DURRIEUX

AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE PARIS
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

AUTEUR DE *las Belhadós de Leitouro* ET DE L'ÉDITION

AVEC TRADUCTION ET COMMENTAIRES

DE *las Obros* DE P. DE GARROS, POÈTE DE JEANNE DE NAVARRE

Les savants font les langues qui brillent,
et les peuples celles qui durent.

Premier volume

AUCH

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE GASTON FOIX

1899



CIRDOC



0030237

Impresso Annetal
Lo de Yuchat
1899.

DOR
112

—
Tiré à 100 exemplaires
—

12



DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE

DE LA

LANGUE GASCONNE

AVEC LA

RACINE CELTE OU GRECQUE DE CHAQUE MOT GASCON
SUIVI DU MOT LATIN ET FRANÇAIS

PAR

ALCÉE DURRIEUX

AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE PARIS
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
AUTEUR DE *las Belhadós de Leitouro* ET DE L'ÉDITION
AVEC TRADUCTION ET COMMENTAIRES
DE *las Obros* DE P. DE GARROS, POÈTE DE JEANNE DE NAYARRE

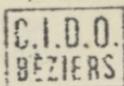
Les savants font les langues qui brillent,
et les peuples celles qui durent.

Premier volume

AUCH

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE GASTON FOIX

1899



Exclu du Prêt

FONS MIQUÈU CAMELAT

317637

DICIONNAIRE

ETYMOLOGIQUE

LANGUE GASCONNE

ACH. DURRIEU

D/124097

~~CUP 228-1~~

CR XIX - 209-1



PRÉFACE



COMMENT CETTE ÉTUDE A ÉTÉ ENTREPRISE ET SUIVIE.

— NÉCESSITÉ DE LA CONSERVATION DES DIALECTES

— AU POINT DE VUE PATRIOTIQUE — DANS
L'INTÉRÊT DE LA RACE CELTO-GRECQUE.

????

Nous avons dit ailleurs comment le hasard nous conduisit à l'étude des langues Méridionales, après un demi-siècle de séjour ininterrompu à Paris. Ce travail, objet d'abord de récréations dans une société de Gersois Parisiens, éveilla notre curiosité, lorsque nous crûmes reconnaître dans le Gascon, ce *prétendu Patois*, des éléments Grecs nombreux,

dont trois mille ans de durée n'ont pu altérer l'évidence. Vérification faite, nous n'hésitâmes pas à le classer parmi les langues *Celto-Grecques*.

D'où pouvait procéder cette invasion des mots Helléniques, plus de cinq cents ans peut-être avant la fondation de Rome, dans nos contrées Pyrénéennes, isolées par la mer, ses grands fleuves, et des montagnes inaccessibles. Nous avons énoncé nos présomptions à cet égard, dans la Préface de *Las Belhados*.

Mais la préparation de l'Édition du *Pey de Garros*, le vrai classique du Gascon au xvi^e siècle, nous confirma dans la conviction, que nos langues Aquitaniques avaient emprunté aux Grecs peut-être plus de la moitié de leurs mots; qu'il en fallait dire autant d'ailleurs de celles d'Espagne, de Portugal et d'Italie.

Je me souvins alors des confidences de mon vieil ami H. Schliemann, l'infatigable pionnier de l'Archéologie.

Lorsqu'il voulut découvrir les ruines de Troie, il rencontra d'abord celles d'une ville Arabe, puis celles d'une ville Latine : Il fouille plus profon-

dément, et soulève les décombres d'une ville Asiatique plus récente que celle d'Homère. Sans se décourager, il descend plus bas encore, et cette fois il arracha du sein de la terre le trésor de Priam.

Tel est le vrai système des vaillants et des bien avisés; celui qu'il faut recommander surtout aux chercheurs d'Étymologies. C'est sur *le tuf des langues primitives* que gît la vérité de leurs origines. Sans doute il est plus commode et plus simple de s'arrêter aux *ruines Latines* : mais alors le Trésor d'Ilion n'est pas conquis : et les vérités Historiques et Philologiques restent enfouies dans les décombres de la fausse science. Ce livre vaudra surtout comme indication de la vraie Méthode à suivre par les philologues sérieux.

Nous avons pris pour modèle l'intrépide Archéologue, et fouillé d'abord l'histoire jusque dans ses profondeurs. Le résultat de ces recherches constitue la première partie de notre étude.

Mais dès les premiers pas, nous nous sommes heurtés au savant Gaston Paris et à sa nombreuse École. Il enseigne, en effet, qu'il n'y a pas plus de *race Romane* que de *race Latine* : et nous sommes

bien d'accord jusques là. Mais nous nous séparons de lui lorsqu'il affirme, après Raynouard et quelques autres, sans la moindre preuve d'ailleurs, que les Celtes, Ligures, Ibères, Illyriens, etc., etc., abdiquèrent tout ce qui leur était propre, et *notamment leurs langues nationales*, pour adopter les *Institutions et la langue de Rome*; et qu'ils acquirent ainsi le nom de *peuples Latins*.

Nous nous attachons à prouver au contraire :
1° Que leur parenté ne fut pas établie il y a quelques siècles, d'une façon artificielle, par le sacrifice, inventé récemment, de leur Nationalité, sacrifice insuffisant d'ailleurs pour la constituer : mais qu'ils étaient *unis*, de temps immémorial, *par les liens du sang* puisé à la source Celto-Grecque commune à tous;

2° Que les *Institutions* de notre vieille Aquitaine, dont nous analyserons les principales encore bien vivantes, sont celles de nos aïeux Grecs et Celtes, et qu'elles ne doivent rien à celles de Rome;

3° Et dans la partie Philologique, la deuxième du volume, que le Verbe Gaulois, dont la conservation est historiquement établie jusqu'à la fin du

x^e siècle, se retrouve, dès le lendemain, dans les Chants de ses premiers Poètes, et dans les documents contemporains exhumés, chaque jour de la poussière des vieilles Archives.

Quant au Vocabulaire contenu dans le deuxième volume de notre œuvre, il en rend la conclusion irréfutable.

§ II

Nos différents Dialectes Aquitaniques, suivant les vœux d'une petite Eglise, doivent-ils abdiquer leur originalité, pour se ranger humblement sous la bannière du *Provençal* ?

Il nous suffira de rappeler que l'*Ionique*, porté aux honneurs suprêmes par le Divin Homère d'abord, et plus tard par la Pléiade immortelle d'Athènes, n'éleva jamais la prétention d'imposer silence au Dorien, à l'Eolien, non plus qu'aux autres Dialectes qui vécurent à côté de lui, dans leur souveraine indépendance. Or, les Provençaux attendent leur Homère, et n'ont pas encore fait

pâlier le rayonnement littéraire de la patrie de Périclès. Nous savons, depuis trop longtemps, hélas ! que la modestie ne fleurit qu'à regret dans nos climats Méridionaux : mais il n'est jamais inutile de rappeler qu'elle figure parmi les vertus appréciées.

Nous établirons, bientôt, que la variété des Dialectes est *nécessaire*; que d'ailleurs l'*unification* rencontrerait une résistance impossible à vaincre.

Que chacun vive en liberté dans sa tradition, et travaille dans son atelier Historique et Philologique;

Que chacun produise de beaux vers et de la bonne prose, ce véritable agent de la propagande utile. Eliminons avec soin les éléments étrangers qui altèrent la pureté de la langue. Grâce à l'identité de la Grammaire, et aux vaillants efforts de la Phalange déjà illustre des Méridionalistes, le rapprochement s'opèrera peu à peu, si nous bannissons, sans pitié, tous mots ne justifiant pas d'une naissance authentique. Et la petite Patrie se réjouira des travaux de ses enfants.

§ III

Mais la *Grande* pourrait-elle s'en désintéresser ?

Nous sommes voisins et victimes d'un peuple nombreux et aguerri, qui a remis en honneur la maxime favorite d'Attila : *La force prime le Droit*. Fidèle à son principe, à cette heure, il étend sa main formidable sur la Bohême Slave, que les *savants* de Berlin lui désignent comme *terre Germanique*. Après nous avoir arraché, sous le même prétexte, l'Alsace et la Lorraine, il dresse les Cartes de son Empire futur, qui doit englober une partie de la Suisse, la Hollande, la Franche-Comté, la Champagne, la Bourgogne et la Flandre.

D'autre part, la guerre récemment déclarée à l'Espagne par les Etats-Unis, prouve que la doctrine chère aux Pirates, développe ses racines ailleurs qu'en Allemagne. Ainsi le Droit des Nations, étranger à la loi éternelle de la morale, ne dépend plus que de la violence; il devient un coupe-gorge.

Que dire, d'autre part, de l'Angleterre, grande

Nation de proie, généralement détestée, aux appétits toujours inassouvis, qu'on rencontre menaçante, sur tous les grands chemins de la terre et de la mer, avide de butin bien ou mal acquis. Pour étendre le champ de ses déprédations, elle veut s'allier avec l'Amérique, Anglo-Saxonne comme elle, lui promettant sa part des dépouilles du Monde dévalisé à frais communs.

En face de ces éventualités redoutables, que doivent faire les Méridionaux ayant une idée au cerveau, et au cœur l'amour de la Patrie ? Travailler sans relâche à relier, par des nœuds indissolubles, Français, Espagnols, Italiens et Hellènes, la grande famille Celto-Grecque, tous également menacés dans leurs territoires, dans leurs colonies, et dans leur existence même; prouver la *communauté d'origine*, que l'Histoire et la Philologie rendent évidente; chercher dans leurs alliances indissolubles la garantie de l'indépendance pour tous; et abriter leurs intérêts économiques sous des traités équitables. Après les Croisades religieuses, celles *du Droit*, pour le salut commun des honnêtes gens opprimés ou menacés par la Force.

A l'OEuvre donc, MM. les Provençaux, du côté de l'Italie qui s'obstine dans sa misère, conséquence de ses erreurs : mais laissez-nous notre Dialecte, que les Héroïques Espagnols lisent déjà à livre ouvert. N'affaiblissons pas l'organe naturel qui nous rapproche de nos voisins. Espérons que cent millions de Celto-Grecs, solidaires dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, serrant la main fraternelle de cent millions de Slaves, calmeront enfin ces ambitions sans mesure; et nous affranchirons l'Europe d'appréhensions incessantes, sans parler d'un sacrifice annuel, également ruineux pour tous, de cinq ou six milliards gaspillés en moyens de défense.

§ IV

Certes, le Félibrige arrivé à ces hauteurs, est déjà respectable. Mais il doit monter encore plus haut. En effet, si nous étudions l'histoire de la Civilisation en Europe, comment ne pas reconnaître qu'elle a constamment obéi à l'influence de notre race. Elle est purement Grecque dans l'anti-

quité, Greco-Latine plus tard; déjà Française au XIII^e siècle, Greco-Italienne après la prise de Constantinople par les Turcs, jusqu'au jour où notre éblouissante Renaissance, faisant de Paris l'Athènes nouvelle, jeta sur le Monde la Civilisation moderne. Frères, confondons nos cœurs et nos bras: dressons la Citadelle imprenable de la Civilisation de l'avenir, menacée par le matérialisme des races de proie.

L'Allemagne armera des régiments, l'Angleterre construira des vaisseaux; mais sur nulle page de leur Histoire, elles n'inscriront des Siècles comme ceux des Périclès, des Auguste, des saint Louis, des Léon X, des François I^{er}, des Louis XIV, et des Révolutions comme celle de 1789, où la France joua sa vie pour assurer au Monde les bienfaits de la liberté. Soyons encore et toujours les soldats du *Droit* et de l'*Idéal*.

Aux menaces et aux brutalités de la force, n'opposons que *la loi de Justice*, celle de notre race; mais devenons *invincibles* pour la faire triompher partout et toujours.

Et voilà pourquoi le vieil Octogénaire entreprit son étude.

Courage donc, vaillante jeunesse Méridionale; faisons de l'Histoire et de la Philologie pour l'honneur de la grande et de la petite Patrie : Et que, grâce à nos efforts, la noble famille Celto-Grecque marche bientôt, comme un seul homme, pour son indépendance, pour sa gloire, et pour la Civilisation universelle dans l'avenir. — *Gesta Dei per Gallo-Graecos.*

TULLE, par LECTOURE, 12 octobre 1898, jour de mon entrée dans la 80^e année.





PREMIÈRE PARTIE

EXPOSÉ HISTORIQUE



CHAPITRE I^{er}. — COMMENT SE FORMENT LES
LANGUES. — ORIGINE DES LANGUES AQUITANIQUES
— POLYBE — TITE-LIVE — CÉSAR — STRABON
— DIODORE DE SICILE — COLONIE DORIENNE —
AMMIEN MARCELLIN — JUSTIN — COLONIE PHO-
CÉENNE — EXAMEN DES TEXTES ET LEURS
CONSÉQUENCES.

????

On répète, depuis des siècles, que les animaux traduisent leurs sensations par des émissions de voix parfaitement reconnaissables, tantôt gaies ou tristes, plaintives ou effrayées; tantôt terribles comme le rugissement du lion en fureur, ou mélodieuses comme le chant du rossignol à la saison des amours.

L'homme a du commencer comme les bêtes. Il a

d'abord traduit ses sensations par des émissions de voix simples, inarticulées, faciles à noter, parce qu'elles étaient uniformes et peu nombreuses.

Mais dès que le groupe Humain s'est accru, dans les cavernes ou sous les abris de feuillages, les sons expressifs vont se multiplier, comme les besoins. Cette langue élémentaire d'émission de sons sera *monosyllabique*, et suffira longtemps à cet embryon de société. L'histoire atteste que la nature a partout procédé de la même façon; seulement les inflexions de la voix varièrent suivant les territoires, leurs climats, leurs ressources, leurs accidents, et la constitution des habitants.

Et voilà pourquoi les langues Méridionales sont si profondément différentes de celles du Nord.

Mais l'homme obéit fatalement à la loi du progrès. Les incertitudes de la vie de Chasseur lui feront préférer l'état Pastoral d'abord; puis la multiplication de l'espèce le conduit à la Culture du sol, à l'édification des Bourgs et des Villes, c'est-à-dire à des besoins de tout ordre.

Sa voix, vrai Protée, modulera des variations sans limite, articulées ou non, suivant le développement des idées : et ces sons simples ou composés prennent enfin une signification certaine, et déterminent la création d'une langue fixe, ce premier besoin de toute vie sociale.

Or, dès que le mot figurant l'idée est accepté *pour l'oreille*, il lui faudra *pour l'œil*, un signe qui le matérialise. Et voilà comme la variété des écritures a suivi celle des langues. Chaque peuple a procédé sans un ordre préétabli, dans sa souveraine indépendance, et suivant son génie particulier. Ainsi s'explique toute la gamme des mots et des signes graphiques, depuis les Hiéroglyphes jusqu'à l'Écriture manuscrite ou imprimée.

Supposons maintenant un peuple barbare ou à peu près, envahi par un autre peuple également barbare : vil bétail conduit par un Pasteur bourreau, le vaincu subira toutes les violences de la force brutale, jusqu'à la perte de sa personnalité. Admettons même que ces deux peuples se mêlent sans se heurter, leur fusion ne leur profitera guère au point de vue où nous sommes placés; deux barbares ne valant pas mieux qu'une.

Mais si un peuple *qui en accueille un autre en ami*, est déjà en possession d'une langue plus ou moins rudimentaire, tandis que le nouveau venu dispose de la sienne déjà formée, claire, harmonieuse, souple aux organes; chacun des deux pourra garder sa langue. Mais le Vocabulaire de chacun adoptera inévitablement quelques-uns des mots de sa voisine. Ainsi se trouveront confondus les deux éléments National et exotique, dans des

proportions inégales sans doute, mais suffisantes pour affirmer le rapprochement des deux races.

Voilà comment notre langue Gasconne, d'essence Celte, toujours régie par la Grammaire Celte ou Gauloise, justifie de l'origine Grecque d'une partie de son Vocabulaire. Par contre, il est facile de reconnaître dans le λεξιχόν les emprunts faits par les Grecs au Celtique, mais dans des proportions moindres. Chemin faisant nous en signalerons d'assez nombreux exemples.

Ce qui est vrai pour les *mots* l'est également pour les *signes* qui les représentent. Ils se modifieront par l'usage, jusqu'à l'abdication des plus compliqués au profit des plus simples. Ces procédés naturels de l'esprit humain ont du être universellement suivis.

Enfin, et pour épuiser toutes les hypothèses, un peuple en pleine possession de lui-même, ayant sa langue, son écriture, une religion, des institutions libres, une organisation sociale complète, et des richesses de tout ordre, est attaqué brutalement, pillé sans vergogne (1) et succombe après dix ans d'une lutte héroïque.

Il ne doit au conquérant que sa haine. Tout ce

(1) Suet.-Caesar — § 54 — In Galliâ fana templa que Deum donis referta expilavit, urbes diruit soepius ob prædam quam ob delictum.

qui émane de lui doit lui être odieux. Il repoussera surtout sa langue détestée, comme le collier de servitude, et gardera pieusement la sienne dans laquelle il retrouve le génie et l'indépendance de la Patrie livrée aux Proconsuls et à leurs violences. Voilà ce qu'indiquent la nature et le simple bon sens.

Nous allons voir que les choses se sont passées ainsi dans les Gaules, après l'établissement des Colonies Grecques d'abord, et conquises plus tard par les Légions victorieuses de Rome. Mais avant d'entamer cette discussion, nous approuvons hautement l'affirmation des Hagiographes, que la haine du Gaulois pour son vainqueur, activa puissamment les progrès du Christianisme si cruellement persécuté par les agents de César, jusqu'à l'avènement de Constantin. La doctrine Chrétienne, mère de l'Egalité, sera toujours la favorite des hommes libres : et le matérialisme la religion des tyrans de tout ordre.

§ 1^{er}. — POLYBE (1)

César a confirmé d'une façon explicite ce que Polybe (2) indiquait incidemment, à l'occasion de

(1) Un siècle et demi avant Jésus-Christ.

(2) Histoire générale lib., § 17.

la paix qui mit fin à la première guerre Punique (286 avant Jésus-Christ). Les Carthaginois avaient engagé entre autres auxiliaires, un grand nombre de *Ligures*, *Celtes* et *Ibères*, c'est-à-dire des *Gaulois* Cisalpins, Transalpins et Espagnols, et encore des *Grecs* et des *Africains*. La paix conclue, ces mercenaires, qui formaient une armée, devinrent un immense danger pour Carthage.

Ils élevèrent de telles prétentions qu'elles ne purent être accueillies.

Et l'Auteur ajoute (1). « Il n'était pas possible à » un seul homme de les réunir tous dans une » même assemblée, pour leur donner de com- » muns conseils; et tout autre moyen de les » haranguer était impraticable. Comment s'y » prendre ? *Le Général pouvait-il connaître le » Dialecte de chacun ?* Avoir recours à des inter- » prètes, et *revenir ainsi quatre ou cinq fois* sur le » même discours, était une difficulté plus grande » encore. »

Que résulte-t-il de ce passage très clair ?

Que les cinq variétés de mercenaires avaient chacune leur langue ou *leur Idiome*; et voilà pourquoi le même discours aurait du être répété quatre ou cinq fois : ce qui veut dire que, près de deux cents

(1) Histoire générale lib., § 67. Traduction Bouchot, 1847. Paris, Delahays.

ans environ avant César, les Gaulois d'Italie, de France et d'Espagne parlaient *des Dialectes différents*. Ils avaient donc *une langue*. L'indication de Polybe était déjà formelle.

César ira bien plus loin, lorsqu'il affirmera *de auditu*, que les seuls Gaulois de France en parlaient *trois* : c'est-à-dire *trois variétés de la même*.

§ II. — TITE LIVE

Tite Live lève tout doute à cet égard.

Annibal a passé le Rhône, et arrive au pied des Alpes. Il envoie *quelques Gaulois en avant* pour servir de guides et d'éclaireurs à son armée; *leur langue et leurs mœurs étaient à peu près celles des montagnards*, d'ailleurs comme aujourd'hui. Ils se mêlent à leurs entretiens, et apprennent ainsi que les défilés n'étaient gardés que pendant le jour. Le Général prit ses dispositions en conséquence (1).

Or, Annibal avait recruté ses Gaulois un peu partout; et lorsqu'il arrive sur les bords du Pô, ceux d'Italie reconnaissant leurs frères d'au-delà

(1) Tit. Liv. lib. 21, C 22; tum per eosdem Gallos *haut sane multum linguâ moribus que abhorrentes*, cum se immiscuissent conloquiis montanorum, edoctus interdum tantum obsidere saltum, etc., etc.

des Monts, lui fournirent des vivres en abondance et des soldats intrépides.

Que les Néo-latins le veuillent ou non, l'exactitude de l'indication fournie par Polybe se trouve aujourd'hui vérifiée par le fait, comme l'affirmation de Tite Live et de César lui-même : Les Gaulois et les Alpains parlent des Dialectes d'une même langue.

§ III. — CÉSAR

Il fut le Conquérant et le premier Historien Latin des Gaulois, trop désintéressé de leurs origines. Il les trouva divisés en trois groupes principaux : *Aquitains*, de la Garonne aux Pyrénées et à la mer Landaise; *Celtes*, jusqu'à la Seine et à la Marne; *Belges*, jusqu'au Rhin et à la mer : Et il ajoute (1) *hi homines lingua institutis et legibus inter se differunt*. Malgré cette variété, ils n'en sont pas moins les uns et les autres de la *grande famille Gauloise*, parlant la même langue, comme les Gascons, les Provençaux, les Limousins, etc., la parlent encore aujourd'hui, à l'état de Dialectes différents (3).

(1) Com. lib. 1, C. 1.

(2) Id.. lib. 5, C. 68.

(3) Strab. lib. 4, C. 1.

Il nous fait savoir cependant que les *Nerviens*, peuple féroce de la Gaule Belgique, *étaient venus récemment de la Germanie* : ce que Tacite confirme d'ailleurs dans l'admirable histoire qu'il lui a consacrée. Et à ce propos, César nous conte une petite anecdote très précieuse à retenir. Son lieutenant Cicéron, était assiégé par ces sauvages; son chef averti, lui adressa *des instructions écrites en Grec* pour que ses ordres ne fussent pas surpris, *les ennemis ignorant cette langue*.

Nous verrons bientôt qu'il n'aurait pas risqué sa dépêche en *Aquitaine* dans les mêmes circonstances. En effet, il constate la co-existence de deux langues, ou plus exactement, *l'emploi de deux signes* chez les *Celtes* et chez les *Aquitains*; les uns certainement primitifs et d'origine Gauloise, très compliqués, réservés aux choses saintes, utilisés dans le secret des sanctuaires Druidiques, notamment pour instruire les jeunes hommes destinés au Sacerdoce; les autres, ou *lettres Grecques, litteræ*, employés à l'usage profane, par exemple, aux contrats privés, et aux nécessités administratives. Il nous raconte, en effet, lui-même, qu'ayant arrêté les *Helvètes* au moment où ils envahissaient la Gaule :

« *In Castra Helvetiorum TABULÆ repertæ sunt*
» *LITTERIS GRÆCIS CONFECTÆ, et ad Cæsarem*
» *relatæ; quibus in tabulis nominatim ratio confecta*

» est, qui numerus domo exisset eorum, qui arma
» ferre possent, et item separatim pueri, senes, mu-
» lieresque (1). »

Voilà des barbares ressemblant singulièrement à des civilisés : La précaution prise par les chefs des Helvètes serait exactement la même aujourd'hui. Qu'un audacieux se mette à la tête d'un groupe nombreux d'émigrants de tout âge et de tout sexe, vers les régions inoccupées de l'Afrique ou de l'Amérique; son premier soin sera certainement de dresser les *Tabulæ* nécessaires, pour prendre ses dispositions en conséquence. Et ce peuple qui procède avec tant de sagesse et de mesure, attendait les Romains *pour avoir une langue*, d'après les Savantissimes Néo-latins (1).

Nous voilà déjà bien certain que les Grecs avaient envoyé des Colonies en Gaule depuis de longs siècles, au moment de la conquête Romaine.

Les nouveaux venus portèrent avec eux la langue la plus belle qui ait été parlée en Europe, 1400 avant Jésus-Christ; et une écriture simple, rationnelle, dont se serviront les peuples les plus civilisés de l'Orient pendant des milliers d'années. L'arrivée de pareils Colons dans les tribus d'un peuple

(1) Com. lib. C. 29.

en formation, devait inévitablement produire cette double conséquence : la *création d'un Vocabulaire nouveau* par le mélange des mots Grecs et Celtes, et la préférence assurée aux caractères *écrits* sur les signes *hiéroglyphiques*. La quantité de mots Grecs, *verba*, que nous retrouverons dans le *Patois Gascon*, après vingt-cinq siècles de durée, justifiera *par le fait* la vérité que nous affirmions sur l'attestation des Historiens. Quant aux figures alphabétiques *litteræ*, l'*Alphabet* Gaulois a été reconstitué d'une façon certaine par les Epigraphistes (1). Inutile d'ajouter que les caractères Grecs y occupent la plus large place.

§ IV. — STRABON

Après César interrogeons Strabon, contemporain de Tibère; il dépose (2) que la ville de Marseille avait été fondée par une Colonie de langue Grecque, et qu'elle prit bientôt de larges proportions : que de son temps, *la ville étant restée fidèle à son origine, ses riches habitans* cultivaient avec soin les sciences philosophiques et l'éloquence.

Indicio sunt res ipsæ ut, hoc tempore, constitutæ

(1) Traité des monnaies Bouteroue. et plusieurs autres.

(2) Lib. 4.

sunt : Nam primores urbis ad eloquenciæ et philosophandi artis vertuntur.

Il constate, comme César, que les contrats y sont rédigés en Grec. Lesquels ? peut-être ceux que les marchands urbains passaient entre eux; et ceux-là furent l'exception. Mais leurs affaires les plus nombreuses se traitaient avec les Gaulois producteurs ou consommateurs de l'intérieur des terres, avec les ouvriers et gens de mer, bucherons et charpentiers, tous de langue Gauloise. Nous accepterons difficilement que ce personnel généralement si méfiant, eut la bonhomie de rédiger ses contrats en une langue qu'il n'aurait pas comprise.

Nous ajouterons avec le très savant Scipion Duplex, résumant Strabon, lui aussi (1) :

« Que les Aquitains célébroient leurs mariages
» à la façon des Grecs, et qu'ils avoient des villes
» basties à la Grecque, ce qui ne doit pas sembler
» estrange, d'autant que les Grecs ont ancienne-
» ment couru les Espagnes. »

Il ajoute : « Que les Laconiens ont tenu une
» partie de la Cantabrie ou Gascoigne. y estant
» venus par mer.

» J'avois remarqué et réduit en ordre Alphabé-
» tique plus de 1,200 dictons Gasconnes purement

(1) Mémoire des Gaules, liv. 4. C. 8.

» Grecques, ou dérivés de la langue Grecque. »
Duplex était originaire de l'Armagnac.

Malgré toutes nos recherches, il nous a été impossible de découvrir la moindre trace de ce précieux Lexique, soit dans les Bibliothèques de Paris ou de Province, soit même dans les Archives de la famille de l'Auteur consultées par l'ami Noulens : ce qui nous laisse supposer, que le manuscrit n'a jamais été imprimé, et qu'il se sera sans doute égaré.

Voilà déjà quatre témoignages de la plus haute gravité, parfaitement concordants, qui ne constituent pas une preuve complète sans doute... Mais continuons notre Enquête.

§ V. — DIODORE DE SICILE

Diodore et Strabon ont fait du *Gaulois* un portrait qui devait être ressemblant. Ils nous le montrent porteur d'un grand sabre, *σπάθη*, la *spado* des Espagnols, l'*espaso* des Gascons, ou armé de la *λαγχη*, la *lanço*, avec laquelle il dormait, vêtu de braies, *βράχος*, les *Bragos* Gasconnes, et portant *μυσταξ*, *moustachous*. Tels étaient bien nos Aïeux.

Mais reprenons notre démonstration.

On raconte qu'autrefois, un Roi fameux de la

Celtique avait une fille d'une taille et d'une beauté extraordinaires. Cette Princesse, que ces avantages rendaient très fière, ne jugea digne d'elle aucun de ceux qui la recherchaient. Hercule, qui faisait la guerre à Géryon, s'était alors arrêté dans la Celtique, où il bâtissait la ville d'*Alesia* (1).

« La Princesse ayant vu que le Héros surpassait le commun des hommes, autant par la noblesse de sa figure et par la grandeur de sa taille, que par son courage, elle fut éprise d'un violent amour pour lui, et ses parents y consentirent tant avec joie, elle reçut Hercule dans son lit (2)... »

Elle engendra *Galatès* qui fut un roi Conquérant; il donna son nom aux Gaules et aux Gaulois.

Diodore conte-t-il ainsi le mariage réel d'une Princesse et d'un Héros, ou une Légende dans laquelle les Druides, suivant la coutume des Sanctuaires, auraient attesté l'événement de l'union des deux peuples Grec et Gaulois? Qu'importe, l'un vaut l'autre au point de vue historique.

Mais nous insistons sur cette circonstance que les Grecs sont venus, non pas *en conquérants*, mais *en amis*.

(1) Plus tard la ville Sainte des Gaulois.

(2) Histoire universelle, lib. 5, C. 8, 5, C. 30. — Strab., lit. 4, C. 4. § 5.

Il n'est pas douteux pour nous, que les Grecs avaient emprunté leur *Hercule-Dieu* à la Phénicie ou à l'Égypte. L'imagination de leurs Poètes aura, si l'on veut, tressé la légende des merveilleux exploits légitimant sa Divinité. Mais il est certain, d'autre part, qu'un *Hercule Grec* s'était incarné, à une date fort ancienne, puisque les *Heraclides*, ses descendants, ont dominé la Grèce pendant une série de siècles : qu'il fut un Héros illustre et hors de pair; qu'il franchit les Colonnes qui prirent son nom, traversa l'Espagne et la Gaule, détruisit les tyrans de deux pays, y bâtit des Villes, établit des colonies jusqu'en Italie. On ne fonde pas des Dynasties pareilles à coup de plumes, même avec beaucoup d'imagination. Nous admettrons volontiers que la vanité Royale de sa postérité embellit ses exploits héroïques, ou ses œuvres gigantesques, ou même en augmenta le nombre; mais son existence n'en sera que plus certaine. Et remarque fort curieuse, si on réfléchit qu'il commandait une armée composée surtout de *Doriens*. Or, les milliers de mots Grecs relevés dans notre *Lexique* appartiennent principalement à leur *Dialecte*.

Nous recommandons cette observation aux Hellenistes (1). Cet Hercule, suivant les calculs de

(1) La remarque avait été faite avant nous par le très savant Abbé Espagnolle.

certain Chronologistes, existait dans le *xiv^e* siècle avant Jésus-Christ (1)!!! Ainsi nous sommes en avance de six à sept cents ans sur la fondation de Rome, si l'histoire de Diodore est exacte. Heureusement pour la vérité, que son attestation, déjà si importante, ne reste pas isolée. Rappelons d'abord, d'après Schlosser (2), que la race *Dorienne* porta son action surtout vers l'Occident, et que dans toutes ses Constitutions, le peuple conserve le droit de suffrage; qu'il vote la paix ou la guerre, et que la loi ne devient obligatoire, qu'avec son consentement.

Le témoignage qui va suivre nous semble plus grave encore, à cause des précautions dont s'entoura le consciencieux Ecrivain.

§ VI. — AMMIEN MARCELLIN

Il était de race Grecque, et portait les armes sous le Règne de Constance Chlore, comme Lieutenant d'Ursicus, Général fameux, à la fortune duquel il s'était attaché. Il le suivit en Gaule pour faire la Guerre à Sylvanus qui avait détourné de

(1) Hérod. lib. C. CXLV. Edition Larcher.

(2) Hist. univers., trad. Golbery, 1828. Paris, Levrault, tome 1, pages 382-412.

l'obéissance la Colonie des Ubiens (Territoire de Cologne).

Nous nous sommes souvenu en lisant son livre, de la façon dont P.-L. Courier guerroyait en Italie, dans l'armée de Bonaparte, beaucoup plus curieux des vieux manuscrits à déchiffrer, des raretés bibliographiques de ses Archives ou de ses Palimpsestes, que de la fortune des Combats. Ammien consulte les Erudits, pénètre, grâce à son titre, dans les Sanctuaires secrets, foyers de toute science, dépôts des traditions Nationales, à la découverte de cette vérité historique dont il était avide. Nous renonçons à résumer cette page étincelante, ou le Narrateur montre à la fois sa science, et les scrupules de l'honnête homme (1).

« Les anciens auteurs, *faute de données précises,*
» ne nous ont transmis, sur l'origine des Gaulois,
» que des notions plus ou moins incomplètes.
» Mais plus récemment, *Timagène, Grec par l'acti-*
» *vitè d'esprit comme par la langue, parvint à ras-*
» *sembler un grand nombre de faits longtemps per-*
» *dus au milieu des livres obscurs dont il les avait*
» *tirés. Je vais m'aider de ses recherches, en y ajou-*
» tant la Méthode, et en tâchant de mettre chaque
» chose dans son ordre et dans son jour. *D'Après*

(1) L. 9, C. 15.

» *le rapport des Contemporains*, les Aborigènes de
» cette contrée étaient un peuple appelé *Celtes*, du
» nom d'un Roi de mémoire chérie, ou *Galates*, du
» nom de la mère de ce même Roi. De ce dernier
» nom *les Grecs ont fait celui de Galles* (Gaulois).
» Une *colonie de DORIENS*, suivant d'autres, y
» était venue, à la suite du plus ancien des *Hercule*,
» former un ÉTABLISSEMENT SUR LE LITTORAL. Selon
» les *Antiquités Druidiques*, la population de la
» *Gaule n'est indigène qu'en partie*, et s'est recrutée
» à diverses reprises, par l'incorporation d'insulaires
» étrangers VENUS D'AU-DELA DES MERS, ET DE PEU-
» PLADES TRANSRHÉNANES chassées de leurs foyers,
» soit par les vicissitudes de la guerre, état per-
» manent de ces contrées, soit par l'invasion de
» l'Élément fougueux qui gronde sur les côtes.
» D'autres disent, qu'une poignée de *Troyens*
» échappés au sac de leur Ville, et rencontrant
» partout les *Grecs dans sa fuite*, vint occuper ces
» régions alors sans habitants. *L'opinion soutenue*
» *par les naturels*, et LEURS MONUMENTS EN FONT FOI,
» est qu'*Hercule, fils d'Amphitrion, destructeur rapide*
» *de Geryon et de Taurisque, l'un tyran de l'Espagne,*
» *l'autre de la Gaule, eut de son commerce avec*
» *diverses femmes, des plus nobles familles de CEDER-*
» *NIER PAYS, un grand nombre d'enfants, dont chacun*
» donna son nom au Canton soumis à ses lois.

» La même tradition veut qu'une émigration de
» Phocéens d'Asie, fuyant l'oppression d'Harpale,
» satrape de Cyrus, ait d'abord pris terre en Italie, et
» fondé la ville Lucanienne de VELIA : puis soit allée,
» avec le reste de son monde, élever Marseille dans
» la Gaule Viennoise; établissement qui devint pros-
» père, et aurait, à la suite des temps, couvert le pays
» de nombreuses Colonies. »

Ce n'est pas tout; car au Chapitre X il fait honneur à Hercule de l'ouverture du premier Chemin praticable dans les Alpes Cottiennes (vers Briançon) et de la fondation de Monaco.

Hâtons-nous, avant toute discussion, d'insister sur la double hypothèse proposée par le scrupuleux historien : 1° la Colonisation par les Doriens d'Hercule sur le littoral Océanique; 2° l'Émigration des Phocéens d'Asie fuyant l'oppression d'Harpale, et fondant Marseille.

La suite va prouver qu'elles sont également l'expression de la vérité.

§. 7. — JUSTIN (1)

Il composa un *abrégé* de l'Histoire Universelle de Trogue Pompée malheureusement perdue.

(1) Lib. 43, § 3.

Justin raconte l'émigration *Phocéenne* dont il fixe la date au règne de Tarquin l'Ancien.

Suivant lui, les voyageurs abordèrent d'abord à l'embouchure du Tibre, et firent alliance avec les Romains : puis remontant sur leurs vaisseaux, ils allèrent fonder Marseille, entre la Ligurie et le pays des féroces Gaulois, *et feras gentes Gallorum Massiliam condidit.*

Séduits par la beauté du climat, *ils appelèrent de nouvelles émigrations.* Et nous allons voir se renouveler la scène d'Hercule avec la Princesse dédaigneuse de la Celtique, c'est-à-dire l'alliance des deux peuples par un mariage, mais cette fois avec la couleur locale.

Les nouveaux venus étaient commandés par Simos et Protis, qui voulant fonder une Ville sur les frontières de Nannus, Roi des Sigobriges, *vinrent lui demander son amitié.* Ce Prince préparait alors les noces de sa fille Gyptis, *qui devait épouser, suivant l'usage de ce peuple, celui qu'elle choisirait elle-même* pendant le festin.

Tous les prétendants assistaient au banquet; et les chefs des Grecs y furent invités. Nannus appelant sa fille, lui ordonne de présenter la coupe à *l'Époux de son choix.*

La Princesse se tourne, sans hésiter, vers les Grecs, *et l'offre à Protis.* Ainsi devenu le gendre

du Roi, il en reçut les terres nécessaires à fonder une Ville.

Que d'enseignements en peu de mots?? Ce peuple *asperus, audax, bellicosus, ferox*, laisse aux jeunes filles le choix de leurs époux? Je vois poindre déjà notre glorieuse Chevalerie. Les nouveaux venus ne sont pas des *Conquérants*, mais *des amis* qui obtiennent gracieusement les terres qu'ils demandent: et qu'en résulta-t-il? *Adeo que magnus et hominibus et rebus impositus est nitor, ut non Graecia in Galliam emigrasse, sed Gallia in Graeciam translata videtur* (1). Et nous verrons bientôt certains *Savantissimes*, affirmer que les Grecs n'eurent jamais rien de commun avec les Gaulois!!!

Nous savons par ce qui précède, que le problème de nos Origines n'est pas nouveau, puisque déjà Timagène, Grec subtil, chercheur infatigable, encouragé d'ailleurs par Auguste, essayait de le résoudre, 55 ans avant Jésus-Christ. Ammien nous propose le résumé de ce travail: mieux encore, il le *recommence* et le *contrôle*.

Après ces précautions prises, il enseigne en toute sincérité, qu'au point de départ nous nous appelons *Celtes* et *Galates*, nom dont les Grecs firent celui de *Galles* ou *Gaulois*. Ainsi les Grecs

(1) § 4.

auraient donné aux Gaulois leur nom définitif, de l'aveu des Dépositaires de leurs Archives. Diodore dit à peu près la même chose, puisqu'il en fait honneur *au fils d'Hercule*, premier fondateur de la colonie des *Doriens*.

Toujours suivant les mêmes témoignages, la population *se recruta dans la suite, et à diverses reprises, par l'incorporation d'insulaires venus de la Mer*. Justin nous avait appris déjà, que les Colons de *Protis appelèrent de nouvelles immigrations*. Ainsi les Naturels du pays affirment le fait attesté par Diodore et Justin, et *leurs monuments font foi de la vérité du témoignage*. Mieux encore : ils distinguent avec soin, les deux sources de la population; et comme César, ils signalent *la venue des peuplades Transrhénanes* que celui-ci a reconnues dans la Gaule Belgique. Or, nul ne conteste plus aux Phocéens la gloire de la fondation Massaliote.

De quel droit diviserions-nous les affirmations des Historiens les plus graves de l'Antiquité, les reconnaissant véridiques sur l'origine de Marseille, et entachées d'erreurs sur la venue d'Hercule et de ses Doriens dans le bassin Océanique, surtout lors qu'Ammien a reconnu, après de scrupuleuses recherches, que *les monuments Gaulois certifiaient l'exacritude* du fait allégué.

Nous ne voyons pas, quant à nous, de circonstance historique plus solidement établie.

L'affaire est entendue, comme on dit au Palais, sauf pour les Néo-latins, qui traitent l'Histoire de la même façon que la Philologie. Ainsi les Gaules ont reçu une première Colonie *Dorienne* vers l'Océan, et une seconde *Phocéenne* sur la Méditerranée.

Enfin, nous sommes certains que le succès des premiers établissements provoqua des immigrations nombreuses. Quand on réfléchit à l'état d'anarchie de la Grèce pendant plus de 500 ans, à la facilité de déplacement de ses peuples tantôt conquérants et tantôt conquis, essaimant sur leurs vaisseaux dans toutes les directions pour fonder des Colonies; débordant sur l'Italie, sur l'Espagne, sur les Gaules, en Orient et en Occident, il n'est pas possible de révoquer en doute les Traditions Gauloises soutenues par un faisceau de preuves aussi évidentes.

Or, ce que racontent les Historiens de l'antiquité n'est qu'un exposé de ce qui devait se renouveler plus tard en Amérique.

Et quels peuples furent jamais plus que les Grecs avides d'aventures?

Ainsi l'Histoire moderne justifie les Successeurs ou les élèves des Druides racontant à Ammien les

recrutements successifs de la population des Gaules par les *insulaires venus de la Mer*, en Espagne comme en Gaule ou en Italie. Et alors des faits qui semblaient singuliers, s'expliquent naturellement.

Les Gaulois, pétris de bonne heure par le génie Grec, enrichis des trésors d'une Civilisation relativement avancée, prennent un rôle considérable en Europe. *Gens aspera, audax, bellicosa, quæ prima post Herculem, cui ea res virtutis admirationem et immortalitatis fidem dedit* (1). Ils y promènent en tous sens leurs armes victorieuses, s'élançant sur l'Asie où ils fondent des Colonies formidables, des Etats et des Royaumes, et tiennent en échec la fortune Romaine pendant des siècles. *Gallorum autem nomen quod semper Romanos terruit* (2).

Ils ne succombèrent que grâce au génie et à l'obstination de César aidé par la trahison. Il a lui-même constaté *de visu* que les Gaulois se servaient des *lettres Grecques, litteræ* pour leurs affaires courantes; mais il ne dit rien des *mots Aquitains ou Celtes verba*, que très certainement il ne connaissait pas. Il constate seulement la différence des Dialectes Aquitain, Celte et Belge. Si l'un des trois avait parlé le pur Grec, que ne le

(1) Just. lib. 24, § 4.

(2) Id., lib. 38, § 3 et Salust.

disait-il, lui, si subtil en cette langue, que dans la conversation il en reconnaissait les différents Dialectes. Mais il ne le pouvait pas sans manquer à la vérité. Car à ce moment, les Gaulois avaient une *langue Nationale* divisée en un certain nombre de Dialectes, également sortis du mélange de leurs mots propres, et de ceux, importés, par les Doriens d'Hercule, les Phocéens de Protis, et les immigrations successives venues par la mer. Et tandis que l'opulente Marseille, fidèle à son origine Phocéenne, cultivait la philosophie et l'éloquence dans la langue d'Homère pour ses lettrés, *rari nantes*, les pâtres de nos montagnes, les cultivateurs de nos plaines, les bucherons de nos forêts, avaient créé la *langue populaire* qu'ils parlent encore aujourd'hui, ainsi que notre Vocabulaire l'établira malgré ses lacunes. Les Conquérants Romains devaient être impuissants à supprimer leurs mots, non plus que leur Grammaire. Il est juste de reconnaître cependant, que le Gaulois primitif s'enrichit d'un certain nombre de vocables latins qui, chose singulière, font le plus souvent et pour la signification, double emploi avec les anciens conservés (1).

Mais soyons prudents avant d'affirmer l'origine des uns ou des autres; nous souvenant qu'ils ont

(1) Voir au chapitre xiv le tableau spécial.

été puisés également à la source commune Celto-Grecque. Je ne puis que signaler, *sans la voir* malheureusement, la nuance qui a distingué le Dorien de l'Eolien : le Dorien qui versa dans la langue Gasconne une si large contribution : et l'Eolien sur lequel, suivant les Philologues Romains, et notamment Varron le plus savant d'entre eux, la langue Latine avait été formée.





CHAPITRE II



LES HAGIOGRAPHES — FONDATION DE L'ÉGLISE
GAULOISE PAR *des Apôtres de langue Grecque*
PENDANT LES TROIS PREMIERS SIÈCLES — LA
LANGUE LATINE ÉTRANGÈRE A LEUR APOSTOLAT.
— LEURS TÉMOIGNAGES.

¶ ¶ ¶

Nous avons cherché d'abord dans les Historiens de l'Antiquité les plus dignes de foi, la solution de notre problème. Leurs témoignages concordants nous semblaient déjà suffisants pour justifier une conviction définitive.

Mais fidèle à la méthode suivie par les Maîtres du xvi^e siècle, nous avons voulu, à leur exemple, interroger les Hagiographes de l'époque où les Saints engagèrent la lutte de destruction contre le Polythéisme. Elle est postérieure à César d'une

centaine d'années environ. Nous espérons qu'après avoir produit leurs attestations décisives, aucun doute ne pourra plus subsister Historiquement, sur l'origine de la partie Grecque de notre Vocabulaire Gascon.

L'homme-Dieu vient d'expirer, suspendu au gibet des esclaves, sur une Montagne alors inconnue de la Judée. Il a légué à ses Disciples, choisis parmi des ouvriers de la condition la plus humble, l'Univers à convertir aux doctrines qu'il leur avait enseignées. Et chose bien digne de remarque, c'est le moment où le *Droit Romain*, cette *raison écrite*, a commencé la transformation qui lui assurera ses glorieuses destinées. Pour obéir au Maître disparu, ils doivent anéantir des Religions vieilles, dégradées, asseoir les Puissances et les Autorités de tout ordre sur des bases nouvelles, changer de fond en comble les Principes des relations des hommes entre eux, faire table rase du vieil Edifice social, chancelant aux mains du Césarisme.

Dans ce vaste Empire opprimé par une Caste féroce, qui se délecte dans le sang humain répandu à flots suivant ses caprices(1), ils enseignent audacieusement la Doctrine de *l'égalité des hommes devant Dieu leur auteur commun*, leur solidarité

(1) Voir les annexes.

dans la bonne comme dans la mauvaise fortune; au torrent d'un matérialisme abject, ils opposent la glorification de la Pauvreté et de la Douleur, le sacrifice des Sens à toutes les prostitutions, l'Idéal de la Justice immanente à la Violence; ils opposent à l'orgueil l'Humilité, à la haine le Pardon des injures, et l'Amour jusqu'à la mort.

Mais comment vont-ils procéder ces Conquérants de nouvelle espèce, dont le *verbe* est l'arme unique de combat, dans ce Monde n'obéissant qu'à la force brutale! Ils oseront parler : ils sauront se faire comprendre, et mourir dans les supplices le sourire aux lèvres. La *Foi* pouvait seule opérer ces merveilles; le scepticisme étant condamné à tout jamais aux basses œuvres.

Chacun, suivant la nature des choses, portera son effort chez les Peuples où les affinités de race et de langue doivent lui assurer des sympathies et un accueil favorable. A toi les Juifs, à moi les Gentils, avait dit Paul à son chef Pierre. Les Grecs instruiront la grande famille Grecque ou ses Alliés, les Asiatiques et les Africains évangéliseront l'Asie et l'Afrique Idolâtres. On peut à peu près affirmer, à l'origine de l'Apostolat, que la Nationalité ou la langue de l'Apôtre constitue une quasi certitude de la nationalité ou de l'Idiôme du peuple confié à ses soins. Un Anglais ou un Allemand qui essaie-

rait de haranguer des Espagnols en sa langue, n'aurait que peu de chances de succès, surtout si l'Orateur voulait les décider à détruire les Temples séculaires des Dieux Nationaux et dresser sur leurs ruines des Eglises en l'honneur d'un Charpentier Nazaréen, mort du supplice des esclaves, en vertu d'une décision, irréprochable *en apparence*, et prononcée par une *autorité compétente*.

Voilà ce qu'indiquent la raison, et le bon sens vulgaire.

Or, que voyons-nous pendant les trois premiers siècles de notre Ere! le pays Gaulois envahi par des Missionnaires illustres, héroïques, *tous, ou à peu près, de langue Grecque*. Le Pape, au moins pour lui, semble résider en Orient, et non à Rome; car c'est bien de l'Orient que lui vint la lumière Evangélique, portée par des Grecs vaillants toujours, et de Génie quelquefois; ils fondèrent chez nos Aïeux la plus part des Eglises dont la France est si légitimement fière encore aujourd'hui.

Les Historiens de l'Antiquité nous ont déjà révélé la cause de cette préférence. La langue Gauloise, d'origine *Celto-Grecque*, devenait bientôt et sans grands efforts, familière aux Orientaux. Il nous reste à faire connaître quelques-uns de ces Soldats intrépides, Canonisés à juste titre, et qui presque tous ont attesté sur les chevalets ou sur

les buchers, sous la hache, ou sous la dent des fauves, la vérité de la Foi nouvelle.

PREMIER SIÈCLE

Nous croyons, sauf erreur, que Saint Trophime (τροφιμος) fondateur de l'Evêché d'Arles, amena dans les Gaules la première phalange des Apôtres qui entreprirent leur conversion. Nous signalerons dans le nombre : 1° Sernin ou Saturnin, fils d'Egée Roi d'Achaïe, premier Evêque de Toulouse, l'Apôtre de notre chère Gascogne. Après avoir reçu le Baptême des mains de saint Jean-Baptiste, il s'était attaché à la personne du Divin Maître dont il devint l'Apôtre infatigable. Il mourut pour sa Foi, traîné par un taureau furieux dans la rue historique du *Taur* de l'Antique Cité.

2° Saint Front ou Fronton de Lycaonie avait aussi suivi le Messie; il devint le premier Evêque de Périgeux.

3° Sidoine (Σιδωνιός) ou Célidoine dont le nom suffit à établir l'origine, était aveugle; Jésus lui rendit la vue; par reconnaissance, il prit le nom de *Restitut*, et fonda l'Eglise de Saint-Paul-Trois-Châteaux;

4° Démètre (Δημήτριος) disciple des Apôtres, et premier Evêque de Gap;

5° Parmi eux brillait encore Créssant, élève de Saint Paul, apôtre du Dauphiné, et premier Evêque de Vienne. Au point de vue où nous sommes placé, il mérite une mention moins sommaire que celle de ses glorieux Compagnons.

Saint Paul, le Génie puissant qui a contribué pour une si large part à la fondation du Christianisme, envoya d'abord son Disciple évangéliser dans la *Gallo-Grece* (1) *de l'Asie-Mineure*, où il obtint un succès immense. Mais le Maître, traversant notre Gaule pour se rendre en Espagne, n'eut pas de peine à reconnaître dans nos Aïeux les *Gallo-Grecs d'Occident*, ressemblant aux Orientaux comme la ruche à l'essaim. Aussi n'hésite-t-il pas à dessaisir Créssant de sa conquête Asiatique, pour en essayer une nouvelle qui devait être non moins glorieuse. Et c'est ainsi qu'il devint l'Apôtre du Dauphiné, et fonda l'Evêché de Vienne. Ce fait, bien simple en lui-même, nous semble décisif pour la Thèse que nous soutenons. Dans notre Gaule, rien n'était changé pour Créssant que le champ de bataille; la race et la langue étant identiques dans les deux contrées Orientale et Occidentale.

En rappelant cette Communauté d'origine, Saint Jérôme proclamait, ironiquement les aptitudes des

(1) L'association de ces deux mots est topique.

Gaulois pour ce genre d'éloquence, *qui non tam ad regionis diligentiam quam ad rhetoricorum clamorem pertinet*; pardonnons-lui pour la raison qu'il en donne : *Maxime cum Aquitania Græcà se jactet origine*. Ainsi les Grecs ont engendré les Gascons (1). Nous leur devons d'excuser leurs travers ataviques.

6°, 7° Citons encore les deux Eutropes (Εὐτροπος Εὐτροφος), premier et second Evêque d'Orange. 8° Aphrodise (αφροδισιος) premier Evêque de Béziers.

Nous répétons que nous n'avons pas voulu faire une énumération complète, mais indiquer seulement quelques-uns de nos glorieux Apôtres Grecs du premier Siècle. Nous procéderons de même pour le suivant.

DEUXIÈME SIÈCLE

A tout Seigneur tout honneur.

Denis l'Aréopagite, le Saint de Paris par excellence, était né à Athènes dont il présida dit-on, le Tribunal Suprême, avant de devenir son Evêque. Apôtre de l'antique Lutèce, il y arriva suivi de vaillants Compagnons bien dignes d'un tel Chef. Un Oratoire par lui érigé sous le vocable du pre-

(1) Prol. in lib. 2. Comment Ad. Galatas. Le Saint illustre, avait-il lu Diodore de Sicile?

mier Martyr, Saint Etienne, fut appelé jusqu'en 1789 *Saint Etienne des Grecs*, en souvenir de la nationalité de son Fondateur et de ses Disciples.

1° Lucien qui évangélisa le Beauvoisis, était Romain; mais hâtons-nous d'ajouter, qu'il possédait si bien la science des langues, qu'il avait servi d'interprète à Saint Pierre. Il fut le premier Evêque de Beauvais.

2° Saint Rieul, originaire d'Argos, prit la succession de Saint Trophime à l'Evêché d'Arles.

3° Nicaise (*νικασος*) Athénien comme Saint Denis, dut comme lui sa conversion à Saint Paul. Il évangélisa la Normandie, et devint le premier Evêque de Rouen.

4° Exupère, Romain, issu d'une très noble famille, avait reçu l'éducation la plus brillante : c'est dire que la langue Grecque lui était familière, comme à toute l'Aristocratie Romaine de son temps. La Basse Normandie fut confiée à son Apostolat : il mourut premier Evêque de Bayeux. Denis avait gardé Lutèce pour sa part, et dut, à cause de son âge, s'adjoindre Eleuthère *Ελευθεριον* et Rustique ses deux amis fidèles. Malgré ses 82 ans, à l'heure où ils subiront le Martyre, sur le *mons martyrurum*, (Mont Martre) il leur donnera l'exemple de la constance et de la sérénité dans la mort.

Voilà bien les Fondateurs de l'Eglise de Paris. Sachons ce qu'il faut penser de celle de Lyon. Elle se considère comme d'origine Grecque par son premier Evêque Saint Pothin (ποθεινος), le bien-aimé de l'illustre Polycarpe (πολυκαρπος) Evêque de Smyrne, et Disciple lui-même de Saint Jean l'Evangéliste.

Arrivé à la limite d'une longue vie, consacrée aux pénibles travaux de l'Apostolat, Pothin s'adresse à son Maître, lui demandant des Ouvriers pour la vigne Lyonnaise. Celui-ci lui envoya une phalange intrépide, dirigée par un Grec de l'Asie Mineure, Grand par le cœur autant que par la science : Il s'appelait Irénée (Ειρηναϊος). La nationalité de ses Compagnons ne saurait être douteuse; car lui-même signale parmi les victimes de la persécution déchaînée par Marc-Aurèle, Attale de Pergame (ατταλος), qui, dit-il, fut la plus solide colonne de l'Eglise de Lyon; Alcibiade (Αλκιβιαδής) renommé pour ses austérités; Alexandre (Αλεξανδρος) médecin d'origine Orientale; Epipode (Επιποδος) né à Lyon, mais dont le nom indique suffisamment la race.

Les Hagiographes, qui écrivent sans autre préoccupation que celle de la gloire de leurs Athlètes Héroïques, vont, dans leur narration naïve, nous apporter le témoignage probant, irréfutable, de la vérité que nous cherchons.

« Les Chrétiens trouvèrent les Saintes Reliques
» (des victimes de Marc Aurèle) miraculeusement
» réunies dans un lieu qui s'appelait *Athanaco*,
» nom que nous avons traduit par celui d'*Aynay*.
» Suivant quelques auteurs, *Aynay* viendrait de
» *Ἀθηνῶν* à cause du concours d'éloquence établi par
» Caligula à l'Autel d'Auguste : d'autres font déri-
» ver *Aynay* de *Ἀθανάτος* immortel : d'où vient que
» les premiers Martyrs de Lyon sont appelés *Ata-*
» *nacenses* ». Est-ce clair ?

Ainsi tout est Grec dans le Lyon du deuxième siècle; non pas les Apôtres seulement, mais la population comme la langue elle-même; si bien que les concours littéraires établis en l'honneur d'Auguste se font en Grec, la langue des lettrés du pays. Il est vrai que le Texte spécifie : *certainamen græcæ latinæ que facundiæ* (1) : Un rôle était réservé à la langue Officielle, comme il l'est aujourd'hui au Français dans les Fêtes félibréennes de Tarascon, de

(1) Sueton. Calig. § 20. Ces concours étaient certainement imités des Grecs. Mais voici ce que César avait ajouté aux conditions de la lutte. Les vaincus donnaient les prix aux vainqueurs, et étaient obligés de faire leur éloge. Quant à ceux qui avaient le plus mal réussi, ils devaient effacer leurs écrits avec une éponge, ou avec la langue, sous peine de recevoir des coups de férule, ou d'être plongés dans le fleuve voisin. Leur sort semble encore préférable à celui des mauvais Acteurs, dont la Plèbe exigeait le châtement. Ils étaient immédiatement livrés aux *Iorarii* (fouetteurs) toujours prêts derrière la scène.

Montpellier ou de Toulouse où ils se font principalement en Provençal, Languedocien, ou en *Parladuro Moundino*.

Reposons-nous un instant de ces démonstrations arides, en rappelant le souvenir de deux Héros superbes, quoique bien différents de ceux qu'imortalisait Homère : Un vieillard de 90 ans, Pothin, et une enfant de 15 ans à peine, défiant, avec un égal courage, la férocité des bourreaux, et recevant, le sourire aux lèvres, les palmes du Martyre. Blandine, avec sa foi naïve et sa pudeur Angélique, avec son énergie indomptable, rayonne dans le Martyrologe Gaulois comme dans notre Histoire de France la Vierge de Vaucouleurs (1).

Irénée a échappé à la mort. Sa tâche n'était pas encore achevée. Les sectaires, *Grecs pour la plupart*, les *Gnostiques* notamment, infectaient les vallées du Rhône de leurs doctrines impies. Le Docteur illustre engage la lutte contre ces téméraires, et

(1) La lettre circulaire adressée par les Eglises de Lyon et de Vienne à celles d'Asie et de Phrygie, contenant le récit du martyre de Saint Pothin et de ses quarante-sept compagnons, *était écrite en langue Grecque*. Elle nous a été conservée par Eusèbe Pamphile, Evêque de Césarée, en partie tout au moins.

Histoire de Saint Pothin, page 382 aux notes. Petits Boll., tome vi^e.

triomphe de l'Hérésie dont il préserva son troupeau. Mais le sol avait conservé la semence de l'erreur qui germa dans les siècles suivants. Ainsi prit naissance la secte des *Cathares* (*χαταροι*) qui attira de si effroyables malheurs sur nos contrées Méridionales, au XIII^e siècle. Cette bataille doctrinale entre des Grecs, en plein pays Gaulois, ne vaut-elle pas la plus claire des démonstrations ? La langue Gauloise était si bien imprégnée d'Helénisme, qu'elle servit à Irénée, malgré sa rudesse, dans sa lutte contre les Hérétiques (1). Le Glorieux Soldat chargé de lauriers, méritait enfin de recevoir sa récompense : il avait dépassé l'âge de 82 ans lorsqu'il fut Martyrisé.

Bégnigne, Grec Ionien et disciple de Polycarpe, devint l'Apôtre de Langres, d'Autun et de Dijon où il fut décapité sur l'ordre personnel de Marc-

(1) Préface dédicatoire placée par Saint Irénée en tête du premier livre du traité *contre les Hérésies* : cité par G. de Cassagnac à la page 144 de l'*Histoire des origines de la langue française*.

« Vous n'exigez pas que moi qui vis parmi les Gaulois, et » qui n'ai pu travailler le plus souvent *qu'en employant une* » *langue barbare*, j'use des artifices du langage, artifices que » je n'ai point appris... mais l'ouvrage que j'ai écrit pour » vous, avec simplicité, avec vérité, et *en langue vulgaire* » (*ιδιωλίχως γραφέντα* idiome local; mais avec un esprit de » bonne volonté, vous l'accueillerez avec des dispositions » également bienveillantes. »

Aurette. Il en faut dire autant des Saints Andoche (*ανδοχίου*) et Thyrese (*θυρσεος*) venus aussi de l'Orient. Arrêtés sur le territoire de Saulieu, en Bourgogne, ils y périrent par la main du bourreau comme leurs Compagnons d'Apostolat.

Andéol, Disciple de Polycarpe comme Benigne et Irénée, évangélisa pendant 40 ans, en Provence, en Dauphiné et dans la Franche-Comté; il se fixa à Bourg-Saint-Andéol qui prit son nom; il eut la tête tranchée, en exécution d'une sentence prononcée par l'Empereur Sévère lui-même.

TROISIÈME SIÈCLE

Saints Féréol et Ferjeux, fondateurs de l'Eglise de Besançon, étaient, ainsi que la plupart des Compagnons de Saint Irénée, d'origine Orientale, et élèves des Ecoles d'Athènes. Comme leur Maître, comme leurs Condisciples, ils moururent pour leur foi.

Nous trouvons au tome VI, page 358 des Petits Bollandistes (1) (d'où nous avons tiré ce Chapitre en entier), sous le nom de Saint Riverien, Evêque d'Autun (273) ce passage que nous transcrivons

(1) P. Guérin, Paris, Blount et Barral, 1882, très beau travail en 17 volumes.

textuellement; car il est le résumé fidèle, véridique, saisissant, de la fondation du Christianisme dans la Gaule entière, par les Missionnaires d'origine Grecque.

« On distingue trois périodes dans l'histoire primitive de l'Eglise d'Autun. *La période Apostolique* commence avec la première explosion de l'Évangile au Cénacle. Apôtres et Disciples se partagent le Monde, l'envahissent, se croisent sur toutes les routes, sillonnent les Gaules, et jettent déjà la semence Évangélique jusques dans les familles Sénatoriales d'*Augustodunum* (Autun).

» La *seconde période, Gréco-Orientale*, commence à l'arrivée de Saint Pothin et de ses Compagnons (1).

» Une *Eglise Grecque* se forme en Gaule, et grandit rapidement au milieu des violences. Son centre est à Lyon d'abord, jusqu'à la grande persécution qui emporta Irénée, et ensuite à Autun, qui recueille les malheureux fugitifs de la Cité noyée dans le sang. Elle devient la ville *Augustate*, ouvre son sein aux Apôtres comme au Rhéteurs, *parle la langue des*

(1) Nous avons établi qu'elle s'ouvrit dès l'origine pour la Gascogne, la Provence et le Languedoc.

» *Hellènes, et prend en quelque sorte une physio-*
» *nomie Orientale.* Puis cette Eglise semble s'ef-
» facer dans l'histoire. La série des Evêques
» connus est interrompue à Autun comme à Lyon,
» jusqu'à Saint Révérien, envoyé de Rome par le
» Pape Félix, au temps d'Aurélien. *C'est la troi-*
» *sième période, ou période plus spécialement*
» *Romaine!* D'après toutes les traditions écrites,
» l'origine latine et la mission immédiatement
» Romaine des hommes de zèle venus dans ce
» pays vers la dernière moitié du troisième siècle
» sont parfaitement distinctes de l'origine Jonienne
» des premiers fondateurs de cette Eglise. »

Mgr de Voucoux auquel, croyons-nous, appar-
tient le texte cité, en nous racontant l'*Origine de*
l'Eglise Eduenne, nous montre, comme dans un
fragment de miroir, celle de l'Eglise Gauloise
toute entière, avec cette différence, que pour nous,
Aquitains, la période qu'il appelle *Jonienne* avait
commencé à la *période Apostolique*.

Nous savons déjà pourquoi.

Qui donc se doutait de la langue Latine dans la
Gaule des premiers siècles de l'Ere Chrétienne ?
Quelques soldats peut-être, quelques rares lettrés,
des gouverneurs ou administrateurs, et c'est tout.

Mais le peuple parlait la *langue Gauloise, ou*
Celto-Grecque, la langue qu'il parle encore aujour-

d'hui, des Pyrénées à la Loire, del'Océan Landais jusqu'aux Alpes; langue parfaitement reconnaissable malgré les 3,000 ans qui la séparent de son point de départ.

Voilà pourquoi les Missionnaires Grecs, ou familiers de leur langue, pouvaient seuls utiliser la langue Gauloise (*Gallo-Grecque*), et semer avec elle la bonne parole Evangélique. Ce ne fut donc pas, grâce au hasard d'une persécution, qu'on employa le *Vocabulaire des Hellènes*, à Autun, après le Martyre de Saint Irénée: il y était, plus ou moins mêlé à la *langue Nationale*, comme à Lyon, comme à Toulouse, comme à Marseille, dont les Facultés Grecques étaient depuis longtemps célèbres. Que le Conquérant se soit hâté de rendre sa langue *Officielle* devant les tribunaux, et dans l'administration? C'est exactement ce que nous avons fait nous-même dans nos Possessions récentes d'Asie et d'Afrique. Les Soudanais et les Annamites auraient-ils changé de langue? en changeront-ils jamais!

Rapprochement étrange et curieux, surtout au point du vue historique. Hercule et ses Doriens apportent en Gaule les premiers éléments de la Civilisation Grecque, quatorze siècles avant notre Ere. Au moment où va s'ouvrir la Civilisation Chrétienne, cette fois encore des Grecs, fidèles à la

tradition du fils d'Amphitrion, non plus Héros du champ de bataille, mais Martyrs destinés aux Arènes, lui apportent la Doctrine nouvelle dont les Gaulois devaient être les Disciples fervents, les Apôtres intrépides, et les Chevaliers sans peur. La voix Grecque faisant retentir les échos de la Gaule à quinze siècles de distance!!!

Après ce coup d'œil rapide sur l'Hagiographie, demandons-nous, sans parti pris, ce qu'il faut penser de la prétendue *mission Civilisatrice de Rome*, en étudiant son action sur la Gaule seulement. La conquête, opérée par la perfidie autant que par la violence, valut au vaincu une servitude intolérable, aggravée sans interruption, par les spoliations et les brutalités de son vainqueur.

Et, d'autre part, ce fut malgré lui, que la Gaule devint Chrétienne. Aveugle qui ne voit pas que la Doctrine Nouvelle frappait au cœur le grossier, le féroce Romain, adorateur du glaive, le tyran impitoyable des Nations, le bourreau systématique de l'Humanité (1). Il fut le premier à le comprendre; et voilà pourquoi, jusqu'à Constantin, nos Apôtres Héroïques, ces vrais agents de la Civilisation du Droit contre la Force, de l'Idéal contre la Matière, tous ou à peu près d'origine Hellénique, périrent,

(1) Voir aux Annexes.

si nombreux, dans les supplices ordonnés par César, digne Maître du peuple-Roi.

La Gaule était déjà Chrétienne, et le Sénat Romain immolait encore des victimes sur les autels Idolâtriques.

Nous ne parlons pas seulement des Gallo-Romains conquis au dogme nouveau grâce à l'héroïsme des Martyrs, favorisés par la haine des vaincus contre leurs oppresseurs, mais encore des Barbares nouveaux venus, mystérieusement convertis dans leurs forêts (1), et dont le droit de conquête légitima l'établissement sur le sol Gaulois. Les Visigoths d'abord, puis les Burgondes. Leur Roi Gondioc, père de la Reine Clotilde, était Chrétien : Les Francs qui de leur plein gré, reçurent le baptême des mains des Saint Rémy, le lendemain de la victoire de Tolbiac (496); et grâce à l'action féconde de l'Episcopat, la Nation Française se trouva constituée avec le Christianisme, l'élément Civilisateur par excellence, ne gardant de la Rome détruite que ses chefs-d'œuvres pour la Caste dominante et lettrée.

Or, il ne faut pas oublier que, même en présence de Théodose, le glorieux Paladin de la pure ortho-

(1) Ozanam. *La Civilisation Chrétienne chez les Francs* (J. Lecoffre, 1849), chapitre 1^{er}.

doxie, un grand Pontife des Dieux du Capitole, un Prince du Sénat, Symmaque, revendiquait à la fin du iv^e siècle, dans une lettre restée fameuse, le rétablissement de l'Autel de la Victoire (1). Il n'accepta que *par ordre* la doctrine Evangélique (396). Voilà comment les Romains apportèrent en Gaule, en même temps que *leur langue*, la *Civilisation* d'abord, et le *Christianisme* plus tard. Mais la force exerce un tel prestige sur les hommes, qu'ils s'inclinent respectueusement devant ses prétentions les plus extravagantes. D'ailleurs les lettrés superficiels, les plus nombreux, boivent les eaux de la science en courant, comme les chiens d'Egypte celles du Nil, pour échapper aux crocodiles. Puis ils nous proposent leurs imaginations invraisemblables pour vérités démontrées. Il n'est pas défendu, fort heureusement, de les dépouiller de leurs oripeaux : seul moyen de les apprécier suivant leurs mérites.

Lorsque nous nous sommes engagé dans l'étude, pour nous si nouvelle, des Bollandistes, nous n'avions pas compté sur la riche moisson que nous

(1) L'Autel de la victoire avait été érigé par Auguste, après la bataille d'Actium, et la statue en avait été apportée de Tarente. Elle recevait les serments de fidélité aux lois. Gratien abattit cet Autel, et se saisit des revenus destinés à l'entretien des sacrifices... (Fin du iv^e siècle.)

venons d'utiliser. Nous ne voulons pas terminer ce Chapitre, sans exprimer les sentiments d'admiration et de profond respect que nous ont inspiré nos Saints des trois premiers siècles. Certes, les hommes illustres de l'Antiquité prennent des proportions quelquefois Epiques sous la plume du judicieux Plutarque. Mais combien inférieurs à nos Héros Chrétiens!





CHAPITRE III



SYSTÈME DE SISMONDI — PRÉTENDUE SUBSTITUTION
DE LA LANGUE LATINE AUX DIALECTES LOCAUX
DANS LES GAULES DÉSERTES, ET REPEUPLÉES,
APRÈS LA CONQUÊTE CÉSARIENNE, PAR DES COLO-
NIES ITALIENNES — SÉRIE D'ERREURS RECTIFIÉES.

???

Il était réservé à Sismondi le Grand Historien, Néo-latin convaincu, de nous montrer à quel excès d'aberration peut conduire le parti-pris systématique.

Il faut, vaille que vaille, que nos langues Méridionales dérivent du Latin. C'est entendu. Et voici sa démonstration de cette contre-vérité. Six siècles de domination suffirent aux Romains pour substituer leur langue aux Idiômes nationaux des Gaules définitivement disparus!!! Tandis que les Teutons, après une occupation de quatre cents ans à peine des mêmes Contrées, avaient oublié la langue qui leur était propre, et adopté les *dialectes Romains*.

Il cherche la raison de cette différence éclose dans son génie trop fécond; et voici ce qu'il propose (1.)

Après avoir établi le caractère féroce de l'invasion de César, ses brutalités et ses exactions, *qui menacèrent de convertir le pays en un vaste désert*, les rares survivants échappés au naufrage, renoncèrent à tout, *même à leur langue*, terrorisés par cette tyrannie implacable.

Les Francs auraient procédé de toute autre façon. Leur bienveillance relative inspira confiance aux conquis. Les nouveaux venus, paisibles possesseurs de la part des terres qu'ils s'étaient faite, ne tardèrent à se mêler aux Gallo-Romains, et se confondirent avec eux; si bien qu'au bout de quatre siècles, ce rapprochement avait produit un peuple nouveau, parlant une langue unique appelée *Romane* (2).

(1) Précis de l'Histoire de France, chapitre 1^{er}.

(2) Ce nom nouveau, dont on a trop abusé, mérite quelques mots d'explications.

Les Francs viennent de conquérir une Province *Romaine*. D'autre part, Antonin le Pieux ayant accordé la qualité de *Citoyen Romain* à tous les hommes libres de l'Empire, cette Province était donc habitée par une population libre de *Citoyens Romains*. La langue parlée par les conquis devait prendre pour les Conquérants le nom de la terre et de ses habitants *Romains*, et s'appeler *Romaine* par opposition à la langue *Teutone* qu'ils parlaient eux-même. Mais nous établirons dans la partie Philologique de notre étude,

Autant d'énonciations, autant d'erreurs.

1° Et d'abord, sur la foi de quels Historiens peut-

que les lettrés, connaissant son origine indélébile Celto Grecque, continuèrent à l'appeler de son vrai nom, *Celtique* ou *Gauloise*, jusqu'à la fin du x^e siècle, ou plus de cinq siècles après la conquête Francque; car les lettrés de cette époque parlant les langues Latine et Gauloise, savaient très bien, qu'elles étaient absolument différentes.

N.-B. La note qui précède était faite, lorsque nous eumes la bonne fortune de découvrir le texte suivant, tiré des *Etymologies* d'Isidore, Evêque de Séville, de sang Espagnol, mort en 636 :

« Atque inde sensim invaluit vulgaris illa Romana lingua, »
« quæ et si aliquid Latinitatis redoleret, *latina tamen non* »
« *esset, ut quæ et barbara non agnosceret vocabula, et longe* »
« *aliiis grammaticæ regeretur. Ea propter jam NON LATINA lin-* »
« *gua cæpit appellari, sed ROMANA; quod Romani qui in Gal-* »
« *liis et Hispaniis post septentrionalium nationum irruptio-* »
« *nem remanserant, eâ uterentur.* »

Nous avons traduit ce texte sans le connaître. Que dit-il en effet? Que la langue des Gaules et de l'Espagne différait du Latin *par les mots, vocabula barbara*, et par la *Grammaire*.

Nous n'avons pas dit autre chose.

D'autre part, quant à la raison *du changement de nom du Gaulois*, le savant Evêque confirme notre affirmation, qu'il fut appelé *Romain* après les invasions des hommes du Nord, parce que les anciens habitants qui n'avaient pas quitté le pays, *Romains pour les nouveaux venus*, continuèrent à parler leur langue Nationale. En présence de ce témoignage si net, que doit-on penser des Sismondi, des Raynouard, et de tant d'autres *savants*, affirmant que le *Latin avait été accepté sans difficulté*, dès les premiers temps de la conquête Romaine, et que sa substitution au Gaulois était à peu près complète au temps de Charlemagne!!! *Sic itur ad Academias.*

il affirmer la *quasi dépopulation des Gaules*, par la férocité des Conquêteurs ! Mais le syllogisme avait besoin d'une *majeure* !

2° Les Romains ne comptaient plus dans les Gaules dès le v^e siècle. Or, le *Celtique* et le *Gaulois* y sont encore en usage cinq cents ans plus tard ! (995). La prétendue substitution opérée pendant leur occupation est donc simplement inventée.

3° D'autre part, qui donc aurait enseigné *le latin* aux Provinces conquises ? Pas les soldats des légions assurément. En effet, dès le temps de la destruction de Carthage, elles ne sont plus recrutées à Rome ou dans son territoire, mais dans *les villes Italiennes qui avaient obtenu le droit de Bourgeoisie*. Or, elles parlaient des Dialectes différents, étrangers au Latin à peine formé. Plus tard, Auguste voulant repeupler l'Italie ravagée par la guerre civile, *l'exonère du service militaire*, et le reporte sur *les autres Provinces de l'Empire*.

Pour rester dans la vérité il faut dire, que pas un soldat sur mille ne parlait latin, en dehors des chefs.

4° L'objection est la même pour les Colonies, fort rares d'ailleurs, celles de la Provence exceptées. Qui donc enseignera le latin jusqu'à sa substitution aux Dialectes Gaulois ?

5° Quant au pillage et au massacre comme

moyens de propagande, ils ont tout au moins le mérite de l'originalité. En effet, quels sentiments ces procédés abominables auraient-ils pu inspirer aux vaincus décimés ? la haine, d'autant plus intense qu'elle était muette, et attisée, chaque jour, par de nouveaux attentats. Singulier état d'âme de l'élève pour apprendre la langue de son bourreau.

Il fallait dire au contraire, pour respecter l'histoire, et suivre les indications du bon sens, qu'au moment de la tourmente, dont Sismondi a d'ailleurs singulièrement exagéré les ravages, les envahis, en grand nombre, cherchèrent leur salut sur les montagnes escarpées, dans les forêts profondes, dont le pays était alors couvert, loin des Villes et des chemins, dans les Cantons sauvages et misérables dont la pauvreté protégeait les réfugiés. Et tous ceux-là parlaient Gaulois.

Le calme revint après l'orage. Quelques-uns des fuyards, partisans irréductibles de la liberté, s'établirent dans leurs retraites inaccessibles. Ils en redescendront plus tard, terribles, armés du glaive et de la torche, pour reconquérir leur territoire, et en chasser l'étranger. Les autres, s'inclinant sous la loi du vainqueur, tombèrent en servitude; et la population se reconstitua peu à peu, grâce à l'énergie de la race.

Mais cette génération nouvelle aurait-elle oublié

la langue des aïeux? Non, cent fois non. Pareil oubli serait contre nature. Et la preuve qu'il n'en fut pas ainsi, résulte de cette circonstance décisive, que la grammaire Gauloise nous est parvenue intacte, avec le plus grand nombre de ses vocables, bravant les conquêtes et les Conquérants, les occupations et les invasions successives.

Or, nous ne cesserons pas de répéter, que la *Grammaire* est de l'essence des langues, et constitue leur individualité : que les mots au contraire, matériels accessoires, venant de toute origine, ne sauraient y porter atteinte. Notre *Dictionnaire* établira d'ailleurs bien authentiquement la source *Celtogrecque* de nos mots Gascons.

Enfin la langue Gauloise était si bien vivante, au moins au II^e siècle de notre Ere, que les Colonies, en majorité Gauloises, fondées par Trajan en Moldavie et en Valachie, la portèrent dans ces pays nouvellement conquis. Or, après dix-sept siècles écoulés, elle s'y trouve parfaitement reconnaissable encore aujourd'hui. Est-ce probant? Si le grand esprit de Sismondi n'avait pas été aveuglé par les systèmes Académiques, s'il avait appris nos langues Méridionales vingt-cinq fois séculaires, et si nettement originales, s'il avait appris leur Grammaire, pour la rapprocher de celle des latins, il aurait dit :

La Gaule avec son sol fertile et son climat tempéré, avec sa position privilégiée entre deux Mers, nouveau jardin des Hespérides, a tenté tous les peuples du Nord et du Midi : et tous se sont rués sur elle, avides de s'en emparer. Elle a été conquise deux fois au moins en totalité, par les Romains et par les Francs, quelquefois en partie, notamment par les Visigoths, par les Bourguignons, les Normands, etc., etc. Mais ce sol, mais ses Indigènes étaient doués d'une telle puissance d'absorption, qu'après quelques siècles écoulés, les nouveaux occupants, malgré les différences radicales d'origine, de mœurs, de religion et de langue qui les séparaient des conquies, disparaissaient confondus dans la population Autochthone, pour ne former avec elle qu'un tout bien homogène.

Or, l'assimilation à laquelle les Teutons ne purent résister, devenait plus facile avec des Colons Italiens; car vainqueurs et vaincus, branches également détachées d'un tronc commun, parlaient non pas le Latin, mais des langues qui différaient seulement comme des Dialectes, et dérivées des mêmes sources que le Latin lui-même. La circonstance de l'absorption des Teutons par les Gaulois suffirait, même isolée, à rendre évidente l'erreur commise par le grand Historien.

Nous sommes donc bien de la famille *Celto-*

Grecque, héritiers de ses mérites et de ses travers, de ses aptitudes et de ses goûts, de ses Coutumes pieusement conservées, comme nous l'établirons au chapitre v^e, mais surtout de sa *langue* dont le *Français* sera fait plus tard. Fils ignorant autant qu'ingrat, il va chercher aujourd'hui ses mots nouveaux à l'étranger, certain de s'enlaidir; tandis que l'héritage maternel dispose d'inappréciables trésors : Ils ne périront pas, quoique décident les Académies : Elles se heurteront contre notre Patriotisme, que leurs systèmes arbitraires et erronés ne découragera pas.

Recommencez la guerre et les invasions, si le cœur vous en dit; brûlez nos villes, pilliez encore une fois nos richesses, réduisez nos campagnes en déserts blanchis d'ossements, constituez un régime économique dévorant nos herbes jusqu'à la racine, nos fruits jusqu'au noyau; et ce qui échappera aux massacres ou aux feux des incendies, fuyant sous les haillons de la misère, gardera ses goûts, ses Coutumes, ses préférences et sa Langue imagée et sonore.

L'Abbé Grégoire nous en fera bientôt connaître les raisons (1).

(1) Voir chapitre vi^e, son Rapport à la Convention.



CHAPITRE IV



RAYNOUARD ET SES IMAGINATIONS — LA PRÉTENDUE
langue Romane — SES ORIGINES SINGULIÈRES —
LITTRÉ — LES GAULOIS FURENT ET SONT INVINCIBLEMENT FIDÈLES A LEURS DIALECTES.

¶¶¶¶

Après avoir exposé la vraie doctrine Historique, nous croyons devoir l'hommage d'une explication spéciale au grand Prêtre du Néo-latin.

Raynouard (1), chercheur persévérant, a toute l'ingénuité d'un savant égaré dans ses rêves. Le Latin, suivant lui, fut, après la conquête Romaine, *adopté sans difficulté* dans l'Europe Méridionale, jusqu'au jour où elle subit le choc Germanique. Alors se produisit un trouble d'abord, et puis un mélange

(1) Lexique Romain. — Introduction, page 2 et suivantes.

insensible des deux langues en lutte, *partout identique dans ses effets*, modifiant *les mots* en même temps que les *formes grammaticales*. Ce travail d'évolution très avancé au temps de Charlemagne, aurait duré jusqu'en l'an 1000. A cette date, un *Latin nouveau*, qu'il appelle *Romain*, s'était définitivement constitué. et produisit des Dialectes et sous-Dialectes nombreux, notamment l'Espagnol, le Portugais, l'Italien et nos langues Aquitaniques.

Litré, que nous retrouverons plus bas, conteste l'éclosion de ce *phœnix* Latin, qu'il affirme n'avoir jamais existé (1).

En effet, sur quoi s'appuient ces propositions de haute fantaisie, qui offensent l'histoire autant que le bon sens.

1° Que sont donc devenues les langues Celtique et Gauloise? Quoi! volatilisées par le seul battement des ailes des aigles de César : et, elles dureraient depuis des milliers d'années! Premier miracle.

2° Dans laquelle de nos langues Aquitaniques, l'auteur a-t-il découvert *ce grand nombre de mots d'origine Germanique* indiqué par son hypothèse? Nous n'avons pas su les voir, malgré dix années de recherches.

3° Enfin quelles sont *ces nouvelles formes gram-*

(1) Dictionnaire v° Roman.

maticales différant de celles du Celtique, invariable depuis vingt-cinq siècles ? Est-ce trop exiger que de demander qu'on nous les montre ? Si cette première hypothèse ne vaut rien, en voici une seconde qui ne vaut pas davantage : mais elle est honorée des faveurs Officielles.

Dès les VII^e et VIII^e siècles des mots Celtes et Francs s'introduisirent dans le Latin avec des désinences Latines, *qui disparurent plus tard, parce qu'on ne savait pas les varier* (1). Et voilà comment auraient été fondées insensiblement les *langues Romanes* encore parlées dans le Midi de l'Europe. On croit rêver quand on lit de pareilles énormités. Voyons plutôt.

1^o Si l'infiltration alléguée était vraie, nos langues Méridionales *seraient régies par la Grammaire Latine*, si profondément différente de celle des Celtes : car *l'introduction de certains mots étrangers*, ne changeant rien aux règles syntaxiques, elle devait seulement enrichir le Vocabulaire de ce nouveau Latin avec ses prétendues conquêtes. Or, la Grammaire Celtique *a été conservée, à peu près intacte, par les langues modernes de tous les peuples Méridionaux Européens*, sans nous en excepter.

Première preuve évidente que les Gaulois, ont

(1) Dictionnaire Bescherelle, v^o Roman.

pu adopter certains mots Latins, mais sans rien perdre de leur Grammaire, c'est-à-dire *de l'élément essentiel* de leur langue primitive.

Donc l'hypothèse proposée est purement gratuite.

2° D'autre part, le savant Fauriel cherchait anxieux, comment il serait possible d'expliquer *cette évolution du langage, identique et simultanée* dans toute l'Europe Méridionale ? Second Miracle que le savant critique (1) signale, mais en se gardant bien d'y croire.

Raynouard veut bien reconnaître chez les Méridionaux *l'art de créer avec les éléments Latins* les mots convenables, pour exprimer plus clairement ou plus rapidement les sentiments et les idées (2); et plus bas : « Qui ne serait convaincu de » *l'ancienneté de la langue Rustique primitive,* » quand on reconnaît que dès cette époque (842) » elle employait *un mécanisme aussi simple et aussi* » *ingénieux,* et surtout *aussi utile* à la clarté du » discours ».

Certes, le voilà bien près de la vérité quand il proclame *l'antiquité du Rustique primitif, et son ingénieux mécanisme grammatical* : mais il ne doit pas

(1) Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, tome II, page 213 et suivantes.

(2) P. 6.

la découvrir, parce qu'il a sur les yeux le bandeau d'un système impossible.

En Gaule, pour ne parler que d'elle, les langues Nationales se trouvaient en mesure de *prêter* au latin bien plutôt que de lui *emprunter*. Nous savons qu'elles y furent faites exclusivement de Celte d'abord, additionné de Grec apporté plus tard par les Colonies. Or, le Latin devait être composé avec les mêmes matériaux, à une date relativement récente. Donc à l'heure de l'invasion Romaine, le Latin retrouvait dans le Midi Européen ses éléments Originaires, pétris par une Civilisation fort ancienne, et disciplinés par une Syntaxe si parfaite que les Méridionaux modernes l'ont acceptée sans changement.

Nous voilà déjà bien certains que les Gaulois ne prirent jamais leur Grammaire aux Latins, car les deux sont absolument différentes. Ils se tinrent pour satisfaits avec celle qu'ils nous ont transmise intacte, qui est leur œuvre d'ailleurs bien personnelle, et identique en Gaule, en Italie, en Espagne, en Portugal.

Et d'autre part, ils se trouvaient *plus* riches de mots que les envahisseurs eux-mêmes, par leur hardiesse à les dériver plus nombreux de la même racine : si bien qu'un grand nombre de mots Gaulois ne peut être traduit en latin que par des péri-

phrases. Pour nous le Latin serait *débiteur* mais non *créancier* de nos langues Gauloises. Et si on y reconnaît certains de ses mots, leur fonction de simple doublure, le plus souvent (1), est celle de *véritables annexés* venus après coup.

En résumé, si nous dégageons les naïvetés de Raynouard de ses assertions erronées, nous dirons : que nos langues Méridionales, plus anciennes que le Latin, et comme lui d'origine Celto-Grecque, n'eurent rien à lui emprunter, puisqu'elles créèrent avant sa naissance les mots convenables au discours, avec les éléments dont elles se servaient depuis des milliers d'années : *et que le mécanisme aussi simple qu'ingénieux* par elles employé pour la clarté du langage, n'était que la *Grammaire Gauloise* inébranlable comme les mots qui constituent encore ces langues. Ainsi le fameux *Roman*, créé par l'imagination des Néo-Latins, doit être laissé pour compte à ses inventeurs (2).

(1) Voir les tableaux comparatifs, à la fin du chapitre xiv^e.

(2) Voir Chap. vi, § 2, Preuv. Hist.





CHAPITRE V



QUELQUES COUTUMES ET INSTITUTIONS GASCONNES
D'ORIGINE GRECQUE ET CELTE — § 1^{er} MARIAGE —
§ 2 FUNÉRAILLES — § 3 RÉJOUISSANCES — § 4 DANSES
ET CHANTS — § 5 HESTONNAOU OU FÊTE LOCALE
— § 6 LAGUILANNEUF OU LAGUILHOUNÈ — § 7 LE
SOLEIL VAINQUEUR — FÊTE DE LA SAINT-JEAN —
ROGATIONS — § 8 CHARIVARI OU BRENAO —
§ 9 LE MUNICIPE OU LA COMMUNE — § 10 LA
RELIGION GRECQUE ET LA PHILOSOPHIE PYTHAGO-
RICIENNE EN GAULE ANTÉRIEUREMENT A LA CON-
QUÊTE ROMAINE — § 11 DROIT CIVIL GASCON
D'ORIGINE GRECQUE ET NON PAS ROMAINE — LOIS
CIVILES USUELLES — MARIAGES — SUCCESSIONS —
PROPRIÉTÉ, ETC., ETC. — § 12 CHARONDAS (444 AV.
J.-CH.) — INSTRUCTION GRATUITE ET OBLIGATOIRE
— SERVICE OBLIGATOIRE — ASSISTANCE GRATUITE.

????

Serait-il possible de retrouver quelques traces
de nos Origines dans nos Coutumes actuelles, mal-
gré les siècles écoulés. La Philologie et l'Histoire

marchent la main dans la main, se prêtant aide et assistance sur la voie qui conduit à la vérité. Nous allons rechercher d'abord ces empreintes ineffaçables du passé, dans les trois circonstances de la vie où elles se conservent avec le plus de persistance : *le Mariage, les Funérailles, les Réjouissances*. Nous promettons une très ample moisson à qui voudrait s'adonner à ce genre de recherches, si intéressantes d'ailleurs.

§ 1^{er}. — MARIAGE

Nous ne parlerons ici que de sa *célébration extérieure*, ayant consacré un paragraphe spécial au *Droit Grec* (1) proprement dit.

Les Fiançailles d'abord, ont authentiqué les consentements des futurs et de leurs parents, et réglé le *contrat dotal*, condition *essentielle* qui distingue (2) l'Union légitime du Concubinat.

Plus tard, au jour fixé d'avance, les époux se présenteront à la maison de l'Officier public, qui dressera leur *acte de mariage*. La jeune fille s'avance, parée de bijoux, sous ses vêtements les plus beaux;

(1) § 11 de ce chapitre.

(2) La condition est si bien *essentielle* que le futur doit reconnaître un *apport dotal* alors même qu'il ne reçoit rien.

sa chevelure parfumée, arrangée avec art, supporte *une couronne de plantes* consacrées à *Vénus chaste*.

Elle monte à côté de son fiancé sur un char fleuri, et l'équipage nuptial se dirige vers le Temple. Ils y sont reçus par le Prêtre, qui remet à chacun d'eux *une branche de lierre*, symbole *des liens indissolubles*. Puis, il les conduit à l'Autel, où une génisse est immolée, à Diane immaculée, à Minerve toujours Vierge. et pour obtenir son pardon du sacrifice exigé par l'Hymen, à *Vénus mère de l'amour légitime*. Le Prêtre, après avoir consulté les entrailles de la victime, déclare que les Dieux approuvent le mariage. De son côté, le Chef de famille dit à l'Époux : Je vous accorde ma fille, afin que vous donniez à la République des *citoyens légitimes* : et les mariés se jurent une fidélité inviolable. A leur sortie du temple, le peuple répand des fleurs, et chante Hyménée, Hyménée... Ainsi l'union des corps et des âmes est devenue parfaite, grâce à l'intervention des hommes et des Dieux.

La mariée, accompagnée de son escorte de jeunes filles et de jeunes garçons en liesse, est conduite à la maison conjugale, ornée de fleurs pour la circonstance, et qui devient la sienne.

Les parents et les amis iront s'asseoir au Festin des noces, suivi de danses et de chants nuptiaux (*ωδή επιθαλαμιοσ*). Le lendemain, les époux échan-

geaient leurs présents, et recevaient ceux que parents et amis étaient heureux de leur offrir : et ces cadeaux demeuraient exposés à la curiosité des visiteurs.

Telle fut la célébration du mariage en Grèce, suivant l'Abbé Barthélemy, l'illustre Auteur du Voyage d'Anacharsis, chef-d'œuvre de science et de méthode, dont nous avons résumé quelques pages (1).

Qu'est-il besoin de changer dans cette élégante peinture pour lui donner les allures Gasconnes ? Peu de chose, en vérité. Encore aujourd'hui, les époux préludent à leur union par les Fiançailles : leur contrat est le même que chez les Grecs, c'est-à-dire : *dotal*. Ils passent de la maison de l'Officier public à l'Eglise. La mariée continue d'être parée de ses plus beaux atours; et ses cheveux parfumés supportent toujours la *couronne symbolique*.

Les époux montent ensemble sur le même cheval, ou en voiture découverte, pour affirmer publiquement leur union, aux yeux de tous; c'est encore l'une des différences qui distinguent les Justes Noces du Concubinat. Lorsqu'ils mettront pied à terre, ils foulent la jonchée de fleurs et de feuillages; et les *Dounzelos* (2) chanteront *Hyménée* en leur langue. Le Prêtre ne leur offre plus le rameau de lierre; il

(1) T. iv, p. 368 et suiv. Ed. 1822. Paris Ledoux.

(2) Demoiselles d'honneur dans le Nord.

les lie par l'anneau consacré qu'il leur passe aux doigts. A l'Autel, le sacrifice a changé; mais il donne à la conscience la même satisfaction; le Ciel a l'union pour agréable. Comme jadis, la maison nuptiale sera décorée de guirlandes et de couronnes de fleurs; le repas sera splendide; on y chantera des vers de circonstance, *talamous*, avant et après que la mariée aura été conduite au lit conjugal; et la jeunesse animera la fête par des danses joyeuses. Les époux échangent encore leurs présents, et reçoivent ceux de leurs parents et de leurs amis; ils sont encore exposés à la curiosité des visiteurs. La fête a même conservé son lendemain.

J'ai regretté, je l'avoue, de ne pas trouver dans notre Auteur la circonstance si curieuse de la main tendue par le *Chef de famille à la nouvelle venue, pour l'aider à franchir le Seuil de la maison* où elle fait sa première entrée. *Le Seuil* était en effet le protégé du *θεός ἐπέστωρ*, du Dieu du Foyer; et la mariée devait éviter de l'offenser en le heurtant, ou en le foulant aux pieds. Peut-être ce scrupule, très certainement religieux, venait-il d'une autre origine. Mais il est resté Gascon.

Les Romains eurent d'abord un tout autre idéal du Mariage.

Nous savons comment la Cité naissante manquant de femmes, s'en procura en organisant des

jeux où les Sabins furent conviés, et leurs femmes enlevées comme un butin de guerre. Le Droit garda cette empreinte indélébile du point de départ.

A Rome, le mariage a sans doute les apparences d'un Contrat, mais *de vente rigoureuse* : la volonté du père est dominante, à cause de son *droit de propriété* sur sa fille dont *la tradition* ne dépend que de lui seul. Il en dispose au même titre que d'un meuble ou d'un animal. Quant à la mère, privée de toute puissance, son consentement était considéré comme inutile.

Le jour de la célébration des Noces, la tête de la fiancée passait sous le joug, *jugum, conjugium*; elle tombait ainsi *in manu* de son mari, qui acquérait sur elle le droit de vie et de mort, *quasi filia* : Et ces Paysans grossiers, et ces Soudards brutaux auraient civilisé l'Univers!!!

Nous sommes bien loin de la jeune Gauloise au banquet des Prétendants, offrant la coupe à celui qu'elle préfère, serait-il un étranger; ou de la Vierge Grecque libre de son choix, et devenant la compagne et non *la chose* du mari.

Sans doute, ces brutalités Quiritaires du point de départ disparurent lentement sous l'heureuse influence Hellénique. Mais jusqu'à nouvel ordre, c'est aux Celto-Grecs que nous reportons l'honneur de la création de nos Coutumes Matrimoniales.

§ 2°. — FUNÉRAILLES (1)

Le Chef de famille a rendu le dernier soupir. Son corps sera lavé, parfumé d'essences, enveloppé dans une robe précieuse, le visage couvert d'un voile, et la tête ornée d'une couronne. Il emportera dans la main, un gâteau de farine et de miel pour apaiser Cerbère, et sur les lèvres, l'obole (2) dont il paiera le funèbre passage au Nautonier du Styx (3).

A la porte de la maison se dresse un *vase d'eau lustrale*; le corps déposé sous *le vestibule*, entouré de *cierges allumés*, reçoit l'expression des regrets de ceux qui l'aimèrent vivant; les femmes versent des pleurs, leurs gémissements éclatent. Puis, enfermé dans un cercueil de *bois de Cypres* (4), le corps est posé sur un char, et porté jusqu'à la place où se dresse *le bucher*. Les hommes formant le cortège

(1) Anachar., tome II, page 129 et suivantes.

(2) Froment de Beaurepaire, l'homme de lettres, m'a affirmé que cet usage était encore suivi dans la partie montueuse du Quercy.

(3) Les habitants de la ville d'Hermione s'abstenaient de placer l'obole dans la bouche des morts, suivant Strabon. Caron, le Nocher du Styx, n'exigeait pas d'eux son salaire, parce que leur Ville était consacrée à Proserpine.

(4) Parce qu'il activera l'incinération.

marchent les premiers, suivis par les femmes, tous également *vêtus de noir*, les yeux baissés vers la terre. Des musiciens font entendre des chants lugubres.

L'incinération achevée, les invités prennent part au *repas funèbre* très sobrement servi... et des aumônes sont distribuées aux pauvres. Parents et amis se réuniront encore le neuvième et le *trentième* jour, pour rendre de nouveaux hommages aux mânes du décédé. *Chaque année*, au jour de sa naissance, *ils viendront pleurer sa perte* comme si elle était récente.

S'agissait-il d'un homme Illustre, d'un Savant, d'un Philosophe renommé, ses disciples et ses admirateurs renouvelaient le triste Anniversaire par les manifestations de leur douleur.

De plus, *les morts avaient leur fête générale Annuelle*, qui se célébrait pendant le mois Athis-térion (1).

Supprimons d'abord de ce tableau toute la partie religieuse. Cerbère est mort de faim depuis longtemps déjà; et l'avidé Caron a brisé ses rames à la même époque. Nous n'incinérons plus les corps, nous en reposant sur la nature du soin de les restituer à la terre.

(1) Février suivant les uns, ou Novembre suivant les autres.

Après ce qui précède, point n'est besoin d'insister pour établir que l'Aquitaine moderne honore ses morts comme ils furent honorés dans la Grèce antique.

Le corps du décédé, soigneusement enveloppé, est encore confié à *un cercueil*, exposé dans *le vestibule* de la maison, entouré *de cierges allumés*; à ses côtés se trouve *le vase d'eau lustrale* avec une branche *de buissacré*, agitée par chacun sur le cadavre, en signe de purification. Puis il est déposé sur *un char*, ou tout autre véhicule, escorté par les assistants jusqu'à la tombe. *Les hommes marchent en avant*, suivis par les femmes, tous également *habillés de noir*, la tête inclinée, les yeux en larmes. Les Prêtres prennent la tête du Convoi, chantant tristement et à demi voix, l'Hymne superbe de l'espérance : *In Paradisum deducant te Angeli...* La cérémonie religieuse terminée, les invités vont s'asseoir à *las Nossos tristos*, au repas funèbre (*mourtailhos*), donné par la famille en deuil. On n'y servira généralement que de la *morue salée*, le plat par excellence des jours de mortification, et rarement de la viande, mais alors *bouillie* seulement : car si le défunt se trouvait par malheur condamné aux supplices de l'Enfer, les viandes rôties aggraveraient ses peines (1). Parents et amis se réuniront

(1) Am. Thierry rappelle qu'au temps du Paganisme ces repas étaient donnés aux parents et aux amis *sur la tombe*

encore au *bout du mois et de l'an* en l'honneur du mort; et les croyants adresseront de nouvelles prières pour son salut au Dieu de Miséricorde.

Comme jadis, les Hommes Illustres ont le privilège mérité de réunir autour de leur tombe leurs Admirateurs ou leurs Disciples soucieux de glorifier leur mémoire. D'autre part, la *fête annuelle des morts* compte toujours parmi les plus solennelles : Elle est peut-être la plus respectée dans nos Cités si profondément infectées de scepticisme.

Une chose a fort heureusement changé depuis quatorze siècles, la Religion. Mais la nouvelle venue, en nous apportant la Liturgie qui lui est propre, *laissa subsister, intactes, des Coutumes* trop nobles pour lui porter ombrage.

Et cependant on nous conteste encore nos Origines ?

§ 3°. — RÉJOUISSANCES

Heureux peuple Grec, venu de l'Orient, comme tous les Messies, il passa sur le Monde, l'éclairant

du mort; et de larges aumônes étaient distribuées aux pauvres; le Christianisme consacra cette coutume Païenne. Il raconte les prodigalités du repas funéraire donné par Pamachus à propos de la mort de sa femme Pauline, fille de Paula, la dernière descendante des Scipion, et l'amie célèbre de Saint Jérôme.

Saint Jérôme, liv. 10, page 368 et suivantes.

de ses flammes de météore : Disparu pendant près de mille ans dans la nuit de la barbarie, il remontera sur l'horizon, nouvelle Etoile miraculeuse, conduisant encore les Pasteurs jusqu'au berceau divin de la Civilisation moderne. Rien de ce qui le touche n'est indifférent aux Gascons, pas même ses façons de se réjouir.

Nous ne faisons pas allusion seulement aux Jeux solennels, à périodes fixes, où les Rois et les Césars ne dédaignaient pas de disputer les couronnes; ou le Père de l'Histoire fut acclamé, Eschyle porté en triomphe, jusqu'à la venue de Sophocle son heureux rival. Nous voulons parler seulement de ces joies intimes de chaque jour, qui attestent chez lui le bonheur de vivre, et de communiquer les douces émotions auxquelles il était prédisposé par une imagination ardente, et son extrême sensibilité. Il en devait être ainsi, sous un Ciel dont le soleil revêt tous les objets de couleurs éclatantes, sur une terre salubre et gracieusement accidentée, dont la stérilité fut corrigée par le travail imposé à tous les citoyens sous peine d'infamie, par l'habileté de ses ouvriers, le génie de ses Artistes, de ses Savants, de ses Philosophes, par le labeur de ses nombreux esclaves (1), et l'activité de Marins, aussi intrépides

(1) 15 esclaves pour un homme libre d'après Pausanias.

à la manœuvre, qu'habiles aux finesses du négoce.

En remontant aux origines de son Histoire, où elle se confond avec la Légende, nous trouvons des Héros du champ de bataille sans doute, mais encore Orphée, fils d'Apollon, dont la voix mélodieuse faisait accourir les animaux farouches, et sut fléchir jusqu'aux décrets inexorables des Dieux Infernaux : Amphion qui bâtit la ville de Thèbes aux accords de sa lyre. Les pierres, rendues sensibles, se plaçaient spontanément les unes au-dessus des autres : ainsi s'élevèrent les murailles des maisons, et les remparts de la Cité (1) : Terpandre, étranger chez les Lacédoniens indomptables, qui par les mêmes moyens, éteignit des dissensions menaçantes : Tyrtée, le chanteur boiteux et borgne, dont la voix belliqueuse ranima leur courage abattu par la défaite, et sut leur ramener la victoire. Est-ce légende ou vérité? Nous l'ignorons, mais en affirmant que nul autre peuple n'en produit de semblables. Elle établit, que ses Grands Hommes comprirent de très bonne heure, par une faveur spéciale des Dieux, l'influence irrésistible de l'Art sur les âmes; qu'ils s'empressèrent de les utiliser pour adoucir les mœurs féroces de leurs contemporains, et les convier par les nobles

(1) Id., tome III, page 60 et suivantes.

jouissances à vivre en société. Peut-être nos Conquêteurs Coloniaux ont-ils trop dédaigné l'emploi de ces moyens qui ne coûtent la vie à personne, et qui domptent les hommes les plus rebelles par le simple attrait de l'Art, ce vrai Civilisateur de tous les temps.

Nous préférons Amphion à Pizare.

Ainsi la Musique et la Poésie associées pendant des siècles, avec la Lyre pour auxiliaire, imprégnèrent la Grèce si profondément, qu'elles devinrent l'élément indispensable de toutes manifestations, tristes ou joyeuses, publiques ou privées, civiles ou guerrières. Elles durent varier leurs allures pour s'adapter aux sentiments dont elles devenaient l'expression. Et voilà pourquoi leurs formes se multiplièrent suivant les besoins. Nous verrons un peu plus bas comment les Celtes surent profiter de leurs leçons.

§ 4^e — DANSE, CHANT

La Danse est si naturelle à l'homme qu'on la trouve chez les peuples les plus sauvages. Les Grecs surent en faire un art admirable, à l'usage du Guerrier chargé de ses armes, du grave Magistrat s'avançant vers son tribunal, du Prêtre officiant dans le Temple, de l'Amoureux égaré par ses

emportements, de l'Affligé succombant sous le poids de sa douleur (1).

Telle fut l'Ecole à laquelle se formèrent les mœurs de notre Gascogne. Elle chante comme ses Maîtres chantèrent, les Dieux, la Patrie, et ses Hommes Illustres; elle chante à la ville et à la campagne, aux banquets des noces, ou *chacun*, jeune ou vieux, *doit chanter à son tour*. Elle a des Chansons des moissons et des vendanges, de deuil, d'amour, et du berceau; et cependant les plus nombreuses sont *les chansons à danser*.

Ainsi nous n'avons rien à envier à la Grèce. Nous apprimes docilement tout ce qu'elle voulut nous enseigner.

Mais aussi quels danseurs intrépides que nos Gascons!!! Dès que la jeunesse se trouve réunie, à l'occasion des récoltes de toute nature, aux noces, aux fiançailles, aux veillées, filles et garçons se prennent par la main.

L'un d'eux entonne sa chanson favorite, la ronde s'ébranle, et tous à l'unisson reprennent le refrain (retoc).

Si nous nous souvenons de la ronde échevelée des Bacchantes, de la ronde grave et mesurée des fêtes des Déesses chastes, sculptée sur le bouclier

(1) Id., t. II, p. 469 et suiv.; t. III, p. 312 et suiv.; t. VI, p. 73 et suiv.

d'Achille, nous pourrions facilement désigner celui qui le premier sut unir la musique et la poésie à la danse; et voilà pourquoi sans doute *ορχέω ορχεσται* signifiait également *danser*, et *faire danser* (1).

Mais la chanson ne prit pas pour elle tout le mérite de diriger les pas, et de marquer la mesure; les Grecs dansèrent aussi accompagnés en cadence, au son des instruments. Ainsi faisons-nous encore aujourd'hui, avec un orchestre un peu primitif peut-être, mais précieux au point de vue où nous sommes placés. Un Artiste y suffit.

Il tient de la main droite un flageolet à trois trous, *la flutte de Pan* si vous voulez; et son bras supporte un instrument dont le nom va authentifier nos recherches, *Lou tympanoun*, Τύμπάνος. Il consiste en une planche de bois de 0.80 centimètres de long

(1) Je trouve dans un article du journal *la Patrie* du 20 avril 1897 intitulé CHANTS POPULAIRES CRÉTOIS, la phrase qui suit, écrite par un Français qui avait vécu dans le pays :

« Outre la poésie héroïque, on trouve en Crète une foule de
» chants qui célèbrent l'amour et les passions du cœur humain.
» Les poèmes d'amour sont généralement composés de disti-
» ques (*mantinades*), et on les entonne en dansant; les hom-
» mes et les femmes se tenant par la main et formant la
» chaîne, avancent et reculent d'un pas rythmique. »

Quel est le Gascon qui, en lisant cette description sommaire des mœurs Crétoises, ne reconnaîtra pas la *Ressegado* de nos chers paysans ?

Qu'ils la conservent longtemps encore, par respect de la tradition Gréco-Celte.

environ sur 0.25 de large. Des cordes sonores, quelques-unes métalliques, fixées aux deux extrémités de la planche, sont tendues sur deux chevalets; et l'Artiste bat la mesure sur les cordes avec une baguette de bois, tandis que le flageolet chante la mélodie. Le nom de l'instrument révèle assez son origine, et sa forme rudimentaire son antiquité. Telle était la musique du premier bal auquel j'assistais, conduit par ma nourrice : bal public et fort animé, qui se tenait chaque dimanche, après Vêpres, sous la Halle aux grains de Lectoure.

Les temps sont bien changés depuis quelques années. On danse beaucoup moins en Gascogne, et on n'y chante guère plus. J'en sais bien les raisons; mais ce n'est pas ici que je dois les exposer.

§ 5. — LA HESTONNAOU OU FÊTE LOCALE

La Grèce, profondément religieuse, croyait qu'un bon Génie s'attachait à l'enfant, dès le moment de sa naissance; qu'il présidait à toutes ses actions, et le protégeait jusqu'au tombeau.

Les Villes et les Dêmes espérèrent le même avantage en se plaçant sous le patronage d'une Divinité de leur choix. Athènes avait adopté celui

de Minerve(1). Une fête célébrée, chaque année, en l'honneur du Dieu tutélaire, devait assurer à la Cité toutes ses faveurs(2). Or, la Danse était *un élément essentiel* de ces solennités religieuses. Les Saints prirent la place des Dieux exilés; et la Fête locale a continué de subsister, pour honorer le nouveau Patron de la Ville ou du Village.

§ 6. — LANGUILANNEUF

Voilà bien des Coutumes Grecques confondues depuis des milliers d'années dans celles de la Gascogne.

Mais avant de terminer ce Chapitre, nous voulons en examiner quelques autres d'origine peut-être différente.

Etudions un peu Languilanneuf, ou *Laguilhounè* comme on dit dans le Gers, fête Solsticielle d'hiver, religieuse par conséquent, mais civile en même temps, et conservée à ce titre. C'était de l'avis unanime des Historiens, une *Coutume Gauloise* et si profondément descendue dans les mœurs, qu'elle subsiste encore... Faisons des vœux pour qu'elle

(1) Celles que les Athéniens appelaient simplement *la Vierge*. (Pausanias, *Voyage historique*, chapitre 12.)

(2) Les Panathénées ou fête de Minerve, Déesse tutélaire, était la plus magnifique d'Athènes.

ne tombe jamais en oubli. Son antiquité doit lui valoir ce privilège.

Si nous en croyons Bouché de Cluny (1) le Soleil était honoré chez nos aïeux, comme Père de la lumière, Vainqueur des ténèbres, et Souverain dispensateur des fruits de la terre qu'il féconde de ses rayons : Les Druides furent les premiers à connaître son évolution exacte. Ils composèrent le mot *Bel-en-os* de trois mots Celtes (loin au-dessus de nous) qui devint le symbole du mouvement solaire, et déterminait la période des cérémonies usitées dans toute la Celtique. L'échéance arrivait le 25 décembre, au Solstice d'hiver : premier jour à la fois de la *renaissance du Soleil* et de la *Nouvelle année*. Il va devenir l'occasion d'une double fête *religieuse* et purement *humaine*. C'était pendant cette nuit solennelle que se célébraient les mystères Druidiques dans les profondeurs des forêts sacrées, avec une mise en scène lugubre. Voilà le fait religieux historique. Qu'en est-il resté ? rien, que la promenade de nuit de nos jeunes gens. Nous avons suivi *Laguilhouné* pendant notre enfance, et voici en quoi elle consiste.

Quelque temps avant les fêtes de Noël, une élite de la jeunesse se présente, le soir, devant les

(1) Les Druides, page 111 et suivantes.

fermes hospitalières de la Commune, et sans frapper à la porte, chante à l'unisson des vers consacrés, exprimant *des sentiments religieux*, et des *vœux de prospérité et de bonheur* pour la famille. La porte s'ouvre de l'intérieur, et la *maîtresse de la maison* offre le feu pour réchauffer les visiteurs, le pain et le vin pour les reconforter. Puis elle glisse discrètement des *œufs* dans leur panier, et de la *farine* dans leur sac : voilà bien *nos étrennes du Jour de l'An*, acquittant l'expression des bons souhaits. Qu'importe la nature de l'objet donné ? Ces approvisionnements amassés de maison en maison, seront convertis en un immense gâteau, que le Curé bénira pendant la *messe de minuit*, pour être distribué à tous les assistants.

Telle est la coutume de *Languilanneuf* devenue Chrétienne.

Mais d'où lui vient ce nom ?

Si nous en croyons nos artistes en étymologies, nos pères étaient animés d'un tel enthousiasme pour la langue Latine, qu'ils s'en servirent 1000 ans avant la fondation de Rome : *Ad viscum annus novus!!!* l'année nouvelle au Guy!!!

Ovide constate, en effet, que les Druides avaient la coutume de *clamare ad viscum*, de faire appel au Guy sacré, tandis qu'ils allaient le couper solennellement sur les chênes des forêts avec une serpe

d'or. C'était la célébration *religieuse* du Solstice. Mais il serait aussi juste de la confondre avec la *fête des étrennes*, que de la faire consister plus tard dans la *Messe de Minuit*. S'il en était ainsi, *Lagui-lanneuf* aurait disparu avec la religion Druidique. Or, Duchesne constate en ses *Antiquités de France*, que *de son temps*, les enfants criaient *Aqui lan neuf* à Dreux et autres lieux, *au jour de l'an, pour demander les étrennes!* et nous prouvons que la Coutume subsiste encore dans notre vieille Aquitaine.

La fête *religieuse* du Guy a disparu avec la religion Druidique : et la fête *humaine des étrennes du jour de l'an* est plus que jamais en honneur. Constatons d'ailleurs que la disgrâce du Guy n'a été que relative. En effet, si vous visitez les Eglises, de Paris notamment, le jour de la fête de Noël, vous en trouverez les portes assiégées par de braves gens empressés à vous vendre des *bouquets de Guy* que chacun achète, et emporte dans sa maison après qu'ils ont été bénis; comme les croyants emportent *les buis* de la fête des Rameaux. Est-il nécessaire de faire remarquer que c'est en souvenir de ce jour consacré *aux étrennes* par les Gaulois, que les enfants placent encore leurs souliers sous les cheminées la *veille de la naissance du petit Noël*, pour que celui-ci, toujours généreux, puisse y déposer les joujoux qu'ils convoitent.

La religion Druidique était certainement oubliée au VII^e siècle, *mais non la fête humaine du jour de l'an*. Nous allons voir, en effet, par un passage de la Vie (1) de Saint Eloi, évêque de Noyon, qu'il en est encore à redouter la confusion pour ses ouailles; car il leur disait :

« Que nul ne fasse aux Calendes de Janvier des
» choses défendues, ridicules, *antiques*; et déshon-
» nêtes, soit *en dansant*, soit *en tenant table ouverte*
» PENDANT LA NUIT, soit en se livrant aux
» excès du vin... »

Voilà bien le RÉVEILLON traditionnel, ou fête très humaine de la renaissance de l'Année ou du Soleil.

Les scrupules du Saint deviennent évidents lorsqu'il ajoute :

« Que nul, à la *fête de la Saint Jean* ou à cer-
» taines solennités des Saints, ne célèbre LES
» SOLSTICES, par des *danses*, des *festins* et des
» chants diaboliques... »

Toutes ces recommandations étaient sages, car les superstitions sont tenaces au moins autant que les Fêtes traditionnelles.

Mais quelle est donc la racine du mot que nous cherchons ?

(1) Ecrite par Saint-Ouen, archevêque de Rouen, cité aux *Curiosités de l'histoire et croyances propres du moyen âge*, par Jacob. Paris, 1850. Delahaye. P. 12 et suiv.

Le savant abbé Espagnolle, Prêtre aussi vénérable que savant scrupuleux et modeste, rétablit la vérité sur ce point comme sur bien d'autres (1). *αγκι-λεν-νεος*, le Gascon traduit par *aki-l'an-naou*, *voici l'an nouveau*. Tous ces mots sont encore de notre langue courante, bien que datant de vingt-cinq siècles. Ainsi les Grecs donnèrent un nom, parvenu jusqu'à nous, parfaitement reconnaissable, à une Coutume des Gaulois, la Fête du jour de l'An. Nous avons ainsi un avant-goût du savoir-faire des *extracteurs de quintessence latine*.

Après nous avoir prouvé que nos pères parlaient latin quelques milliers d'années avant la création de la langue, ils pourront établir avec une égale évidence, que les Romains, après la conquête de notre Aquitaine, se hâtèrent d'y semer à pleines mains du Grec, spécialement Dorien, dont nous aurions paraît-il retenu quelques mots ! *risum teneatis...*

§ 7°. — LE SOLEIL VAINQUEUR, OU FÊTE DE LA
SAINT JEAN (24 JUIN) — ROGATIONS

Les grandes solennités réservées aux Soltices indiquent avec certitude que le Printemps et les

(1) L'origine du Français, 1888, Paris, Delagrave.

Equinoxes devaient être aussi l'occasion de fêtes religieuses.

Leur retour régulier mettait les Gaulois en demeure d'honorer le Dispensateur des richesses; et quelle époque mieux choisie que celle où la terre fleurit sous la généreuse haleine des vents chauds, où le flot des épis dorés ondule sur les champs. La prière de reconnaissance après celle de supplication et d'espoir.

Ces fêtes étaient *emblématiques*, et représentaient la lutte de l'Été contre l'Hiver vaincu; de grands feux étaient allumés sur les hauts plateaux en l'honneur du Vainqueur. Et la *danse religieuse*, calculée d'après les évolutions du Soleil, s'agitait au tour du foyer, après la cueillette des plantes qui lui étaient consacrées. Or, encore aujourd'hui, la veille de la Saint Jean-Baptiste, à la chute du jour, un grand feu (*Halho*) (ελη, εϊη), chaleur ou éclat du soleil) est solennellement allumé dans chaque village d'Aquitaine, par le Curé, entouré de ses ouailles; et tandis que la flamme pétille, sa voix autorisée appelle les bénédictions Célestes sur les récoltes et sur les troupeaux (1).

(1) O. Sullivan, *Irlande, Poésies des Bardes* (1853, Glashin, p. 79), rappelle que le Soleil fut le Dieu par excellence des Irlandais; que la Fête principale du Dieu du Feu se célébrait à l'Equinoxe du Printemps, et encore aujourd'hui à la Saint

Encore aujourd'hui, le paysan Gascon, va cueillir pendant la nuit mystérieuse, les germandrées connues de lui : Il les disposera en forme de *croix*, et les fixera sur la porte extérieure des Etables. Ainsi les animaux seront préservés, pendant toute l'année, des maladies contagieuses, ou de la funeste influence des Maléfices (1).

La fête *des Rogations* avait, elle aussi un équivalent dans les Gaules. Mais le Soleil fut, dans toute l'Antiquité, un objet de vénération universelle; et nous retrouvons son Culte, bien souvent uniforme, notamment chez les peuples agriculteurs. Par exemple, les *Fratres Arvales*, (de *arva* champ), le front couronné d'épis, conduisaient, deux fois par an, le peuple recueilli, autour du territoire de Rome, appelant les faveurs des Dieux sur les fruits de la terre. Aussi n'oserions-nous pas nous en prévaloir au profit de notre thèse.

Les faits qui précèdent sont d'ailleurs assez probants par eux-mêmes.

Jean; que la Coutume des *feux de joie* à la mi-août est toujours suivie en Irlande.

C'est donc bien une Coutume d'origine *Celte* et non pas *Romaine*.

(1) Il est bon de rappeler que chez les Grecs, comme plus tard en Gaule, les solennités commençaient, après le coucher du Soleil, *la veille* des jours de Fête (per *vigilium*).

§ 8°. — CHARIVARI — BRÉNADO

Le Charivari serait-il d'origine Hellénique, comme plusieurs Auteurs l'ont soutenu ? Son nom, Français d'abord, semble dérivé de *χάρηθόω* (avoir la tête rompue par des craiailleries), d'où *χαρηθάρια*. D'autre part, son nom Gascon *Brénado*, pourrait encore le faire croire; car ce mot dérive tout naturellement de *Βρομώδης* (bruyant). D'autres en font honneur à la Celtique (*choary*, jeu, plaisanterie), et *vari* pour *mari* (chagrin). Les Néo-Latins le revendiquent, de leur côté, avec le mot barbare *chalybarium*, emprunt évident à une langue étrangère, mal dissimulé sous une forme latine.

Sur la Coutume en elle-même, à laquelle chaque peuple a pu donner un nom particulier, elle doit être aussi ancienne que la répugnance que provoquent les *secondes noces*, répugnance dont la *brénado*, fut la manifestation publique. Et les législateurs n'ont pas échappé au même sentiment : car les lois de toutes les époques se sont montrées sévères contre les remariages, dans l'intérêt des enfants du premier lit, et quelquefois de la pudeur publique.

Le Charivari consiste en un attroupement bruyant à la porte des coupables. Les artistes sont munis

de cornes et sifflets, de poêles, chaudrons et bassinoires, instruments ordinaires de cette sorte de concerts. Il n'est pas rare même d'y entendre des Couplets de circonstance, qu'il serait quelque fois imprudent de proposer comme des modèles de bon goût; c'est le *Vulgus* exerçant lui-même les fonctions Censoriales.

Plusieurs peuples de l'antiquité, notamment ceux d'origine Asiatique, d'accord avec la loi Quiritaire, réservaient toutes leurs faveurs à la femme *univira*, c'est-à-dire qui n'a connu qu'un seul homme. Celle-là, la vraie *materfamilias* ou *matrona*, était, vivante ou morte, entourée de tous les hommages (1). Le Charivari vengeait la conscience publique de celle qui l'avait offensée, en se remarquant. Mais il ne respecta pas ces limites étroites. Il se manifesta aussi à la porte *du veuf* qui convole. Et cette circonstance nous suffit pour lui dénier une origine Latine. Il a même l'indiscrétion de retentir jusque devant la maison des maris trop peu soucieux de la fidélité de leurs femmes, ou qui se laissent battre par elles; ce qui lui donne quelquefois un caractère irritant, et nécessite l'intervention de l'Autorité, souvent impuissante à prévenir des accidents.

(1) Ce scrupule se trouve aussi chez les Athéniens. La femme du *Roi des sacrifices* doit être *univira*, *πρωτοκόνη* (femme d'un premier mari).

Quoi qu'il en soit de son origine, le Charivari de toutes les époques se montre le gardien des bonnes mœurs, et l'exécuteur spontané de qui les offense.

§ 9^e. — LA COMMUNE

La Gaule était primitivement occupée par des Tribus nombreuses, fort jalouses de leur indépendance! Elles en avaient pris l'habitude dans le désordre de leur vie nomade, dont la durée est restée inconnue. De cet état confinant à l'anarchie, et après leur halte définitive, résulta l'inconvénient de guerres intestines à peu près incessantes, cause de faiblesse au jour de l'invasion, et qui favorisa, malgré des vertus héroïques, l'action des Romains habiles à profiter des dissensions Nationales.

Les Tribus n'étaient pas séparées seulement par des Administrations indépendantes, mais encore par des nuances de langage de Canton à Canton, encore reconnaissables malgré leur nombre, pour les initiés au secret de nos vieilles langues Méridionales.

Or, les colons Doriens apportèrent en Gaule, avec une Civilisation plus avancée, des Institutions purement démocratiques; car à côté même d'une

Caste supérieure, ils gardaient le droit de suffrage (1), la Loi ne devenant obligatoire chez eux, que par le Vote du peuple. La paix comme la guerre dépendait de sa seule volonté. Telle était l'organisation politique des Gaulois au moment de l'invasion Romaine. Par où l'on voit, que la Constitution du *Municipe*, devenue d'abord si odieuse et si fatale à ses Chefs spoliés, ne fut que l'utilisation d'une vieille Coutume nationale, dans un intérêt de fiscalité.

Mais les Institutions démocratiques, comme l'or pur, conservent toujours leur valeur, malgré les abus qu'on en peut faire.

Valentinien en créant les *Défenseurs des Cités*, donnait déjà un Protecteur aux faibles contre les forts.

Le *Breviarium* des Visigoths confirma l'innovation, et accorda le Droit d'élire les Agents des Administrations locales. Il put résister aux Invasions des barbares, et prouver ainsi sa vitalité, sans parler des services nombreux par lui rendus.

Pendant le moyen âge, les *Municipes*, *Jurades*, *Communes*, etc., etc., offrirent à la liberté individuelle et à la propriété privée sa condition essentielle, une protection qui assura leur salut par le sentiment de la solidarité.

(1) Schlosser. *Histoire universelle de l'Antiquité*, tome 1, C. 9, livre 15, page 382.

L'Aquitaine leur dut d'abord une prospérité relative, qu'anéantit la guerre des Albigeois au XIII^e siècle, et au XVI^e celle de la Réforme religieuse.

Elle dut encore à la pratique des mœurs Municipales, et à son Droit civil, de traverser la période Révolutionnaire de 1793 sans éprouver les déchirements terribles qui ensanglantèrent la plupart de nos Provinces du Nord.

La liberté Municipale, si essentiellement Celto-Grecque, nous a graduellement conduits à la conquête du gouvernement Parlementaire... Mais son œuvre restera incomplète, tant que nous ne jouirons pas de la *décentralisation* la plus large assurant à la *Région* le droit de s'*administrer* à son gré, et suivant ses besoins. Elle est en effet la conséquence naturelle du droit Municipal, et son complément nécessaire. Nul ne croit plus que le despotisme Centraliste ou Bureaucratique constitue la sauvegarde de l'*unité Nationale*. Il nous a conduits à la privation de tout Gouvernement, et à l'indifférence sinon au dégoût de la Politique et des Politiciens.

§ 10^e — RELIGION GRECQUE ET PHILOSOPHIE
PYTHAGORICIENNE EN GAULE

César fut très surpris de trouver la Religion Grecque dans la Gaule Méridionale, jusqu'à la

Saône et l'Allier (1). Est-il nécessaire, de demander qui l'y avait importée?? Il y rencontra beaucoup mieux : la philosophie de Pythagore.

Ce grand homme naquit à Samos six siècles avant Jésus-Christ. Il fut le fondateur de l'*Ecole Italique*, et le premier qui donna son nom à la *Philosophie*.

Son génie, sous toutes les formes, a plané sur l'Italie et sur la Grèce, sur l'Espagne et sur la Gaule, dont les peuples vivaient rapprochés par des relations incessantes, par des besoins identiques, et par leurs langues, ne différant

(1) De (Diis) tandem fere quam reliquæ gentes habent opinionem. (Bel, Gal, vi-17.)

Am. Thierry, *Hist. des Gaul.*, p. 478 et suiv.

Le culte des Dieux de la Grèce avait pénétré de bonne heure dans la Gascogne. En voici la preuve : La fontaine Municipale de Lectoure (Gers) est encore appelée *Hounthèlio* (ἥλιος, soleil). Elle coule dans une vaste salle carrée taillée dans le roc exposée au Midi. La tradition a conservé le souvenir du *Temple du Soleil* dont l'enceinte parfaitement intacte a seulement changé de destination. Elle établit encore, que Saint Clair ou Clerc, vénéral dans le pays, avait été lapidé au pied de ce rocher, pour avoir refusé de sacrifier aux Idoles. Les lettrés locaux donnent aussi à cette fontaine le nom de *Diane*, Déesse de la Lune. On peut supposer, sans violer aucune vraisemblance, qu'Apollon avait gracieusement offert l'hospitalité à sa sœur dans son temple : et les deux noms sont également justifiés. *Di-a-nos*, jour et nuit en langue Celte.

Le lac de Toulouse, dont le Consul Cépion pillait le trésor, était consacré au Soleil, comme le *Coq* réveille-matin : le *Coq Gaulois*.

que comme de simples Dialectes. Il enseignait l'Immortalité de l'âme (1), et sa migration dans un corps nouveau, après la mort : forme originale de la sanction de la Divine justice.

Cette doctrine était suivie dans les Sanctuaires Gaulois si publiquement, qu'on a prétendu que Pythagore leur avait empruntée (2). En tous cas, son voyage chez les Druides n'est pas contestable.

Nous préférons dire, avec Hérodote, que l'honneur de l'invention appartient aux Prêtres de l'Égypte. Ils l'enseignèrent à Pythagore en sa qualité d'initié à leurs mystères (3).

Mais ces discussions, de simple curiosité historique, sont pour nous sans intérêt. Il nous suffit d'établir *les relations intimes de la Grèce avec la Gaule Antique*, et la confusion de leurs âmes dans une Foi commune, la plus noble qui ait fleuri dans ces temps reculés.

(1) *Massiliæ mænia egresso, vetus ille mos Gallorum occurrat, quos memoria proditum est, pecunias metuas, quæ his apud Inferos redderentur, dare solitos, quia persuasum habuerunt, animas hominum immortales esse : dicerem stultos, nisi idem Braccati sensissent quod Palliatus Pythagoras credidit.* (Val. Maxim lib. 26-10.)

(2) César, lib. 6, § 15. Diod., lib. 5, § 28. Strabon, lib. 4. Bouché de Cluny soutient que les préceptes Religieux et Moraux, comme la science Astronomique d'Égypte, étaient d'origine Celte. (Les Druides.)

(3) Hérod. Euterpe, lib. 2, c. 123.

§ 11 — DROIT CIVIL GASCON D'ORIGINE GRECQUE —
LOIS CIVILES USUELLES — MARIAGES — SUCCES-
SIONS — PROPRIÉTÉ, ETC., ETC.

Nous ne faisons pas œuvre de Jurisconsulte, nos recherches tendant uniquement à mettre en évidence l'origine Celto-Grecque de notre langue Gasconne. Mais il doit nous être permis d'affirmer, malgré l'enseignement Officiel, que les lois Civiles, encore suivies en Gascogne, lui furent apportées par les Hellènes, en même temps que leurs Coutumes et leur Vocabulaire, que leur Philosophie et leur Religion.

Il suffit, pour s'en convaincre, d'indiquer en quelques mots, les lois Organiques de la Famille et de la Propriété dans la Grèce antique, l'Institutrice bien authentique de la Gaule.

1° Le régime *dotal*, avec la distinction des biens en *dotaux et Paraphernaux*;

Ce Régime, d'origine incontestablement Grecque, avait été adopté par les Celtes bien antérieurement à la Conquête Romaine. César atteste, en effet, au moment où il s'empare de leur pays, *que la femme Gauloise, en se mariant, apportait une dot qui devenait INALIÉNABLE, et dont le mari avait l'admi-*

nistration⁽¹⁾. Ils n'attendirent donc pas les Romains pour pratiquer *la dotalité*.

2° L'Égalité des partages des successions entre les enfants *légitimes* (filles ou garçons), du Chef de famille, sans autre différence que celle qui résulterait d'une disposition testamentaire;

3° Part modique attribuée à l'enfant naturel ;

4° Partage égal des successions collatérales entre parents au même degré;

5° La propriété constitue un droit personnel, dépendant de la seule volonté du possesseur de la chose, qui en dispose à titre gratuit ou onéreux, l'exploite, la transforme, ou la donne en hypothèque suivant son intérêt ou ses calculs;

6° Le testament, dont Solon a imposé les conditions de validité, toujours les mêmes depuis vingt-quatre siècles (2).

Nous n'ignorons pas que les Romains copièrent servilement cette Législation, dont ils se firent honneur; et nul n'osa les contredire, parce qu'ils étaient les plus forts. Mais leur sommes-nous redevables de cette importation Juridique??

(1) Lib. 6, ch. 19.

(2) *Antiq. Grec. ou Tableau des mœurs, usag. et instit. des Grecs.* (Paris, Didot, 1837, 2 vol. in-8. L'Anglais Robinson traduit sans nom d'auteur.)

Nous ne le croyons pas. En effet, s'il en était ainsi, elle aurait dû s'effectuer simultanément dans les Provinces du Nord et du Midi de la Gaule. Or, tandis que dans les premières, sa durée se mesure à peine à celle de l'occupation Romaine, ce Droit persista, indélébile, dans les secondes, et les protégea efficacement contre les exigences d'un Clergé avide, et les usurpations d'une Noblesse orgueilleuse. Le Nord en fut réduit à créer *des coutumes*, variant de Ville à Ville, avec des Droits Seigneuriaux, d'Aïnesse, de Masculinité, de sujétion sous toutes les formes, Services, Redevances, Tailles, Corvées, et Dîmes prélevées jusques sur la pudeur des jeunes mariées : toutes charges aussi incompatibles avec l'indépendance de la propriété qu'avec la dignité des personnes.

Il est vrai qu'une fleur germa sur ce fumier; fleur bien digne de l'âme Gauloise, *la Communauté des biens entre époux*.

Notre malheureuse Aquitaine dut subir, comme ses voisins du Nord, toutes les vicissitudes des invasions, des conquêtes successives, des guerres incessantes, les partages des terres avec les nouveaux venus, jusqu'aux Sarrasins, les derniers en date. Mais elle garda fidèlement son Droit Grec dont le Législateur moderne a fait une Loi générale.

Le Code Civil fut, pour certaines Provinces du Nord, l'une des principales Conquêtes de la Révolution de 1789 : tandis qu'il n'a rien changé d'essentiel à notre vieux Droit Aquitanique, Grec avant de s'appeler Romain ou Français.

L'Hellade démocratique s'était fait des lois nécessaires à son essence. Les Lycurgue, les Charondas, les Solon, ne pouvaient naître que chez un peuple noble par le cœur, supérieur par le génie, doué d'aptitudes exquisés, qui lui donnèrent en Philosophie des Pythagore et des Platon, des Aristote dans les Sciences, des Poètes du nom d'Homère et d'Eschyle, des Artistes comme Praxitelle et Phidias. Tel était bien le milieu dans lequel devait s'élaborer l'application à la vie Sociale des principes philosophiques et scientifiques éclairée par le sentiment de la Justice.

Les Grecs, vrais créateurs du Droit, le révélèrent au monde après l'avoir expérimenté. Et les Gaulois en firent leur profit.

Villemain avait dit excellemment (1) avec sa profonde connaissance de l'Histoire, et sa haute raison :

« Les Romains, il faut le dire, comparés aux » Grecs, *ne furent jamais que des sauvages civilisés,*

(1) Sur la Répub. de Cicéron, t. II, p. 91.

» *des barbares pleins d'un admirable talent d'im-*
» *tation*, instruits à force d'art dans une urbanité
» qui ne passait pas jusqu'au fond de leurs mœurs,
» et qui polissait leur langage sans humaniser leur
» nature. »

Tertulien va justifier l'exactitude de l'appréciation.
Il nous fait assister à une représentation du
Cirque, d'assez longue durée. La nature avait ses
exigeances au Théâtre comme ailleurs! *Sic evenit,*
ut qui in publico, vix necessitate vesicæ tunicam levet,
idem in Circo aliter non extollet nisi totum
 pudorem in faciem omnium intentet!!!

Ces exhibitions écœurantes et habituelles, empê-
chèrent certains Empereurs d'assister aux specta-
cles; ce sentiment de dégoût leur fait honneur.

Et ces Sauvages auraient civilisé les Gaules (1)!!

§ 12° — CHARONDAS — INSTRUCTION GRATUITE
ET OBLIGATOIRE — SERVICE OBLIGATOIRE —
ASSISTANCE GRATUITE.

Combien de nos lecteurs seront étonnés d'ap-
prendre que, hier encore, nous empruntons à la
Grèce les Institutions généreuses dont notre
troisième République se montre si légitimement
fière.

(1) Voir aux Annexes.

Ecoutez plutôt.

Après la destruction de Sibaris par les Crotoniates, une Colonie Grecque vint bâtir une nouvelle Ville près de la fontaine de Thuris (1), et choisit Charondas pour lui donner des Lois (444 ans avant J.-Ch.). Citons-en quelques-unes.

Il exclut de toute fonction publique celui *qui donnait une belle-mère à ses enfants*. Est-il nécessaire de demander l'origine de la Coutume des Charivaris contre les vœufs remariés??

Il confiait *les biens* de l'Orphelin à la famille paternelle, et *sa personne* aux parents de la mère; sage précaution que les législations postérieures ont eu le tort de ne pas prendre. Il rendit *l'instruction gratuite et obligatoire*; *obligatoire* aussi le service Militaire : celui qui refusait de porter les armes, ne subit pas la peine de mort, comme dans la plupart des Républiques de son temps; il l'exposait sur la place publique *en habits de femme*. Le Législateur avait compris que la mort est moins pénible que le déshonneur : *Obligatoires* encore les soins à donner aux malades, *les médecins étant devenus des fonctionnaires* payés par le trésor Public, comme les Pédagogues.

(1) Diod. Sic., lib. 12, § 6, etc., etc., aujourd'hui *Torre Bodognato*.

Ainsi, instruction *gratuite et obligatoire*, service *obligatoire*, *médecine gratuite*, voilà ce qu'un Législateur Grec avait institué deux mille trois cents ans avant la troisième République Française.

Et nunc erudimini.

Nous appelons de tous nos vœux au Ministère de l'Instruction Publique, un Jurisconsulte soucieux des progrès de la science des Lois. Il n'hésiterait pas, s'il était éclairé, à créer une *chaire spéciale à l'Etude des Institutions de la Grèce*, si purement démocratiques. Elle serait au moins aussi féconde que ses voisines du Droit Romain.

Ai-je besoin de justifier ce long chapitre ? Il est clair que si nous avons suivi, depuis les temps préhistoriques, les Institutions et les Coutumes Celto-Grecques, la cause n'en peut être ailleurs, que chez nos aïeux ; elles nous appartiennent comme le sang qui coule dans nos veines ; et nous avons conservé pieusement ce précieux héritage. Cette fidélité inaltérable aux Traditions immémoriales, témoigne de leur antiquité d'abord ; de plus qu'elles donnaient satisfaction aux besoins, aux croyances, aux délicatesses d'un Peuple resté *lui-même* depuis des milliers d'années.

Et ce Peuple aurait oublié sa Langue et ses Institutions pour adopter celles d'un conquérant détesté, cinq ou six cents ans après son expulsion du sol

qu'il couvrit de meurtres et de ruines!!! Ce choc en retour peut amuser des Académiciens, et nous valoir les ingénieuses découvertes de leur imagination féconde.

Mais ils auront beau faire, on ne supprime ni l'Histoire, ni le bon sens, même avec les complicités Officielles.



Nous expliquons, après la suppression, ce que nous
plus concise, en ayant l'intention de donner
leur influence avait été aussi favorable au
Gaulois.

Les Grecs, les premiers en date, s'étaient mis en

Il n'est pas de nos devoirs de nous en occuper, et nous ne sommes pas en mesure de le faire. Les lois de la République nous ont donné le droit de nous occuper de nos affaires, et nous ne pouvons pas nous en occuper. Les lois de la République nous ont donné le droit de nous occuper de nos affaires, et nous ne pouvons pas nous en occuper.

Il n'est pas de nos devoirs de nous en occuper, et nous ne sommes pas en mesure de le faire. Les lois de la République nous ont donné le droit de nous occuper de nos affaires, et nous ne pouvons pas nous en occuper. Les lois de la République nous ont donné le droit de nous occuper de nos affaires, et nous ne pouvons pas nous en occuper.

Il n'est pas de nos devoirs de nous en occuper, et nous ne sommes pas en mesure de le faire. Les lois de la République nous ont donné le droit de nous occuper de nos affaires, et nous ne pouvons pas nous en occuper. Les lois de la République nous ont donné le droit de nous occuper de nos affaires, et nous ne pouvons pas nous en occuper.

Il n'est pas de nos devoirs de nous en occuper, et nous ne sommes pas en mesure de le faire. Les lois de la République nous ont donné le droit de nous occuper de nos affaires, et nous ne pouvons pas nous en occuper. Les lois de la République nous ont donné le droit de nous occuper de nos affaires, et nous ne pouvons pas nous en occuper.



CHAPITRE VI



DESTINÉE DE NOS DIALECTES APRÈS CÉSAR — § 1^{er}
PREUVES *juridiques* DE LEUR CONSERVATION ININ-
TERROMPUE JUSQU'AU VI^e SIÈCLE — § 2 PREUVES
historiques DE LEUR CONSERVATION JUSQU'A LA FIN
DU X^e SIÈCLE — SAINT IRÉNÉE — SIDOINE-
APOLINAIRE — SULPICE-SÉVÈRE — LES CON-
CILES, ETC., ETC. — § 3 RAPPORT DE L'ABBÉ
GRÉGOIRE A LA CONVENTION NATIONALE (1794)
AU NOM DU COMITÉ DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.
AVEUX PRÉCIEUX — RAISONNEMENTS SINGULIERS
— § 4 OU NOUS EN SOMMES — LES DIALECTES
GAULOIS PLUS QUE JAMAIS VIVANTS REVENDIQUENT
LEURS DROITS.

????

Nous espérons, après ce qui précède, qu'il ne sera plus contesté, qu'avant l'intervention Germanique, deux influences avaient agi successivement sur les Gaules.

Les Grecs, les premiers en date, s'étaient mêlés et

confondus fraternellement, à une époque immémoriale, avec la population indigène. Ils lui apportèrent avec ses Institutions civiles et religieuses une très large contribution dans le Vocabulaire de ses Dialectes définitivement constitués; et le temps a vainement essayé sur eux ses expériences destructives.

Quand arrivèrent les Lieutenants de César, la place était absolument prise; la langue Celto-Grecque et l'écriture fonctionnaient comme monnaie courante et Nationale. Le Latin ne pouvait plus jouer qu'un rôle effacé, accessoire, surtout si on tient compte des brutalités de la conquête.

En effet, quelle fut sa conséquence immédiate et dès le temps d'Auguste? La constitution de la *grande propriété* au profit des envahisseurs, ou de leurs rares complices traîtres à leur pays. Le cultivateur dépossédé, réduit à l'état de *Colonus*, engage sa personne et ses biens à un maître, moyennant un abri, la vie sauve, et une bouchée de pain noir pour lui et sa famille (1). Attaché à la glèbe, inséparable du fond de terre, il en suit la condition quand il est aliéné. L'Etat ne se souvient de lui que pour lui arracher un impôt personnel

(1) Sur cette question, voir l'*Essai histor. sur le Colonat en Gaule*. F. Blanc. Blois, Géraud, 1866. Il indique les sources et cite les textes.

la *Capitation* qui deviendra plus tard le prétexte à des extorsions révoltantes. Dioclétien supprimera le *droit de propriété* à son préjudice, en lui interdisant de disposer même de son *pécule*, qui devra appartenir exclusivement au maître. Constantin aggrave encore cette situation avilie.

Si le Colon veut échapper, par la fuite, aux exigences ou aux vexations d'un tyran trop cruel, celui qui l'aura recueilli devra rendre le fugitif à sa terre, et payer une indemnité à son maître. De plus le Colon est frappé d'incapacité de porter les armes, d'occuper une fonction publique. Il lui sera interdit par Valentinien d'entrer dans le Clergé, ou d'aspirer aux Ordres sacrés. La plupart de ces Institutions, bien dignes de la Rome triomphante assurément, furent appliquées dans la Gaule du Nord jusqu'au xviii^e siècle, date à laquelle Voltaire stigmatisait ceux qui s'en prévalaient encore (1).

(1) En prenant le Ministère des Finances en 1776, Necker trouva le *main-mortable* encore soumis au *droit de tenement*; ce qui veut dire, que le Serf ne dispose ni de sa personne ni de ses biens. Voulait-il, en effet, aller s'établir en *pays franc*, en sacrifiant au profit du Seigneur tout ce qui lui appartenait : grâce au *droit de suite*, son maître le remplaçait en une servitude plus dure que la première. Par un Edit de 1779, Necker n'osa supprimer l'Institution que dans les *domaines Royaux* seulement. La Constituante acheva l'œuvre de réparation. Et voilà comme les Romains avaient apporté la Civilisation dans les Gaules.

Ainsi le malheureux Gaulois vécut opprimé sous le poids d'un esclavage abominable, mal dissimulé sous un nom hypocrite.

Les Néo-Latins nous prouveront certainement, que tandis que les Législations successives s'attachaient à dégrader les Conquis de plus en plus, ses Vainqueurs s'empressèrent de mettre à leur disposition des Professeurs de Latin!!!!

Admettons, si l'on veut, cette hypothèse ridicule; elle serait inutile. En effet, à cette heure encore, notre jeunesse lettrée consacre huit années à l'étude ingrate de cette langue enseignée cependant avec art et méthode. Combien sont-ils, non pas qui la parlent, mais qui puissent en expliquer seulement les Auteurs à livre ouvert? Et les Gaulois, réduits en un esclavage implacable comme celui des Ilotes, l'auraient apprise et adoptée avec empressement, prompts à oublier, par reconnaissance sans doute, la langue maternelle, la langue de la liberté! Non, cent fois non. Le Gaulois garda sa langue, et dès qu'il eut reconquis un peu de son indépendance, il reprit ses Institutions et ses Coutumes parfaitement reconnaissables encore dans nos Provinces d'Aquitaine.

Où donc ces MM. ont-ils étudié la nature humaine? Pas assurément dans la Gaule Méridionale. Au XIII^e siècle les épreuves recommencent

atroces, comme en pleine barbarie. Malgré des proscriptions et des violences inouïes, elle a gardé la langue des aïeux, et la cultive plus que jamais avec amour.

Les Légions victorieuses pouvaient ravager une Province, brûler les Villes, détruire quelques Forteresses, réduire les vaincus à l'état de bêtes de somme : mais l'anéantissement d'une langue superbe et opulente échappait à l'action violente de Mars, Dieu des Armées. La force est impuissante à les changer. Elle a besoin de l'adhésion spontanée du peuple : et on n'en trouve pas d'exemple dans les Archives de l'histoire, parce qu'elle n'est pas possible.

D'autre part, quel intérêt les Conquérants, avaient-ils à supprimer la langue d'esclaves auxquels ils ne demandaient que l'obéissance passive, le travail servile et ses profits dont ils lui abandonnaient, bien juste, de quoi ne pas mourir de faim.

Toutes les folies ont traversé les cerveaux déséquilibrés des Césars. Mais nous n'avons jamais vu nulle part qu'ils aient essayé de soumettre l'Univers à l'usage d'une langue unique. L'histoire aurait-elle omis d'enregistrer cette entreprise irréalisable ? Qu'on nous dise alors, pourquoi les Gaulois de France, d'Espagne et d'Italie, auraient été condamnés par exception à renoncer à leur Dialectes ? Quoi ! Seuls dans tout l'Empire !

Où en est la cause ?? Où en est la preuve ? De quels textes résulte-t-elle ? Où sont les *Senatus Consultes*, les *Edits*, et les actes d'exécution ?

Ils durent subir le Latin comme langue Administrative ou Juridique, rayonnant également sur toutes les Provinces de l'Empire. Des Interprètes nombreux résidaient dans chacune d'elles pour faciliter les relations, soit avec les habitants, soit avec la Métropole, sans rien de plus ; affirmation la plus claire de la persistance des langues Nationales, après les conquêtes. Et nous en trouvons la preuve dans cette circonstance, que Claude raya de *la liste des Juges* un Magistrat des plus considérables de la Grèce *parce qu'il ne savait pas le Latin!*

Splendidum virum Græciæ que Provinciæ principem (1). Fut-il le seul de son espèce ? Nous ne le pensons pas ; mais il dut sa destitution à l'élevation de ses fonctions incompatibles avec son ignorance de la langue Officielle.

D'autre part, Aulu-Gelle (2) raconte qu'un Avocat plaidant à Rome pour un très pauvre Chevalier, le montrait mangeant du pain de son, (*apludae*), et buvant du vin corrompu (*floces*).

Les auditeurs prenant ces mots barbares pour

(1) Suet. Claud. § 16.

(2) Lib. II, C. VII.

Toscans ou Gaulois (Tuçe aut Gallice) éclatèrent de rire.

Il existait donc vers le milieu du II^e siècle, une langue Latine d'abord, et tout au moins les deux précitées; la première Italique, la seconde Gauloise, sans compter les autres; nous allons les voir, grâce aux nécessités sociales, monter à l'assaut du Latin Officiel; et les dérogations se produire successivement au profit des Dialectes Provinciaux.

Citons d'abord celle qu'obtenait Ulpien (1) au commencement du III^e siècle, dans l'intérêt de la partie secrète des testaments : *Fidei-commissa QUOCUMQUE sermone relinqui possunt; non solum Latina Vel Graeca lingua, sed etiam et PUNICA vel GALLICA, vel ALTERIUS CUJUS GENTIS*. Qui donc oserait limiter la généralité de la dernière disposition?? En tous cas, nous sommes désintéressés dans l'interprétation, le GAULOIS se trouvant précisé par son nom dans le texte.

Voilà une loi authentique, établissant : 1^o Qu'au commencement du III^e siècle les Peuples conquis avaient conservé l'usage de leurs langues Nationales; 2^o Que les *Gaulois*, suivant le Droit commun, étaient en pleine possession de celle qui leur

(1) *Fidei com. Digest., lib. xxxii, § xi.*

appartenait; 3° Qu'elle existait si bien, que le Législateur concède à ceux qui la parlent la faveur de l'utiliser *pour les fidei-commis*; 4° Que le Latin, peut-être en usage dans la Caste lettrée ou Fonctionnaire, *était ignoré de la masse du peuple*. Car on ne fait une *loi générale* que pour la *généralité* des citoyens; 5° Ainsi disparaît l'équivoque familière aux Néo-Latins; et chacun reste dans sa ligne; les Privilégiés, avec leur *latinité*, devenant de plus en plus *basse*; et les Gaulois avec leur langue Nationale que les Conquérants n'ont pu entamer.

Le déplacement du siège de l'Empire, établi en plein Orient occupé par les peuples de race Grecque, devait entraîner, comme conséquence, la substitution de leur langue à la Latine, pour les Orientaux tout au moins. En effet, elles sont mises d'abord sur le pied d'égalité (397). Plus tard Justinien s'appropriera toutes ces concessions, en les consignant dans les Pandectes : il ira même beaucoup plus loin; car il valide les *obligationes verborum* en toutes langues (529).

Utrum autem Latina, Græca, VEL QUALIBET ALIA LINGUA stipulatio concipiatur, NIHIL INTEREST, scilicet si uterque stipulantium INTELLECTUM EJUS LINGUÆ HABEAT : neque necesse est EADEM LINGUA UTRUMQUE UTI (1).

(1) Institut. lib. III, c. XVI, § 1^{er}.

La disposition cette fois est absolue comme en matière de Fidei-commis. *Toutes les langues* serviront également à lier valablement les contrats, alors même que celle employée ne serait pas comprise par chacun des contractants. Le Latin n'est plus que l'*égal* des Dialectes Provinciaux, dans le commerce et les nécessités de chaque jour.

Où donc était, pour les Gaulois, l'urgence à apprendre le Latin???

Voilà des textes qui échappèrent aux recherches des Sismondi, des Raynouard, et de leurs Disciples.

Mais peut-être que l'heure de la mort fut pour le Latin comme pour les Martyrs, celle du triomphe???

§ 2° — PREUVES HISTORIQUES

Quelles étaient les langues de la Gaule au commencement de notre Ere???

Ceux qui les surent et les parlèrent, en distinguaient deux : la *Celtique* et la *Gauloise*. Nous avons déjà vu l'illustre Evêque de Lyon, l'une des Gloires de notre Eglise Nationale (fin du 11^e siècle), Irénée (1) traiter la première comme un *idiôme*

(1) Préface de ses discours citée plus bas.

barbare, que l'art oratoire ne saurait utiliser.

Sidoine Apollinaire, Evêque de Clermont, en Auvergne (iv^e siècle), qualifiait *le Celtique*, parlé dans son Diocèse, de langue *aux dures écailles*, QUE LES GENTILSHOMMES DOIVENT SE HATER DE REJETER (1). Ils la parlaient donc comme le bas peuple lui-même ?? La distinction est déjà bien nette. Elle va s'accroître.

Dans le premier Dialogue sur Saint Martin, Sulpice Sévère, le *Saluste Chrétien*, originaire des Gaules, dont il connut les Dialectes dès son enfance (vers l'an 390), fait dire à l'un des interlocuteurs : « Quand je pense que Moi, *Enfant de la*
» *Gaule*, je vais m'entretenir *avec des Aquitains*,
» j'appréhende que mon langage RUSTIQUE *n'of-*
» *fense vos oreilles urbanisées*.

A quoi l'autre Interlocuteur répond : « Parle
» *celtique*, ou, si tu l'aimes mieux, GAULOIS,
» pourvu que tu parles de Martin !

» Dum cogito me *hominem Gallum inter Aquita-*
» *nos verba facturum, vereor ne offendat vestras*
» *nimum urbanas aures SERMO RUSTICUS ?*

» Tu vero *Celtice* vel si mavis *Gallice* loquere,
» dum modo Jam Martinum loquaris : ainsi c'est
» bien le *Celticus* qui est qualifié de *rusticus*. Le

(1) Sermonis Celtici *squamam* depositura nobilitas (tit. 3, lib. 3).

premier Interlocuteur ne dit pas, qu'*il craint de n'être pas compris*; il était sûr du contraire, les deux langues ayant une origine commune, et différant comme deux Dialectes seulement; l'un *squameux*, l'autre *plus châtié*; mais il craint d'offenser *les oreilles urbanisées* des Aquitains : Méridionaux délicats, ils avaient déjà éliminé de leur prononciation les *écailles* qui déparaient le *Celtique rusticus*. Or, à cette date, l'occupation Romaine datait de plus de cinq siècles et devait cesser bientôt.

Nous voilà donc renseignés par Irénée, Sidoine Apollinaire, et Sulpice Sévère, sur le *Celte, la vraie langue RUSTIQUE*, à laquelle ses *duretés* avaient valu son nom. Les témoignages qui précèdent ne peuvent laisser subsister un doute à cet égard. Il faut donc porter au compte de l'ignorance, ou d'un parti-pris systématique, *l'invention* d'un *Latin rustique* à l'usage des populations Gauloises.

C'est bien le *Celtique* seul qui est *rusticus* et *squamosus* (1).

(1) M. F. Brunet, maître des Conférences à la Faculté des Lettres de Paris, qui ne connaît certainement pas nos Langues Aquitaniques, cite ce passage dont la traduction l'a fort embarrassé. Aussi se livre-t-il aux suppositions les plus singulières. Il sera bien surpris d'apprendre que le Dialogue serait aujourd'hui ce qu'il fut au iv^e siècle si un Auvergnat des hauts plateaux voulait parler à des Toulousains en son Dialecte. Il est encore et toujours *Rusticus, squamosus*; et les oreilles des

La situation est évidente à la fin du iv^e siècle, et encore au vii^e, date à laquelle Isidore de Séville explique fort clairement que la population conquise a conservé *l'emploi des vocabula barbara et grammaticam* (1), c'est-à-dire de sa langue.

Sachons si elle était changée dans les âges postérieurs. Et d'abord l'ordre adopté quelques années après, au Concile de Tours (an 813), va nous la montrer telle qu'elle était précédemment. Il décide en effet : « Que les Homélies seraient expliquées » par les Evêques, dans les deux langues *tudesque* » et *rustique* (Celte) afin que tout le monde put les » comprendre (2). »

L'Exposé des motifs de cette disposition nous semble bien simple. La précaution ordonnée visait le *troupeau Chrétien* alors *bilingue* par ses origines *Franke* et *Gauloise*. Car ils auront beau faire, le *Rusticus* a été trois fois défini. C'est bien le *Celticus squamosus* qui d'ailleurs existe encore. Si le Latin était la Langue du Peuple, la précaution devenait inutile d'ailleurs.

Toulousains, comme leur Dialecte, sont *urbanæ*. Et cependant la langue est bien la même, pour les uns et pour les autres. Sidoine-Apollinaire reconnaît encore le *rusticus* de ses Ouailles. (*Histoire de la langue Française*, de Petit de Juleville. A. Collin, Paris. Introduction, xxiv.)

(1) Voir le texte au Chapitre III.

(2) *Hist. ecclés.*, Fleury, liv. 46, ch

D'autre part, G. de Cassagnac (1) a reproduit le récit d'Albéric, moine de l'Abbaye des Trois-Fontaines, sous la rubrique de l'année 987.

Théodorinus, Duc des Moselliens (c'est-à-dire de Nancy), conduisit le Légat chez son cousin le Roi des Francs (Hugues Capet), parce qu'il l'avait reconnu très adroit dans ses réponses, habile et *très disert dans la langue GAULOISE !!!*

Elle n'était donc pas oubliée à cette date, même à la Cour Royale ?? Elle était donc autre que la langue Latine ?

Il cite encore ce passage de Labbe (*Consilior*, t. ix, anno 995—4 juin).

Un grand nombre d'Evêques et de Comtes se réunissent à Mouson. Le célèbre Gerbert archevêque de Reims y assistait. « Lorsque le » silence fut rétabli, et que tout le monde se fut » assis, Aymon, Evêque de Verdun, se leva et harangua l'assemblée *en GAULOIS... Gallice!!!* est-ce bien possible ?? la Langue Gauloise employée en si Noble compagnie !!

Récapitulons ces témoignages enchaînés par leurs dates, et qui éclairent les ténèbres de 1000 ans.

Nous sommes d'abord bien certains, avec Sulpice Sévère, de la co-existence des deux Dialectes à la

(1) *Hist. des Orig. de la langue Française*, p. 50.

fin du iv^e siècle, puisqu'il les oppose l'un à l'autre. Non moins certains, avec Isidore de Séville et le Concile de Tours, de l'existence du *Rustique* (Celte) au commencement du ix^e siècle.

Enfin, le *Gaulois* est encore en usage en 987, et employé même à la Cour du Roi; à plus forte raison dans les villes et dans les campagnes de son Empire. Et quelques années plus tard (995), l'Evêque de Verdun harangue un concile, GAL-LICE. Donc, à la fin du dixième siècle, la langue Gauloise est encore parlée *même par la classe dirigeante et lettrée*. Donc les Néo-Latins ont apprécié son Histoire comme les aveugles les couleurs.

Or, au lendemain de ces dernières dates, les Poètes des régions Gauloises entonnent leurs premiers chants sur leurs Idiomes Nationaux.

Il est cependant une remarque Historique si simple, qu'elle aurait dû naître dans l'esprit des Savants que nous combattons.

La conquête Romaine s'est étendue sur la plus grande partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. La langue Latine fonctionna également partout, comme Officielle et Jurique.

Des Colonies, des Écoles y furent fondées, quelques-unes célèbres. On n'a jamais signalé un *Latin Rustique* en Allemagne, en Angleterre, en Grèce, dans les Provinces Asiatiques ou Africaines.

Où donc serait la cause du phénomène spécial à la Gaule??

Les Néo-Latins n'ont pas voulu voir que les Gaulois, Italiens, ou Espagnols, sont les branches du même tronc *Celto-Grec*, influencées sans doute d'une façon particulière par des événements différents. Mais toujours fidèles à leur origine commune, ils en ont gardé *la moëlle*, atavique, sans que le Latin, fabriqué après coup, par une Aristocratie éphémère, *avec les mêmes éléments*, put rien changer à la langue primitive. Notre Dictionnaire doit faire cesser toute hésitation sur la solution proposée.

En résumé, après la Conquête des Gaules, comme aujourd'hui, la Caste privilégiée apprit et parla peut-être le Latin, langue savante qu'elle avilit, mais sans que le Peuple en eût jamais rien su.

Devenue le Verbe du Sanctuaire, seul Orthodoxe dans la bouche du Sacerdoce, nos paysans allèrent, comme ils vont encore, écouter pieusement la Messe récitée en Latin, mêlant leurs voix au chant des hymnes, qui sont de l'Hébreu pour eux. Ils parlaient alors, comme ils avaient parlé depuis plus de mille ans, comme ils parleront dans l'avenir, notre cher *Gaulois*, fils du sol, miroir fidèle de son âme audacieuse, impressionnable, et de son tempérament énergique et tendre tout ensemble.

§ 3^e — RAPPORT DE L'ABBÉ GRÉGOIRE
A LA CONVENTION (1794)

Dès le v^e siècle, Rome n'a plus grand'chose à voir dans les Gaules : Elles n'ont pas cessé de parler leur langue Nationale. Et les Romains, plus méprisés encore que vaincus, impuissants à les détendre d'ailleurs, auraient opéré la fameuse transformation lorsqu'elles obéissaient déjà à de nouveaux Maîtres d'origine Germanique.

C'est après leur expulsion définitive qu'ils établirent cette preuve de leur passage !

Ces solutions fantaisistes, en opposition formelle avec la raison, plus encore qu'avec l'histoire, ne sont pas admissibles.

Des Conquérants barbares fondaient de nouveaux royaumes avec les Provinces de l'Empire détruit.

Les pays qui viennent de changer de Maîtres, et notamment, l'Espagne, la Gaule, et l'Italie, également peuplées d'hommes de sang Gaulois, avaient conservé l'usage de leurs Dialectes nationaux, forts nombreux, sans prépondérance marquée de l'un d'eux sur ses voisins.

D'autre part, les nouveaux venus portaient avec

eux une langue barbare rudimentaire, absolument inconnue de leurs sujets de fraîche date.

Or, un Etat, quel qu'il soit, doit être administré, et il a besoin d'une *langue légale* rayonnant dans toute son étendue.

Le Latin, en possession de ce rôle depuis des siècles, devait le garder en s'effritant de plus en plus contre le granit Gaulois; il ne pouvait pas en être autrement, grace d'ailleurs à l'influence du Clergé si profondément Romain.

Mais un jour vint où le Dialecte de l'Île de France, monta, comme un soldat de Fortune, au rang suprême de *langue Nationale*.

Que MM. les Néo-Latins nous permettent ici d'insister sur un fait puisé dans notre propre Histoire. Il est autrement probant que leurs syllogismes et leurs Dictionnaires Etymologiques, trop souvent baroques.

Dès les premières années du treizième siècle, la langue Française avait pris un tel développement, que même les lettrés étrangers la préféreraient à toute autre. Elle sera adoptée plus tard par la Diplomatie, et par la Caste bien élevée de toute l'Europe. Le Latin n'eut jamais de plus grands succès (1).

(1) « Car tout ainsi quand une Dame auroit acquis la reputation d'estre parfaite et accomplie en tout ce qu'on appelle » sa bonne grâce, celle qui approcheroit de près de ses façons

Or, à la date du 4 juin 1794, dans un Rapport présenté à la Convention (1) par l'Abbé Grégoire, au nom de la *Commission de l'Instruction Publique*, se trouve la statistique suivante :

« Il n'y a qu'environ QUINZE départements de
» l'intérieur (sur 83), où la langue Française soit
» exclusivement parlée, encore y éprouve-t-elle des
» altérations sensibles soit dans la prononciation des
» mots, soit par l'emploi des termes impropres et
» surannés, surtout vers Sancerre, où l'on retrouve
» une partie des expressions de Rabelais, Amyot et
» Montaigne (c'est-à-dire Gauloises).

» Nous n'avons plus de Provinces, et nous
» avons encore TRENTE PATOIS, qui en rappel-
» lent les noms !!

» On peut assurer sans exagération, qu'au moins
» 6,000,000 de Français, surtout dans les Campagnes
» ignorent la langue Nationale : qu'un nombre égal

» auroit le second lieu : ainsi ayant tenu pour confessé que la
» langue Grecque est la plus gentile et de meilleure grace
» qu'aucune autre, et puis ayant montré que le langage
» François en suit les jolies, gentiles et gaillardes façons
» de plus près qu'aucun autre : Il me sembloit que je pouvois
» faire seurement ma conclusion, qu'il méritoit de tenir le
» second lieu entre tous les langages qui ont jamais esté, et
» le premier entre ceux qui sont aujourd'hui. » (Hen. Estien.,
Le Précurrence..., Ar. Colin, Paris, 1896, p. 34.)

(1) Inséré au *Moniteur* du 6 juin 1794.

» est incapable de soutenir une conversation suivie;
» qu'en dernier résultat, le nombre de ceux qui la
» parlent purement, n'excède pas 3.000.000, et
» probablement le nombre de ceux qui l'écrivent
» correctement est moindre !!

Or, à cette date, la population s'élevait au nombre de 25,000,000.

» Ainsi, avec TRENTE PATOIS différents, nous
» sommes encore pour la langue à la Tour de
» Babel, tandis que pour la Liberté nous sommes
» à l'avant-garde des Nations. »

Voilà donc le chemin parcouru après cinq siècles de la création de la *Langue Nationale*, d'origine bien authentiquement Gauloise, et nous tenant aux entrailles comme notre fille légitime. Il rappelle que le 14 janvier 1790 l'Assemblée Constituante ordonna « que ses *Décrets seraient traduits en Langue vulgaire*. Pourquoi cette précaution? Parce qu'elle était seule comprise de la très grande majorité de la Nation. Mais il ajoute : « Le Tyran » n'eut garde de faire une chose qu'il croyait utile » à la Liberté!!! » (Malheureux Louis XVI et pauvre Grégoire...)

Où donc est la raison de cet échec colossal du Français? le Rapporteur nous la livre sous forme d'objection. « Pensez-vous, m'a-t-on dit, que les » *Méridionaux* se résoudront facilement à quitter

» une Langue qu'ils chérissent par habitude et par
» sentiment. Leurs Dialectes, appropriés au Génie
» d'un peuple qui pense vivement, et s'exprime de
» même, ONT UNE SYNTAXE où l'on rencontre
» moins d'anomalies que dans notre langue : par
» LEURS RICHESSES ET LEURS PROSO-
» DIES ECLATANTES, ils rivalisent avec la
» douceur de l'Italien, et la gravité de l'Espagnol:
» et probablement, au lieu de la langue des
» Trouvères, nous parlerions celle des Troubadours,
» si Paris, le Centre du Gouvernement, avait été
» situé par de là la Loire!!

Que va-t-il répondre à ce coup droit terrible ;
il comparera d'abord, et assurément fort mal à
propos, Dastros et Goudoulin, dont il n'a pas lu un
seul mot, à Pascal et Fénélon (1), deux Poètes à
deux Philosophes. Puis il déclare que l'Europe a
prononcé sur cette langue qui, tour à tour embellie
par la main des Grâces, insinue dans les cœurs le
charme de la vertu, et qui, faisant retentir les accents
de la liberté, *porte l'effroi dans la TANNIÈRE*
DES TYRANS.

(1) L'abbé Grégoire ne prit pas garde que Pascal venait
d'Auvergne, et Fénélon du Quercy. Les deux maîtres par lui
choisis étaient donc d'origine Aquitanique, comme Dastros de
Gascogne, et Goudoulin, de Languedoc.

Il a manqué un nom à sa citation : celui de Montesquieu,
de Guyenne.

Voilà certes une période superbe! Mais elle laissera froid un Logicien qui vécut de syllogismes pendant un demi-siècle. Déclamer n'est pas répondre. Et l'objection reste entière; car en linguistique comme en amour, celle qui plaît est la plus belle. Or un argument, même très solide, est impuissant à détacher l'amoureux de celle qu'il aime. Que pouvait-il donc espérer de ses artifices de Rhéteur.

Il s'en défie bien un peu, et il ajoute :

« Ne faisons pas à nos frères du Midi l'injure de
» penser qu'ils repousseront aucune idée utile à la
» Patrie. Ils ont abjuré et combattu le Fédéralisme
» politique; (Il ne faut pas trop s'y fier.) ils
» combattront avec la même énergie leurs préfé-
» rences pour ces Idiomes!!! »

Les Méridionaux ont cru remplir leur devoir envers la France, en apprenant sa Langue Nationale. Elle ne peut pas exiger davantage. Ils sont et seront *bilingues*, quoi qu'on fasse; le sentiment est ici *décisif*, malgré l'affirmation de l'Abbé Sans-culotte. Il a pris soin d'ailleurs d'établir lui-même que les Belles Lettres Françaises n'avaient rien à y perdre.

En veut-on une nouvelle preuve? Jasmin, l'un de nos grands Poètes Gascons, la produisait saisissante, lorsqu'il disait dans sa belle Ode

adressée au Ministre de Louis-Philippe, *Dumont*, adversaire décidé de nos Idiomes, quoique Agenais :

- » *Rapela-bous Moussus Lacueyo è Lacededo,*
- » *Que quand fusqueron bieils, al se de la grandou,*
- » *Nou poudion este huroux qu'en se parla Gascou (1).*

Lacué, l'ami fidèle du Grand Carnot, et membre de l'Institut; Lacépède, l'élève préféré de Buffon, son continuateur, et l'héritier de sa gloire, appartenait aussi à l'Institut comme son compatriote et ami Lacué. Deux Académiciens : *proh pudor!!* Leurs cœurs de vieillards entretenaient une amitié demi-séculaire au foyer du Verbe maternel inoubliable; l'amour du pays et de sa langue, étant la qualité maîtresse des Méridionaux de tout rang et de tout état.

Nous demandons d'abord aux Néo-Latins : pourquoi l'objection du rapport de Grégoire, irréfutable pour les Gascons de 1794, n'aurait-elle pas eu la même valeur pour les Gaulois leurs aïeux? Certes, ils défendirent leur indépendance avec héroïsme pendant dix longues années, contre les armées les plus redoutables du monde,

(1) Souvenez-vous de MM. Lacué et Lacépède qui, lors qu'ils furent vieux, au soir de la grandeur, ne pouvaient être heureux qu'en se parlant Gascon.

commandées par le plus grand Capitaine de l'Histoire. Leur Langue n'aurait-elle pas été appropriée au génie de ceux qui la forgèrent à leur usage ? Ne valait-elle pas leurs préférences et leur affection ? Leur Prosodie devait-elle fléchir devant celle des Latins, hérissée de difficultés, d'anomalies ? Les procédés des Vainqueurs pouvaient-ils décider les vaincus à des sacrifices spontanés, surtout au plus pénible ??

Au treizième siècle, lorsque le Nord se précipita sur les Provinces d'Oc, plus brutalement que les conquérants les plus féroces, il voulut anéantir leurs libertés sans doute, mais surtout *leur langue* qu'il accusait d'être *Heredjo* (1); elle n'avait que le tort de servir d'instrument à une Civilisation supérieure à la sienne, et de lui abhorrée.

Or, en 1539, François I^{er}, suivant l'exemple de ses prédécesseurs, en était réduit à nous imposer la langue de Paris par Ordonnance, tout au moins dans les actes Officiels. Et malgré les Edits Royaux souvent renouvelés, nous connaissons par le Rapport de l'Abbé Grégoire la mesure des succès obtenus.

La *petite patrie* dépend de la *grande*, notre France glorieuse et bien aimée, comme le *Commu-*

(1) Hérétique.

nier de son village, ou le Soldat de son régiment. Que dirions-nous d'un Colonel contraignant ses hommes à renier leurs mères, pour prouver leur dévouement au drapeau !! Notre *Alma Mater*, la Terre Gasconne, a conservé son Histoire personnelle, ses Coutumes naïves et charmantes, sa Langue originale, ses Traditions ataviques, et les gardera longtemps encore comme un précieux héritage de famille. Tous les guerriers du Nord, aidés par tous les pédants, sans en excepter les cuistres, en les supposant aussi ignorants que prétentieux, n'effaceront pas des souvenirs ou des sentiments vingt-cinq fois séculaires.

Quelques esprits atteints d'une timidité réelle ou affectée, semblent s'alarmer de nos efforts pour sauver nos Dialectes, et faire revivre les OÈuvres de nos Ecrivains Nationaux. A les entendre, le but secret de ces entreprises serait le *démembrement de la France* : nous voulons nous rendre indépendants et vivre d'une vie particulière, au préjudice de l'*Unité* qui a fait la grande Patrie forte et glorieuse. Nous prennent-ils donc pour des imbéciles ? Ce serait la première fois que nous serions l'objet d'un pareil soupçon.

Nous avons appris à l'école de l'Histoire, qu'un peuple émietté devient bientôt la proie des voisins puissants. Nous ne tendons pas encore les bras

aux chaînes de la Conquête. Nous nous résignerons de moins en moins à perdre les avantages de la Patrie *une et indivisible*, et à délaissier la large part de son honneur et de ses gloires que nous avons payée de notre sang et de notre génie. Mais *l'unité* n'est pas *l'absorbtion*, l'abdication de toute initiative, *l'asservissement réel*, sinon apparent. Nous revendiquons les *libertés Provinciales*. Le groupe Aquitanique, composé de 15,000,000 de bons Français, ne veut plus être comme un bâton ou comme un cadavre, *perinde ac cadaver*, aux mains des intriguants, pour rester Parlementaire, qui trônent en maîtres souverains sur les ronds de cuir de la Centralisation. Assez de Jacobinisme Monarchique, Impérial ou Républicain. Nous sommes les Soldats de la liberté, aujourd'hui comme au treizième siècle. Nous la voulons dans la mesure de la justice et de la sécurité Nationale; et nous finirons par la conquérir. Le Despotisme bureaucratique peut seul s'alarmer de nos prétentions légitimes; et voilà pourquoi la question de la Décentralisation est aujourd'hui reprise plus ardemment que jamais. Et elle sera résolue; car si la Convention tendit les ressorts du Gouvernement jusqu'à les rompre, elle eut pour excuse les nécessités du moment. L'effet ne doit pas survivre à la cause.

L'Abbé *Sans-Culotte*, et grand ami des Juifs, qui

d'ailleurs devait plus tard porter la livrée Sénatoriale, ne pouvait pas clore décemment son rapport, sans nous montrer le Clergé et la Féodalité associés pour *épaissir les ténèbres* sur les yeux du peuple, et lui barrer l'accès du Sanctuaire de la liberté : le premier dans un intérêt de Domination, le second pour le salut de ses Privilèges surannés. Ainsi parlait un Jacobin violent qui contribua pour sa très large part à l'organisation du pire des despotismes, et dont la France n'est pas guérie depuis un siècle. Il ignorait d'ailleurs que jamais dans le Midi, pays de *Droit Hellénique*, ne fut admise la vieille maxime Coutumière : *nulle terre sans Seigneur*.

§ 4° — OU NOUS EN SOMMES

Si M. l'Abbé avait dressé le compte exact de nos *Patois*, il en aurait trouvé non pas *trente* mais plus du double. Un siècle s'est écoulé depuis 1794, et ces *patois* sont plus que jamais vivants. Les efforts d'un enseignement puissamment dirigé, ont été réunis pour effacer ces Dialectes charmants, échos lointains de la Tribu primitive.

Qu'en est-il résulté ? Qu'ils se sont mis en défense sans que le Clergé s'en mêle, plus que

la Féodalilé défunte. Voyez leur situation à cette heure!

Jamais, à aucune époque, ils ne se sont montrés avec des allures plus fières, plus belliqueuses, soutenus par des Sociétés puissantes, dirigés par des Poètes, quelques-uns illustres, et des Prosateurs renommés, défendus par des Revues et des Journaux innombrables. Et ils nous disent : *Je produis de beaux vers, et une prose harmonieuse, un public de plus en plus nombreux nous applaudit et nous parle dans les cinq parties du monde; donc je suis*; et les voilà, non seulement faisant obstacle à l'absorption dont on les menace, bien inutilement d'ailleurs, mais revendiquant leur place au soleil de l'Enseignement Officiel. Tels nous sommes depuis six cents ans aux prises avec une langue superbe, et bien Gauloise, Dieu merci; et les Romains, nos ennemis abhorrés, sur un signe de leur volonté, qui, d'ailleurs, ne fut jamais prouvé, auraient anéanti nos Dialectes Nationaux, avec non plus de difficulté qu'ils n'en éprouvèrent à voler l'or des Temples de Toulouse.

Miroirs fidèles du sentiment, de la pensée, et du génie des peuples leurs créateurs, les langues participent de leur nature, et sont impérissables comme eux. L'évolution n'est pas la mort, mais bien la vie sous une autre forme. Voilà ce que l'Abbé Grégoire

semble avoir ignoré; voilà pourquoi il n'a pas répondu à l'objection consignée dans son Rapport; et tout autre n'aurait pas été plus heureux. Ne nous laissons pas de répéter la très juste observation de Denis d'Halicarnasse : un peuple qui garde son territoire ne perd jamais sa langue; elle se modifie sous l'action du temps, mais en adhérant au sol comme la lèpre à la peau. Et la Gaule en offre un saisissant exemple. Proie des Conquéranrs et des envahisseurs de toute origine pendant près de 1,000 ans, elle se ressaisit enfin, suit ses Coutumes ataviques, et parle encore sa vieille Langue aux allures transformées sans doute, et cependant identique dans sa Grammaire comme dans ses autres éléments essentiels, à celle de son Héros Vercingétorix.





CHAPITRE VII



RÉSUMÉ ET CONCLUSION DE LA PARTIE HISTORIQUE

□ □ □ □

Nous avons essayé d'établir que notre Gascogne, appelée d'abord *Armorique* (αλμυρος, eau salée), et plus tard *Aquitaine* (Αγυαταια, pays de l'eau), avait reçu des Colonies Grecques, mille ou peut-être quatorze cents ans avant l'Ere Chrétienne.

Les premières abordèrent dans le bassin de l'Océan avec les Doriens d'Hercule; et les secondes, dans celui de la Méditerranée, avec les Phocéens de Protis, mais toujours en amies; et des territoires leur furent volontairement abandonnés par les Aborigènes

avec lesquels les nouveaux venus ne tardèrent pas à se confondre.

Il arriva, ce qui était inévitable, que les Grecs disposant de la plus belle des langues, d'une écrituresimple, d'une Civilisation relativement avancée, exercèrent une influence considérable sur le Vocabulaire, sur les Institutions, et sur les Mœurs des Celtes, encore à l'état primitif, et leur imposèrent leur empreinte indélébile.

Les siècles avaient définitivement consacré les effets de la fusion des deux races, lorsque les légions de César débordèrent sur les Gaules. Nous avons vu les Grecs arrivant en amis et la main tendue : L'invasion, cette fois, sera celle de soldats grossiers, pillards, féroces, avides d'esclaves et de butin, faisant subir aux vaincus toutes les horreurs d'une conquête violente, impitoyable. Les révoltes incessantes qui en furent la suite, témoignèrent suffisamment des sentiments inspirés aux Gaulois par leurs nouveaux maîtres.

Dès l'année 417, les Visigoths les chassèrent de la Gaule Méridionale. Ils y fondèrent une Monarchie qui s'étendit jusqu'en IBERNIE (1) ou Espagne.

(1) Le nom d'*Ibernie* a-t-il été porté en Espagne par une Colonie Phénicienne, Carthaginoise, ou de toute autre ori-

Leur Empire éphémère disparut lui-même sous le flot de nouvelles invasions.

Mais après l'expulsion définitive des Romains, la Gaule parlait encore deux langues, ou, plus exactement, le *Celtique* et le *Gaulois*, deux Dialectes d'une origine commune. Ils résistèrent donc l'un et l'autre à l'influence de la Conquête Latine malgré les cinq siècles de sa durée.

Le *Celtique* persista au moins jusqu'au neuvième siècle, et le *Gaulois* jusqu'au dixième, puisque des actes authentiques nous les montrent encore en usage à ces dates.

gine, antérieurement à la venue des Celtes? ou bien a-t-elle dû ce nom à sa situation Géographique?

O. Sullivan (*Irlande. Poésies des Bardes*, p. 57, à la note) nous fait savoir qu'il y eut des *Iberi* au Sud de l'Irlande, et voici la raison qu'il en donne :

Hannon, Général Carthaginois, après avoir franchi les Colonnes d'Hercule, fixa pour limite de ses Conquêtes *Cher-naa*, qui signifie *dernière habitation*. Supprimez le C, il reste *Herne* ou *Jerne*, premier nom de l'Irlande.

Le savant Bochart le dérive d'*Ibernae*, dont le sens est conforme à l'étymologie Phénicienne. Le Promontoire nommé par Strabon *Jerne* est situé à l'Ouest, sur la côte la plus éloignée d'Espagne, qui, elle-même, porta ce nom. Elle le dut à sa situation, parce qu'elle était la dernière terre connue dans cette direction; *Iberi*, *Celtiberi*, habitant l'extrémité du monde alors connu.

Mais certains Néo-Latins veulent nous faire admettre que l'évolution vers le Latin fut ajournée jusqu'au *onzième siècle*, date à laquelle il aurait émergé, comme d'une boîte à surprises, assez puissant pour détruire le vieux Verbe Gaulois.

Or, depuis le cinquième siècle jusqu'au dixième, l'Aquitaine fut un grand chemin sur lequel se succédèrent les Goths, les Burgondes, les Germains, les Sarrasins, sans compter les Normands pillards et ravageurs. Tous ces peuples parlaient des langues différentes du Latin. A des guerres sans fin succédait l'anarchie tout aussi funeste. Qu'on nous montre donc l'agent mystérieux travaillant au profit *de cet enfant du miracle*, jusqu'à son prétendu triomphe définitif dans ces épouvantables désordres ?

Quoi!! Cinq ou six siècles d'incubation latente, dans ce pays bouleversé, au profit de la langue d'un conquérant jadis odieux et bien définitivement oublié !!! Mais la Philologie serait-elle exclusive des simples notions du bon sens?? Oui, les Lettrés, les Clercs, les Fonctionnaires, se servent pendant ce long espace, d'une *de plus en plus basse latinité* dans les Ecoles de Toulouse,

dans leurs Couvents, ou dans leurs Chartes : mais était-elle parlée sur nos montagnes, dans nos forêts, et *den las Coumos* de l'Aquitaine?? Pas d'équivoques, ce moyen des mauvaises causes.

Après avoir résisté à la conquête Latine, nos Dialectes résistèrent aux invasions Gothique, Germanique et Sarrasine. Ainsi la Gaule Méridionale garda sa langue Nationale, si riche et si originale, toujours reconnaissable malgré les Conquérants et les envahisseurs successifs.

Ce n'est pas tout. Au treizième siècle, les hommes du Nord se jetèrent sur le Midi, féroces comme les barbares venus des Palus Méotides. Ils s'en prirent spécialement à nos chers Dialectes, chatiés, harmonieux, qu'ils accusèrent d'être les serviteurs dévoués et dangereux de l'Hérésie Albigeoise : Et les calomniés triomphèrent de l'épreuve, d'autant plus aimés qu'ils avaient été persécutés.

Mais dès cette époque, ils se trouvèrent aux prises avec un ennemi bien autrement redoutable que les armes offensives, ou les violences des hommes de guerre : Je veux parler de *la création de la langue Française*, idiome Gaulois du Nord,

qui grandit jusqu'a devenir *la langue Nationale des anciennes Gaules*, bientôt adoptée par la Caste lettrée de toute l'Europe.

Que vont devenir nos modestes Rustiques sous les coups de ce triomphateur irrésistible ? L'épreuve durait depuis six siècles au moment où l'Abbé Grégoire déposait son Inventaire sur le bureau de la Convention, en 1794. Or il en résulte que nos Dialectes avaient gardé leurs positions, accordant, à côté d'eux, une place à peine perceptible d'ailleurs à la nouvelle venue. Qu'y a-t-il de changé depuis 100 ans ?

La langue Française a fait d'immenses progrès dans nos Provinces Méridionales, sans que le Gaulois ait perdu un seul de ses fidèles. Obéissant à l'appel Patriotique du Rapporteur Grégoire, les Gascons sont devenus *bilingues*, car ils tiennent à la *parladduro mayralo* comme à leur Soleil généreux, comme aux Traditions les plus glorieuses de leur beau pays, comme aux OEuvres de leurs grands Ecrivains. Jamais notre cher Rustique ne put compter sur plus de sollicitude et d'amour : jamais armée plus vaillante ne fut rangée autour de son drapeau.

Après l'Exposé des preuves Historiques, nous

proposerons celles que nous offre la Philologie proprement dite. Et nous espérons enfin que le Dictionnaire, contenu dans notre second volume, et malgré ses lacunes, mettra fin à toute controverse.

DEUXIÈME PARTIE

EXPOSÉ PRÉLIMINAIRE



CHAPITRE VII. — Des Langues de l'Asie
— des Langues Méridionales — des Langues du Sud
— des Langues Orientales, et des Langues du Nord
— des Langues de l'Asie Méridionale — des Langues
— des Langues de l'Asie du Nord.

1777

Notre Glossaire français, en exposant la signification
de certains mots étrangers, par le mélange de leurs
dérivés principaux, offre à l'étranger, et plus qu'à
l'Hellénique. D'ailleurs, il est de notre devoir, de
langue antérieure? Il est de la puissance plus que



DEUXIÈME PARTIE

EXPOSÉ PHILOLOGIQUE



CHAPITRE VIII. — ORIGINE CELTO-GRECQUE
DES LANGUES MÉRIDIONALES. — ERREUR DE LA
SCIENCE OFFICIELLE, QUI LES DÉRIVE DU LATIN,
ÉTABLIE D'ABORD PAR LA DIFFÉRENCE RADICALE DES
GRAMMAIRES CELTE ET LATINE.

????

Notre Gascon fut créé, au temps où la Légende se confond avec l'Histoire, par le mélange de deux éléments principaux, Celte d'abord, et plus tard Hellénique. Dérivent-ils l'un et l'autre d'une même langue antérieure? Nous ne le pensons pas; car

leurs Grammaires, base essentielle de la Communauté d'origine, sont différentes.

D'autre part, les Pélasges qui ont traversé l'histoire de ces temps reculés, comme un géant fantastique, sans laisser nulles traces de leur halte définitive, se seraient-ils confondus en tout ou en partie avec les premiers occupants de notre sol Gaulois ? Celui-là serait bien audacieux qui risquerait une réponse affirmative sur cette question.

Malgré cette lacune, nous n'en sommes pas réduits aux conjectures, ainsi qu'on a pu s'en convaincre par ce qui précède. Notre origine, bien authentiquement Celte, doit suffire à justifier la Grammaire d'abord, et puis les mots si nombreux venus de cette source. Ils ont constitué le fond même du Gascon.

Nous nous en expliquerons spécialement dans le Chapitre qui suit. Mais le problème dont nous poursuivons l'examen est le suivant : comment et pourquoi les mots à racine Grecque se trouvent-ils par milliers dans notre langue Gasconne ? Nous avons essayé d'en montrer la raison historique, dans la première partie de cette étude. Cherchons ailleurs des preuves nouvelles, en attendant que notre Dictionnaire ait authentiqué cette ingérence Hellénique. Nous sommes plein d'espoir que si notre démonstration semblait incomplète, nos vaillants Félibres

s'attacheront à réunir les preuves qui nous auraient échappé, pour l'honneur du pays, et pour celui de la vérité historique et scientifique.

Il doit être compris d'ailleurs, que lorsque nous parlons de la langue Gasconne, le mot s'entendra *lato sensu*, et s'appliquera également à celle du *Languedoc*, de l'*Auvergne*, de la *Provence*, du *Limousin*, etc., etc., à celle des quinze millions de Français qui, malgré des orthographes ou des prononciations diverses, sont restés fidèles au verbe *Gaulois* : et ce que nous disons de nos Dialectes, est également vrai de l'Italien, de l'Espagnol, du Portugais dérivés de la même source. Ainsi en remontant à l'origine commune par les mots et les Grammaires, nous pouvons espérer reconstituer, au moins dans une certaine mesure, le *sentiment de la famille* et de la solidarité dans la vieille race Gauloise; et ce succès aurait son prix.

La science Officielle de l'heure présente veut bien, pour nous honorer sans doute, reconnaître que notre *Patois* germa sur la *basse latinité*, à l'époque de la dissolution de l'Empire Romain, et de l'invasion des barbares, ou peut-être à une date postérieure de cinq siècles; car chacun a son système. Suivant ces Patriotes, en *us*, la langue Française se serait épanouie sur le même fumier.

En effet, leur groupe redoutable par le nombre

et quelquefois par la science, a décidé que le *Celte* et le *Grec* s'étaient absolument désintéressés de la création de nos Dialectes et de leur développement. A les en croire, *la Grèce ne fut jamais en relations avec les Gaules*; et ils traitent de *fables Patriotiques* les admirables travaux des H. Etienne, des J. Périon, de Dom. P. Pezron et de tant d'autres Philologues de premier ordre. Leur démonstration irréfutable de l'affinité des deux langues Grecque et Française ne seraient qu'*extravagances* (sic) (1).

Quand aux deux grammaires Latine et Gauloise si profondément différentes, ils ne s'y arrêtent même pas : ne prenant pas garde que *l'individualité*, le *génie* d'une langue *n'est pas dans les mots* qui la composent, mais *dans la façon dont elle les utilise*. Tous les sculpteurs peuvent également tailler un bloc de Carrare; mais chacun imprimera sa per-

(1) Brachet, introduction. — *Dictionnaire Etymologique*, chapitre iv, page 42.

« La langue Grecque n'a rien fourni ou presque rien au » Français lors de sa formation populaire. Il ne pouvait en » être autrement. Les Gallo-Romains et les Grecs ne furent » jamais en contact : et toutes les fables patriotiques qu'ont » inventées H. Etienne, Joachin Périon et Ménage pour » démontrer l'affinité de notre langue et de la langue Grecque » ne sont qu'*extravagances*. »

Brachet nous semble aussi fort en Histoire, qu'en Philologie et en politesse.

sonnalité sur sa statue; ainsi du génie des peuples. Voyons plutôt.

La Langue Gauloise et toutes celles qui en dérivent, notamment la Française, l'Italienne, l'Espagnole et la Portugaise, divisées en dialectes nombreux, prennent dans leur Grammaire commune un cachet de famille qui les distingue radicalement de toutes autres. Citons quelques-unes de ces particularités: 1° leur *substantif indéclinable* s'emploie avec l'aide d'*articles* ou *prépositions* qui en indiquent les cas successifs, au contraire du Latin qui les individualise avec des flexions; méthode très certainement empruntée de la langue Grecque.

Par exemple :

<i>Le temple</i>	Templ-um	—	<i>Lou temple</i>
<i>Du temple</i>	Templ-i	—	<i>Dou temple</i>
<i>Au temple</i>	Templ-o	—	<i>Aou temple</i>

Le Gascon a comme ses Congénères, deux genres et deux nombres : le masculin et le féminin, le singulier et le pluriel.

2° Le *verbe* des Dialectes Gaulois ne procède qu'avec des *auxiliaires*, tandis que le Latin s'en affranchit, en donnant à chaque temps sa valeur et sa portée par des terminaisons variables.

Par exemple :

J'ai aimé *Ama-vi* — Qu'ay aimat
Tu as aimé *Ama-visti* — Qu'as aimat
Il a aimé *Ama-vit* — Qu'a aimat

On voit, par ce simple échantillon, que la forme *passive* reste propre aux langues à flexions, les autres n'en ayant pas besoin. Nous insistons encore sur l'emploi de la préposition *que*, invariable devant chaque personne de chaque temps, sauf l'impératif, et remplaçant l'article, très souvent sous entendu.

Les Conjugaisons sont au nombre de trois :
1° en A; 2° en E; 3° en I.

3° Enfin dans le groupe Gaulois, la *phrase* se présente comme la pensée : c'est-à-dire qu'elle est construite *en ligne droite*, du substantif au verbe et au régime. Ainsi procèdent les langues forgées par le Peuple, simples et claires. Le Latin au contraire sacrifie cette clarté à l'harmonie : les mots mêlés et confondus arbitrairement, obligent le Lecteur à *construire* d'abord la phrase, avant de la *comprendre*. Par exemple : *Le bon vin réjouit le cœur de l'homme*; le Latin dira indifféremment : *Bonum vinum lætificat cor hominis*; ou bien : *Cor Hominis bonum vinum lætificat*; ou bien : *Lætificat cor hominis bonum vinum*; ou bien : *Vinum cor hominis lætificat bonum*, etc., etc. Ces différences capitales, sans

parler de quelques autres (1), suffisent à établir que deux génies bien distincts ont présidé à l'éclosion des unes et de l'autre, et qu'il est inutile de leur chercher des relations de filiation.

L'une fut engendrée par le peuple Celte, et l'autre, par les beaux esprits de Rome.

Messieurs, les Néo-Latins ont cependant réussi à faire entrer *par surprise* leur cheval de Troie dans nos murs; mais il est vrai, en démolissant les portes : Il en sortira tôt ou tard par la même brèche.

Quant au *Vocabulaire*, matière première livrée sans réserve aux exigences grammaticales, il sera pétri et façonné au gré de leurs lois rigoureuses; car *ces lois constituent l'essence même des langues*. Voilà comment certaines d'entre elles, malgré des origines diverses, et un génie différent, peuvent avoir accidentellement un grand nombre de mots communs : Telle est la langue Anglaise, dont plus de la moitié des mots serait d'origine Normande. La Conquête de Guillaume le Bâtard justifierait cette singularité.

Les Gaulois, procédant comme les Anglais, prirent des milliers de *mots* au colonies Grecques, mais conservèrent leur *langue Nationale* c'est-à-

(1) Voir la préface de *las Belhados*.

dire *leur* grammaire. Les Romains au contraire leur prirent tout à la fois.

Et voilà pourquoi le Latin, de création relativement moderne, et purement artificielle, ne pouvait pas aspirer à la pérennité d'une langue sortie des entrailles du peuple.

Les habiletés Académiques n'assureront jamais une fortune égale au carton peint, et au bloc sculpté par la main des siècles.





CHAPITRE IX



LES CELTES — OPINIONS DIFFÉRENTES SUR LEUR
ORIGINE — SCIENCES — ETAT POLITIQUE — LANGUE
— ERREUR DES NÉOLATINS.

§ 1. — DOM P. PEZRON — ORIGINE DES CELTES —
— LEURS INVASIONS — LEURS COLONIES EN EUROPE
— TABLEAU COMPARATIF DES MOTS DE CINQ LAN-
GUES : CELTE, GRECQUE, GASCONNE, LATINE,
FRANÇAISE.

§ 2. — P. DUPLAN — LE CELTE FUT LA LANGUE
PRIMITIVE COMMUNE A TOUTE L'EUROPE — FORMA-
TION DES LANGUES EUROPÉENNES — CONSERVA-
TION DU CELTE DANS LE BIGOURDAN — TABLEAU
COMPARATIF DES MOTS DE 6 LANGUES : BIGOURDANE,
LATINE, ITALIENNE, ESPAGNOLE, PORTUGAISE —
FRANÇAISE — CONCLUSION.



On a tant et si souvent écrit sur les origines des
Celts, et les solutions proposées par les savants
se contredisant presque toujours, il semble bien
difficile de s'arrêter à une opinion précise.

Les Celtes se détachèrent-ils de la grande famille Aryenne, à une époque fort ancienne, pour déborder sur l'Europe ?

Leurs invasions furent-elles successives ? Les groupes d'émigrants arrivèrent-ils purs de tout mélange ?

Portèrent-ils avec eux une langue qui leur fut *propre*, ou au contraire dérivée d'une langue primitive ? Tel a été le champ principal de la polémique.

D'autres prétendent (1) que l'Aquitaine fut l'un des berceaux de l'humanité, *antérieurement au déluge* : qu'au moment du cataclysme, les Autochtones trouvèrent leur salut sur les hautes montagnes des Pyrénées (2) et en redescendirent dès que la plaine fécondée par ses eaux redevint abordable : qu'ils constituèrent alors un corps de Nation devenu peu à peu assez puissant, pour refluer sur l'Europe centrale, et jusque sur l'Asie et l'Afrique.

Si bien que le Savant Géographe Cluvier (3) enseignait au xvi^e siècle, que les Nations qui peuplèrent l'Illyrie, l'Espagne, les Gaules, l'Allemagne

(1) Boucher de Cluny. Les Druides. Martinon, Paris, 1844.

(2) Diod. de Sic. appelle *Celtes* les peuples habitant vers les Pyrénées; et *Gaulois* ceux qui habitent au Nord. (Lib. 5 § 21.)

(3) Né à Dantzick en 1570.

Peloutier (*Hist. des Celt.*) reconnaît que Cluvier a prouvé (t. 1, p. 21) que les Celtes occupèrent l'Illyrie, la Germanie, les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne.

et la Bretagne insulaire, étaient des *Celtes*, et parlaient la même langue.

Si les dissentiments sont absolus sur les origines (1), l'accord se rétablit quant à l'état de société constituée par les Celtes devenus Gaulois. Or, il importe d'en dire quelques mots pour aider à la compréhension de ce qui va suivre.

Au point de vue Politique d'abord, leurs Coutumes, inspirées par le sentiment de la liberté, rayonnaient sur un Gouvernement Démocratique, ayant l'Égalité à sa base, avec le droit pour chaque groupe d'élire ses Chefs. D'autre part, les intérêts Généraux du pays étaient examinés dans des Assemblées Nationales convoquées annuellement. Ils n'attendaient donc pas les Romains pour organiser leur *administration locale* ou générale avec le principe de l'Élection et de la Souveraineté du Peuple.

Au point de vue Religieux, les Druides admettaient *un Dieu unique, Esus, très haut, lumière*

(1) Hérodote enseignait déjà que les *Celtes* occupaient la Bretagne, l'Espagne et les Gaules.

O. Sullivan va plus loin (p. 41). Les Celtes, les vrais ancêtres de l'Europe, furent les *Pelasgi* de la Grèce, les *Siculi* et les *Aborigènes* de l'Italie, les *IBERI* ou *Celtiberi* de l'Espagne, les *Celti* de la Gaule, et les *Britanni* des Iles Occidentales.

Strabon (lib. 1, c. 2) dit que les habitants de tout l'Occident portèrent le nom de *Celtes*. Le Centre de la *Celtique* proprement dite était situé en Gaule.

suprême, le ζεύς-Dios des Grecs sans doute, et dont l'existence n'excluait pas des Dieux inférieurs pour le vulgaire. Ils auraient craint d'offenser sa Toute-puissance en l'enfermant dans des murailles. L'Univers, qu'il arracha des entrailles de la nuit, était son œuvre. Il habitait la Forêt, son temple, au milieu des grands arbres qui lui étaient consacrés.

Les Druides croyaient à l'immortalité de l'Ame; le Guy, que produit le chêne auguste, en devint le symbole, parce qu'il est toujours vert, et résiste aux intempéries des saisons. Leur système de la *Métempsychose*, moyen compréhensible de la Divine justice, leur permit de promettre les récompenses les plus précieuses aux courageux, et de menacer les lâches des peines les plus terribles. Leurs connaissances Astronomiques étaient très étendues. Les Celtes s'adonnaient à l'agriculture et à l'industrie.

Ne soyons pas surpris de l'hommage, à peu près unanime, rendu à ce grand Peuple par toute l'Antiquité (1). La valeur de ses Guerriers inspira la terreur aux Romains pendant plus de six siècles. D'autre

(1) Nous dirons après *De La Villemarqué* :

Qui donc pourrait ajouter foi aux accusations atroces accumulées par certains Historiens Romains contre nos aïeux? Nous n'y saurions voir qu'un système de calomnies inventées par les Conquêteurs pour excuser ou dissimuler leurs brigandages.

part, Aristote lui fait honneur de la naissance de la Philosophie et des Sciences : Saint Clément d'Alexandrie nous montre Solon, Thalès, Phérécide et Pytagore, allant s'instruire à l'école des Druides. Cicéron signalait, parmi les grands hommes de son temps, le Gaulois Divitiacus, brillant par son esprit supérieur, et par sa vaste science.

Mais insistons sur cette circonstance, que les Druides ne confièrent leurs Dogmes, leur Science ou leurs Traditions *qu'à la mémoire*, pour les cacher au vulgaire. Et voilà pourquoi sans doute, leurs Séminaristes ne franchissaient les degrés du Sanctuaire, qu'après 20 ans de pénibles études (1). Nous découvrons ainsi la raison qui nous a privés de la partie la plus intéressante de l'Histoire de nos aïeux, et qui explique les contradictions des Auteurs de toutes les époques. Les Celtes ne se servirent de l'écriture que pour les contrats, l'administration, et les besoins de chaque jour : et cette écriture était Grecque. Un peuple, si évidemment supérieur à ses voisins, devait avoir une Langue, et même fort riche, pour exprimer clairement les idées politiques, religieuses, morales et scientifiques dont ses Prêtres tenaient école. Mais après que Tibère eût fait procéder au massacre des Druides, les sur-

(1) César de Bel. Gal. lib. 6, c. 13 et 14.

vivants n'en furent que plus réservés. Le Gaulois ainsi frappé à la tête, trouva son salut dans le peuple qui avait contribué à sa création.

Comment des savants à *talons rouges*, en extase devant le Latin, cette statue aux pieds d'argile, se seraient-ils *abaissés* jusqu'à l'étude des MÉPRISABLES PATOIS de *peuples grossiers*? Ils n'avaient pas compris que le Français ne fut, à l'origine, que l'un de ces PATOIS, qui, en se transformant, a gardé 1° sa grammaire, 2° et le plus grand nombre de ses mots : qu'en les dédaignant, ils jetaient au ruisseau la clef de la porte qu'ils voulaient ouvrir. Ils crurent y pouvoir, en barbouillant de Latin les vocables de nos antiques Dialectes, avec l'appellation déshonorante de *Basse latinité*. Et comme ces Dialectes indestructibles vivaient bien à l'aise dans la race énergique dont ils étaient l'œuvre, ces ingénieux Linguistes crurent les détruire en inventant le mot de ROMAN. Car, vaille que vaille, ils tiennent absolument à prouver l'impossible, c'est-à-dire que les langues modernes, le Français notamment, descendent de leur favori en ligne directe.

Fiers de leur science de convention, ils se sont dressés triomphants, en mesurant ce monument de leur imagination, et se sont écriés :

Et moi aussi je suis peintre!! Etourdis par leurs

clameurs, nous les avons crus d'abord sur parole. La Savantissime Allemagne ayant accéléré le mouvement, nos Philologues Nationaux se précipitèrent à sa suite, avec des gestes admiratifs.

Et nous voilà définitivement Romanisés ! Un peuple ancien, résistant et glorieux comme le Gaulois, ne pouvait créer sa Langue moderne qu'avec les riches matériaux de ses anciens Dialectes. Que fallait-il donc faire pour découvrir la vérité des origines ? Fouiller curieusement ces vieux PATOIS plus que jamais vivants, et en pleine révolte contre les Académiques. Car nous sommes jaloux du patrimoine de nos aïeux : et il ne périra pas. Après ces notions générales, rapprochons-nous de la solution du problème, d'abord avec Dom. P. Pezron. Ses longues et précieuses recherches dans les livres Sacrés et Profanes, l'évidence de ses preuves, imposent une entière confiance.

§ 1^{er}. — DOM P. PEZRON

Pezron (1) enseigne que les Celtes ou Gaulois sont issus de Gomer, fils aîné de Japhet et petit-fils de Noé; ses descendants, après avoir changé plusieurs fois de nom, exécutèrent en Asie des choses prodigieuses sous le nom de *Titans* (*tit*, terre; *ten*, homme, ou enfants de la terre, *terrigenæ*). Leurs Rois Uranus, Saturne, Jupiter, Mercure, etc., etc., placés dans l'Olympe par l'admiration des Mortels, furent adorés comme Dieux jusqu'à la venue de J.-Chr. A-t-il raison? Peu nous importe; ayons la patience d'écouter jusqu'à la fin. Ils avaient soumis à leur puissance, non seulement une partie de l'Asie, mais, de plus, ils conquièrent l'Europe presque entière, semant des Colonies sur ses contrées les plus riches, la Grèce, l'Espagne, l'Italie, les Gaules, la Grande Bretagne, l'Allemagne, etc., etc. *Ils parlaient une seule langue qui leur était propre.*

(1) *Antiquité de la Nation et de la langue des Celtes.* Paris Marchand et Martin. In-12. 1703.

Nous n'entendons pas prendre pour notre compte l'enseignement de Pezron sur l'origine des Celtes.

Elle se serait conservée chez nos Armoricains Bretons, et chez les Gallois d'Angleterre.

Ainsi Pezron se trouve d'accord avec Cluvier et son Ecole, sur la circonstance capitale de l'invasion de l'Europe par les Celtes.

Mais il n'a pas étudié leur histoire seulement : Familier de leur langue, il a dressé *une table sommaire* des mots Grecs, Latins, Allemands, dérivés du Celte. L'Extrait qui suit, et que nous composons en substituant le Gascon à l'Allemand, donnera une idée exacte de ce travail comparatif, et de son utilité.

CELTE	GREC	GASCON
Aer.....	αἴρ.....	ayre.....
Aur.....	αυρόν.....	aur-or-au.....
Ar (terre).....	αρόω (labourer la terre)....	araya (labourer).. aray (charrue)....
Amar.....	ἀμμα.....	amarro-amarra...
Ancor.....	ἀγκυρα.....	ancro.....
Brenc.....	βράβια.....	brounch.....
Brech.....	βραχιων.....	bras-brach.....
Brid.....	βριτήρ.....	brido-bridoun....
Ball.....	βαλλιξῶ.....	bal-baloucha.....
Bu.....	βούς.....	buou.....
Bac.....	βάχη.....	bac.....
Bicq.....	βήχη.....	bico.....
Ki-Kun-Koun.	Κύων.....	can.....
Carr.....	Κάρρον.....	carr-earretoun-carreto
Cat.....	Κάττος.....	gat.....
Canab,.....	Καννάβις.....	canebo.....
Coq.....	Κιχχός.....	coq.....
Cuen.....	Κώνος.....	cungn.....
Cabon.....	κάπως.....	capoun.....
Cantol.....	κανδήλα.....	candelo.....
Coir.....	κυρός.....	ciro.....
Caul.....	καύλος.....	caoulet-câoulo...
Corn.....	κάρνον.....	corno-cournet....
Dun.....	δούνος.....	duno.....
Daigz.....	δάχρνον.....	lagremo-lermo...
Di.....	δισ-διος.....	dio.....
Henn.....	ἔννος.....	annous.....
Eli.....	ἐλαιου.....	oli.....
Hei.....	ἔια.....	hen-hiéro.....
Forn.....	φορός.....	hour-hournèro...
Foir.....	φόρον.....	héro-heràou.....
Giant.....	γίγας.....	géant.....

LATIN	FRANÇAIS
aer	air.
aurum	or.
aratum	araire-charrue.
vinculum	amare-lien.
anchora	ancre de navire.
branchiæ	ouïes-bronches.
brachium	bras.
frænum	bride.
tripudio	bal-baladin.
bos	bœuf.
ponto	bac (à passer l'eau).
capra	chèvre-bique.
canis	chien.
currus	char-charriot-charrette.
catus	chat.
canabis	chanvre.
gallus	coq.
cuneus	coin (à fendre).
cappo	chapon.
candela	chandelle.
cera	cire.
caulis	chou.
buccino	trompette de corne, cornet.
collis	dune.
lachrima	larme.
dies	jour.
annosus	ancien-vieux.
oleum	huile.
fenum	foin, meule de foin.
furnus	four.
forum	foire.
gigas	géant.

CELTE	GREC	GASCON
Greunen.....	γράνον.....	gran-grano.....
Lamen.....	λάμνα.....	lamo.....
Lampz.....	λαμπρός.....	lampo.....
Lard.....	λαρδος.....	lard.....
Lin.....	λινον.....	lin-linet.....
Lot.....	λωτιζειν.....	lot-louti.....
Milin.....	μύλη.....	moulin-molo.....
Mintis.....	μίνθα.....	mentho.....
Mu.....	μύω.....	mut.....
Mante.....	μάνδη.....	mantou.....
Mesperen.....	μεσπιλον.....	mesplo.....
Nos.....	νύξ.....	neit.....
Nerven.....	νευρον.....	nerbi.....
Neu.....	νέος.....	naou.....
Orgotuil.....	οργίλος.....	orgulh.....
Paour.....	παύρος.....	paoure-praube..
Pour.....	πορρος.....	porro.....
Pic.....	πιχος.....	pic.....
Porc.....	πόρχος.....	porc.....
Placq.....	πλάξ.....	plako.....
Roch.....	ρωξ.....	arroc-roco.....
Rid.....	ρυτίς.....	ride.....
Rabes.....	ρέφανος.....	arrabo-rabo.....
Raïer.....	ραιω.....	raya.....
Rigol.....	ριγος.....	rigou.....
Saye.....	σάγος.....	sago.....
Scubelen.....	σχύβαλον.....	escoubilhos.....
Taul.....	ταύγη.....	taoulo.....
Taru.....	ταύρος.....	taoure.....
Tumbe.....	τυμβος.....	toumbo.....
Tec.....	τέγος.....	tet.....
Teth.....	τιθή.....	tètè-titha.....
Termen.....	τερμονες.....	terme..

LATIN	FRANÇAIS
granum	grain.
lamina	lame.
lumen	lampe.
laridum	lard.
linum	lin, linet.
pars	lotir, lot.
mola-molendinum. . .	meule, moulin.
mentha	menthe.
mutus	muet.
pallium	manteau.
mespilum	nêfle.
nox	nuit.
nervus	nerf.
novus	neuf, nouveau.
superbia	orgueil.
pauper	pauvre.
porrum	porreau (plante).
picus	pivert.
porcus	porc.
tabula	plaque.
rupes	roche-roc.
ruga	ride.
raphanus	rave (plante).
deleo	rayer-effacer.
rigor	rigueur (du froid).
sagum	saie (vêtement).
sordes	balayures.
tabula	table.
taurus	taureau.
tumulus	tombeau.
textum	toit.
mamma	mammelle-téton, têter.
terminus	terme.

Ce Tableau établit jusqu'à l'évidence la parenté, au moins par les mots, des cinq langues comparées. Or, la Celtique étant incontestablement, la plus ancienne, l'invasion de la Grèce par les Celtes se trouve ainsi justifiée. Nous allons voir la même certitude ressortir des travaux de P. Duplan sur l'occupation des contrées Méridionales de l'Europe par les mêmes conquérants.

§ 2° — P. DUPLAN

Il était originaire du Bigourdan, et consacra une vie longue et studieuse à l'enseignement des langues, en Europe et en Amérique.

Il publia d'abord un *Vocabulaire de six langues* (1), où il établit la filiation des mots de chacune d'elles, en commençant par la *racine Celtique commune à toutes*.

Il a donné plus tard (2) en un volume de 200 pages, in-4°, le *PATOIS CELTE DE BIGORRE*,

(1) Tarbes, 1891, Larrieu.

(2) Tarbes, 1897, Croharé.

langue génératrice de huit langues Aristocratiques, Savantes ou écrites. Il avait enfin préparé une Grammaire de six langues que malheureusement la mort ne lui a pas permis de publier.

Il s'attache à prouver d'abord, que le Celte, la plus ancienne des langues Européennes, s'est conservé intacte ou à peu près dans la Bigorre. Qu'il fut cette *langue primitive* de l'Europe vainement cherchée depuis des siècles : qu'elle a produit les langues principales qu'on y parle aujourd'hui, sans en excepter l'Anglaise et l'Allemande; que formée par le peuple Celte, elle s'est conservée depuis des milliers d'années; tandis que le Grec et le Latin, créés par des Castes privilégiées, ont disparu avec elles. Il rapproche leur durée éphémère de la résistance notamment de l'Espagnol, Dialecte Celte, qui malgré l'occupation de leur pays par les Maures pendant *sèpt siècles*, ne leur a pas pris trois douzaines de mots. Plus hardi que Cluvier, mais d'accord avec Pezron, il reconnaît l'influence Celtique jusque dans la formation du Grec classique lui-même. Le Français est resté la plus Gauloise des langues modernes : aussi n'est-il pas sérieux d'aller cher-

cher la racine de ses mots partout ailleurs que dans nos vieux Dialectes nationaux.

Quant aux procédés de formation de la langue primitive : l'homme, dit-il, a, comme l'enfant, *balbutié d'abord des monosyllabes*. Aussi abondent-ils dans nos Dialectes Méridionaux.

A mesure que l'état social se développe, se complique, les monosyllabes *s'allongent*, se combinent entre eux, et se modifient, pour suffire aux besoins nouveaux : car les langues se sont formées, non par apocope, mais par agrandissement des mots; tandis que suivant les Latinophiles, nos Provinces Méridionales auraient procédé à rebours. D'autre part, les mots primitifs furent prononcés différemment, puis écrits conformément à ces prononciations variées, avec changement de lettres. Elles-mêmes furent transposées; ainsi commença la confusion.

Elle s'aggrava par la modification du sens d'origine, par la pluralité de noms pour le même objet, par l'adoption des mots étrangers, et par des accidents de tout ordre.

Mais dès que les peuples se sont groupés indépen-

dants les uns des autres, *les savants* s'appliquèrent à donner aux mots une physionomie originale. La *plupart* oublièrent que les langues *sont faites pour l'oreille et non pas pour les yeux*. Ils voulurent une *langue Nationale* coûte que coûte. Ainsi surgit et se développa cette variété dans laquelle les plus habiles ont de la peine à se reconnaître aujourd'hui, malgré la communauté d'origine. Dans cette concurrence passionnée *des vanités Nationales*, la langue primitive n'a pas disparu fort heureusement. Elle est encore parlée par les Bigourdans (1).

Voilà certes un système simple et fort séduisant pour nous familiers des Dialectes Méridionaux. Il a de plus ce grand mérite à nos yeux *de ne rien coûter à notre Patriotisme*.

Nous serions donc tout disposé à l'admettre, car il se rapproche singulièrement de celui que nous soutenons depuis dix ans, à savoir, que notre Langue Française n'a jamais été qu'un *Dialecte Celte* fortement imprégné de Grec, comme ses frères aînés.

(1) La langue de Bigorre n'est, sauf des nuances, que celle qui est parlée en Gascogne, Béarn, etc., etc, des Pyrénées à la Garonne.

Mais nous ne cesserons pas de soutenir, avant tout, que la *Grammaire* étant de l'ESSENCE des Langues, il n'y a communauté d'origine que là où elle est attestée par son *identité*; qu'elle seule peut établir la *légitimité de la filiation*, sans égard d'ailleurs à la quantité des mots communs employés par chacune d'elles.

Voilà pourquoi nous affirmons depuis dix ans la *fraternité légitime* du Français, de l'Espagnol, du Portugais et de l'Italien; notre conviction s'appuyant sur leur Grammaire à peu près identique, plus encore que sur l'énorme quantité des mots venus de la même source, c'est-à-dire *Celto-Grecque*.

Mais nous protestons contre l'affirmation de l'Auteur, que la Langue Grecque serait de *création postérieure* à celle de la Langue Latine. Il avait oublié sans doute qu'Homère chanta son *Iliade* et son *Odyssée* neuf cents ans avant notre Ere, ou cent cinquante ans environ avant la fondation de Rome. Or le peuple qui s'enorgueillit de pareils Chefs-d'œuvre possédait assurément la plus belle des Langues.

Ces réserves faites, voyons la méthode de P. Duplan en action.

Nous croyons qu'une centaine de mots doivent suffire pour l'indiquer clairement aux yeux même de ses contradicteurs systématiques.

EXTRAIT DU VOCABULAIRE DE P. DUPLAN

BIGOURDAN	LATIN	ITALIEN
Alh	alli-um	aglio
Arc	arc-us	arco
An	ann-un	anno
Bea (1)	ven-a	vena
Bé-bés	bona	beni
Bé-beye-bede . .	videre	vedere
Bec	bec-us	becco
Bent	vent-us	vento
Berd	viridus	verde
Besc	visc-um	vischio
Bet-bel	bell-us	bello
Bi-bin	vin-um	vino
Bia	via	via
Bieilh	vetul-us	veglio
Bigna	vinea	vigna
Biou	viv-us	vivo
Blet-bleta	blit-um	bieta
Bot	vot-um	voto
Boun-bon	bon-us	buon
Bouch	bux-us	bosso
Bras-brach	brachi-um	braccio
Brut	brut-us	bruto
Ca-can	can-is	cane
Cap-caboca	cap-ut	capo-capocchia .
Car-carné	caro-nis	carro
Caye-cade	cad-ere	cadere
Caoùd-caoùt . . .	calidus	caldo-calido . . .

(1) Le *v* n'existe pas en Bigorre; le *b* le remplace comme en Gascogne.

ESPAGNOL	PORTUGAIS	FRANÇAIS
ajo.....	alho.....	ail.
arco.....	arco.....	arc.
ano.....	anno.....	an.
vena.....	veia.....	veine.
bienes.....	bens.....	biens (fortune).
ver.....	ver.....	voir.
pico.....	bico.....	bec.
viento.....	vento.....	vent.
verde.....	verde.....	vert.
visco.....	visgo.....	glu-gui.
bello.....	bello.....	beau-belle.
vino.....	vinho.....	vin.
via.....	via.....	voie-chemin.
viejo.....	velho.....	vieux.
vina.....	vinha.....	vigne.
vivo.....	vivo.....	vif.
blédo.....	bredos.....	blette-bette (plante).
voto.....	voto.....	vœu.
buen.....	boum.....	bon.
boj.....	buxo.....	buis.
brazo.....	braco.....	bras.
bruto.....	bruto.....	brut-e.
can-perro.....	can.....	chien.
cabeza-cabazorra	cabessa-cabeçorra..	caboché-tête.
carro.....	carro.....	chair-charnier.
caer.....	cair-cahir.....	choir-tomber.
calido-caliente..	calido-quente...	chaud.

BIGOURDAN	LATIN	ITALIEN
Ceou-cel.....	cel-um.....	cielo-ciel.....
Cent.....	cent-um.....	cent-o.....
Cla-clar.....	clar-us.....	chiaro.....
Claou.....	cla-vis.....	chiave.....
Co-cor.....	cor-cordis.....	cor-cuore.....
Cot-col.....	coll-um.....	col-collo.....
Cop-colp.....	colp-us.....	colp-o.....
Corn-Corna.....	corn-u.....	corn-o.....
Cos-cors.....	corp-us.....	corp-o.....
Da-douna.....	da-re dona-re..	dare donare...
Dent-den.....	den-s-dentis...	dent-e.....
Dia-dio-die....	die-s-i.....	di-giorno.....
Diou.....	deus.....	dio.....
Dit.....	dig-itus.....	dit-o, digito...
Dole.....	dole-re.....	dole-re.....
Doun.....	don-um.....	don.....
Dous.....	dul-cis.....	dolce.....
Du-dur.....	dur-us.....	dur-o-a.....
Faous.....	fals-us.....	fals-o.....
Fet-heit (1)....	fact-um.....	fatto.....
Flac-phlasc....	flacc-idus.....	flacc-o.....
Flou-eslou.....	flo-s-ris.....	fiore.....
Fraï-fraïre...	frat-er-fratellus.	frat-e-fratello..
Yerman-german	german-us.....	german-o.....
Red-fred-phret.	frigid-us.....	freddo.....
Frut-heruta...	fruct-us.....	fruta.....
Gat.....	cat-us.....	gatto.....

(1) Le Gascon *pur* écrit et prononce l'F non éliée très souvent comme le φ grec, ou P aspirée, quand il ne la supprime pas : *Heruta* pour *fruta* — *Heslou* pour *flou*.

ESPAGNOL	PORTUGAIS	FRANÇAIS
ciel-o.....	ceo.....	ciel.
chien-chiento..	cem-cent-o....	cent.
claro.....	claro.....	clair.
clavo.....	cravo.....	clef-clê.
cor-corazon..	cor-coração ..	cœur.
cuello.....	collo.....	cou-col.
golp-e.....	golp-e.....	coup.
cuern-o.....	corno.....	corne.
cuerp-o.....	corp-o.....	corps.
dar-donar....	dar-donar.....	donner.
dient-e.....	dent-e.....	dent.
dia.....	dia.....	jour.
dios.....	deos.....	Dieu.
dedo.....	dedo-digito...	doigt.
doler.....	doer.....	éprouver de la douleur.
don.....	don.....	don.
dulce.....	doce.....	doux-ce.
dur-o-a.....	dur-o-a.....	dur-e.
fals-o.....	fals-o.....	faux-sse.
hecho.....	feito.....	fait.
flojo.....	flacc-ido.....	flasque.
flor.....	flor.....	fleur.
frai-frate....	frei-freire....	frère.
hermano.....	irman.....	frère germain.
frio.....	frio.....	froid-froide.
fruta.....	fruta.....	fruit.
gato.....	gato.....	chat.

BIGOURDAN	LATIN	ITALIEN
Goust	gust-us.....	gust-o.....
Goy-goig.	gaud-ium.....	jioia.....
Gra-gran-gras..	gran-um.....	grano
Gran	gran-dis..	gran-de.....
Gras-sa.....	crass-us	grass-o.....
Gros-sa.....	gross-us-a.....	gross-o-a.....
Gris-pardous...	(B. L.) grisius..	grigio.....
Hame-fam	fam-es.....	farne.....
Haou-hay (1)...	fag-us.....	faggio
Haout-alt.....	alt-us	alto
Sadoura.....	saturare	satollare.....
He-hen-fe	fen-um	fien-o.....
Hè-ha-fa.....	fac-ere.....	far-fare.....
Hagot-fagot....	fasciculus.....	fagotto-etto....
Herr-ferr.....	ferr-um.....	ferro
Filh-hilh-fil... .	fili-us	figlio
Hiou	fil-um.....	fil-o.....
Hort-fort-a....	fort-is.	forte
Houec-foc.....	foc-us	focco
Hount-foun	fon-s-tis.....	fon-te-fon-tana..
Hour-four-forn..	furn-us.....	forn-o.....
Hum-fum-huma..	fum-us	fummo
Hus-fus-huset ..	fus-us	fus-o.....
Hust-fust.....	fust-is.....	fusto-fusta.....
Keriet-kriet ...	cribrum	crivello.....
Las-sa.....	las-sus-a.....	las-so
Leit-layt	lac-tis.....	latte.....
Li-lin.....	lin-um	lin-o
Loc	loc-us.....	loc-o.....

(1) Nos Dialectes Gascons sont antipathiques à la lettre F et la remplacent par H ou tous autres moyens de l'éviter. L'Espagnol a la même tendance.

ESPAGNOL	PORTUGAIS	FRANÇAIS
gust-o.....	gost-o.....	goût.
gozo.....	gozo.....	joie-plaisir.
grano.....	gra-o.....	grain.
gran-grande...	gran-grande...	grand-e
gord-o-a.....	gordo-a.....	gras-se.
grues-o-a.....	gros-grosso..	gros-se.
gris-pardo.....	gris-pardo.....	gris.
hambre.....	fome.....	faim.
haya.....	faia-fau.....	hêtre (V. F.) fau
alto.....	alto.....	haut-e.
saciar-hartar ..	saciar-hartar ..	souler-saturer.
hen-o.....	feno.....	foin.
hacer-facer....	fazer.....	faire.
fagote-faginita..	feixinho . . .	petit fagot-facine- fagot-faisceau.
fierro.....	ferro.....	fer.
hijo.....	filho.....	fil.
hil-o.....	fio.....	fil.
fuert-e.....	fort-e.....	fort.
fouego.....	fogo.....	feu.
fuenta.....	fon-te.....	fontaine.
horn-o.....	forn-o.....	four.
humo.....	fumo.....	fumée.
hus-o-fus.....	fus-o.....	fuseau.
fuste-fusta.....	fuste-fusto-fusta	bois-bâton-futaie.
criba.....	crive.....	crible.
las-sado.....	las-so.....	las-se.
leche.....	leite.....	lait.
lin-o.....	linho.....	lin.
lugar.....	lugar.....	lieu.

BIGOURDAN	LATIN	ITALIEN
Loup-loub	lup-us	lupo
Louy-louen	longe	lunge
Luts-lutz	lux	luce
Lusc-a	lusc-us	lusc-o-a
Ma-man	man-us	man-o
May-mayre	mater	madre-matre
Meou-mel	mell-is	mele-miele
Mes-mez	mensis	mese
Moud-mod	moll-is	molle
Mil-mela	mil-le-millia	mille
Moun-mounde	mond-us	mondo
Mount-moun	mons	monte
Mour-mourt	mor-s-tis	morte
Mud-mut	mut-us	mut-o-mutulo
Pared-paret	parie-s-tis	paret-e
Mur-murralha	mur-us-maceria	mur-o-muraglia
Nan-nen	nan-us	nan-o
Nou-naou	nov-us-a	nov-o-a
Nas (nazic)	nas-us-i	nas-o
Neou	nix-nivis	neve
Niou-nid	nid-us-i	nidio-nido
Ner-nere	nig-er	nero-ra
Nud-a	nud-us-a	nud-o-a
Os ossis	os-ossis	oss-o
Ouelh-ulh	ocul-us	occhio
Pa-pan	pan-is	pane
Payre-pay	pater-tris	padre
Pur	purus	par-o
Puy-pugn	pugn-us	pugn-o

ESPAGNOL	PORTUGAIS	FRANÇAIS
lobo.....	lobo.....	loup-louve.
legos.....	longe.....	loin.
luz.....	luz.....	lumière.
lusc-o-a.....	lusc-o-a.....	louche.
man-o.....	mao.....	main.
madre.....	maí-mare.....	mère.
miel.....	mel.....	miel.
mes.....	mez.....	mois.
muelle.....	molle.....	mou-mol.
mil.....	mil.....	mil-mille.
mundo.....	mundo.....	monde.
mont-e.....	mont-e.....	mont-montagne.
muerte.....	morte.....	mort.
mudo.....	mudo.....	muet.
pared.....	pared-e.....	paroi-muraille.
muro-muralha..	mur-o-muralha..	mur-muraille.
enan-o.....	enan-anao.....	nain.
nuev-o-a.....	nov-o-a.....	neuf (adj. qual.).
nariz.....	nariz.....	nez-narine.
nieve.....	neve.....	neige.
nido.....	nicho.....	nid.
negro-a.....	nero-ra.....	noir-e.
nud-o-a.....	nu-a.....	nu-e.
hues.....	oss-o.....	os-ossement.
ojo.....	olho.....	œil.
pan.....	paô.....	pain.
padre.....	pai-pae.....	père.
pur-o.....	pur-o.....	pur-e.
pugn-o.....	punh-o.....	poing.

De ce tableau de cent mots, qui pourrait être continué indéfiniment, il résulte :

e' ey
1° Que le Bigourdan ou Celte a procédé par monosyllabes comme toute autre langue primitive;

2° Qu'ils sont bien les racines incontestables des dérivés comparés;

3° Que ces mots existant avant la fondation de Rome, elle les emprunta aux peuples Celtes fixés depuis un temps immémorial en Gaule, en Espagne ou en Italie, et parmi lesquels elle recruta sa population;

4° Que nos langues Méridionales dérivent donc du Latin, comme Charlemagne était issu des Capet; que le Latin en effet, langue purement aristocratique et savante, plus Jeune que le Celte peut-être de 2000 ans, et de 600 ans au moins postérieure à nos langues Méridionales, s'est constituée avec des matériaux Celto-Grecs; et qu'elle est morte d'ailleurs sans avoir jamais été parlée par aucun peuple, non pas d'Italie seulement, *mais même du Latium*;

5° Enfin, il indique la nécessité de suivre la *méthode étymologique* dans nos Ecoles Méridio-

nales. Elle assurerait à nos enfants le double avantage de se perfectionner dans la pratique du Dialecte maternel, et d'être initiés sans fatigue, à la connaissance du Français, ou des autres langues dérivées, suivant leurs préférences.





CHAPITRE X



LE JÉSUI TE PHILIPPE LABBE NÉOLATIN CONTRE LES
JANSÉNISTES GRÉCOPHILES — SOLUTION DE LA
QUERELLE PAR ORDONNANCE — SUIVANT LES
NÉOLATINS, LE VOCABULAIRE DE LA LANGUE FRAN-
ÇAISE FUT COMPOSÉ A L'AIDE D'EMPRUNTS FAITS
DANS LES CINQ PARTIES DU MONDE — BRACHET
LITTRÉ, ETC. — ET SUIVANT NOUS, AVEC NOS
DIALECTES PROVINCIAUX SEULEMENT.

????

Point n'est besoin de remonter aux origines,
pour apprécier les mérites et la valeur du Néo-
Latin.

Il nous suffira d'observer l'un de ses Patriarches
du xvii^e siècle en plein combat. frappant d'estoc et
de taille avec une verve endiablée. Ses disciples,
d'ailleurs, n'ont pas ajouté grand'chose à ses démon-

trations humoristiques. Il s'appelait Philippe Labbe, Jésuite de son état, et Philologue moins encore que Sectaire.

Il eut le premier tort de ne pas *éclairer sa lanterne*; car il ne mentionne même pas les *Grammairres Latine et Gauloise*, ne semblant pas se douter plus que ses Elèves de notre temps, *que les langues s'individualisent par les règles qui leur sont propres*. Son examen ne porte en effet que sur les *mots, verba*, simples matériaux acceptés par l'usage, et que les Grammairres pétrissent à leur gré. Mais avançons dans la voie que ses disciples ont suivie avec l'édifiante soumission du MAGISTER *dixit*.

Il explique (1) à l'Académie qu'il lui est tombé dans les mains un petit livre intitulé *le Jardin des racines Grecques mises en François, avec un traité de prépositions et autres particules indéclinables, et un recueil alphabétique des mots François tirés de la langue Grecque, et imprimé l'an 1647* (2) : OEuvre des Jansénistes, pour servir aux *quelques petites écoles* par eux fondées, et dont ils conservaient la direction. Il s'aperçoit de leur *ignorance* en plusieurs points très importants, de leur *témérité* à

(1) *Des Etymologies de plusieurs mots François contre l'abus de la secte des Hellénistes de Port-Royal*. 1661. Paris, Guil. et Simon. B. N. 4420, L. 1427.

(2) Il nous a été impossible de nous procurer ce livre.

débiter de *très grandes bévues*. Il veut préserver la jeunesse du *poison de ces nouveautés*.

Ainsi les étymologies Grecques se trouvent à l'*Index*, Schismatiques au moins, et dégageant une forte odeur d'Hérésie. Nous y arrivons.

« MM. de Port Royal, sous prétexte d'apprendre »
» du Grec à leurs Escoliers, *les jettent dans des*
» *absurdités et ignorances insupportables* qui nous
» eussent enfin *rendus ridicules et méprisables* aux
» étrangers (!!!)

» Mais Dieu *s'est opposé à leurs pernicieux desseins* :
» ayant inspiré à notre très Chrétien Monarque
» Louis XIV^e la *résolution de défendre et empêcher*
» *toutes les assemblées illicites de cette Secte*, où la
» jeunesse était instruite dans les doctrines dange-
» reuse du Jansénisme, et suceoit, dès le berceau
» pour ainsi dire, le lait d'une des plus damnables
» Hérésies qui ait jamais attaqué l'Eglise. » Ainsi
fut résolu le problème *de l'origine des langues* :
Moyen expéditif et sans réplique.

Mais poursuivons la citation, non plus Dogmatique, mais Scientifique seulement.

« La source des fautes de ces nouveaux Hellé-
» nistes, et celle qui est la plus universelle, consiste
» en ce qu'ils ont avancé, *que plusieurs mots de*
» *notre langue Françoisise ont été pris et tirés immé-*
» *diatement de la langue Grecque*, quoi qu'il soit

» constant parmi les personnes intelligentes au
» secret des étymologies, que nos ancêtres les ont
» empruntées de la langue Latine ou du langage
» des anciens Gaulois, des bas Bretons, des Alle-
» mands, des Anglais, des Italiens, des Espagnols
» ou autres peuples voisins, ou qu'ils les ont ingé-
» nieusement inventés sur la ressemblance du
» son ».

L'énumération du Révérend Père a semblé, malgré son ampleur, incomplète à ses dignes élèves : et l'un d'eux se hâte d'y ajouter le Grec, non pas ancien mais moderne, le Hongrois, les langues Slaves (*Russe et Polonais*) (1). Nous serions encore redevables aux idiomes sémitiques, Hébreu, Turc, Arabe, ainsi qu'aux langues de l'Inde, de la Chine et de la Malaisie; les Colonies Américaines ont importé dans notre langue quelques termes spéciaux. Il n'a rien dit des Soudanais, des Tonkinois et des Malgaches, et c'est vraiment dommage. Peut-être les réserve-t-il pour une nouvelle Edition.

Ces prétentieux omniscients nous rappellent, en nous reportant vers les Philologues immortels des xvi^e et xvii^e siècle, le très savant Docteur du Gilblas, qui se heurta, sur la place publique, à la

(1) Brachet. *Dictionn. Etymol.* Introd. Liv. 1^{er}, p. 17.

foule béante devant son ancien valet, assailli par les malades avides d'Orviétan.

Voilà bien dans toute sa pureté la théorie de nos Philologues Officiels, non plus Jésuites, mais Juifs, Positives, ou Athées à l'occasion.

Les voilà tous également d'accord pour dédaigner les Grammaires, leur signification et leur portée décisives, et nous montrer à la quête des mots à classer dans un Vocabulaire à l'état d'indigence; recevant l'aumône même des *Turcs* et des *Chinois!!!*

Et de cette macédoine nauséabonde serait sorti le Chef-d'œuvre du Génie Français, *la langue Nationale!!!*

Grâce à ce système, emprunté à la Cour des Miracles, et ingénieusement utilisé, Molière et Racine, Bossuet et Fénelon purent écrire quelques pages qui, dit-on, ne manquent pas d'un certain mérite.

Nous ne sommes ni assez Chrétien ni assez *libre-penseur* pour accepter ces théories humoristiques, dont le moindre inconvénient est de représenter le Génie national en bâtard paralytique, couvert de guenilles, assis sur la borne du chemin, et le chapeau tendu, implorant la pitié des passants. Nous prétendons, au contraire de ces Docteurs, dont *l'extravagance* n'aura pas, cette fois, *l'excuse*

du patriotisme, que notre langue fut formée avec les richesses de nos *Dialectes Provinciaux*, mine inépuisable et trop peu connue.

Leur enseignement méthodique mettra tôt ou tard à la disposition du Français ces trésors de famille, qu'il pourra utiliser sans scrupule.

Si le Père Labbe et consorts avaient suivi d'abord les indications de l'Histoire, s'ils avaient ensuite examiné la *Grammaire Gauloise*, et appris enfin les *Parladuros* de nos aïeux, dont 15,000,000 de bons Français se servent encore aujourd'hui, peut-être auraient-ils abrégé la liste de nos *créanciers en philologie*, et renversé les rôles.

L'Histoire leur aurait appris le mélange des deux familles Grecque et Celte; l'étude des éléments leur montrait notre Grammaire avec ses différences essentielles de celle des Grecs et des Latins, et la source bien authentique Celto-Grecque de nos Vocables : peut-être se seraient-ils ainsi préservés de l'erreur.

Mais écoutons la fin. Le Révérend abrègera sa harangue à l'Académie « pour ne pas abuser du » loisir qu'on sait être si nécessaire pour la perfection de cet admirable Dictionnaire que la France attend depuis si longtemps. » Ainsi il déclare admirable avant la lettre, ce Dictionnaire à peine commencé. Deux cents cinquante ans se sont

écoulés depuis cette gènesflexion anticipée : et nous attendons encore l'Edifice si prématurément arrosé d'eau bénite.

N'est-ce pas charmant ???

Il ne comprenait pas, que lui et ses pareils, en dévoyant les ouvriers avec leurs imaginations bizarres déguisées sous de faux semblants Scientifiques, rendaient l'œuvre impossible.

Elle ne sera menée à fin que le jour où nos Académies remonteront résolument vers nos Origines Gauloises, à la source du génie National, et de la langue, sa fille. Et c'est pour les y aider que nous écrivons ce livre. Il aura contre lui tous ceux qui croient savoir avant d'avoir étudié, et décident avec le bandeau des idées préconçues sur les yeux. Mais qu'importe; la vérité d'abord, surtout si le Patriotisme doit y trouver son compte.

Donc, suivant les Néolatins, ce peuple Gaulois, si avide de discours, qui posa sur ses autels des Dieux aux lèvres d'or, bien avant la conquête de César (1), seul entre tous, oublieux de sa langue Na-

(1) Nous rappelons le passage de Lucien, si souvent cité par les Auteurs qui ont écrit sur les Origines Gauloises (ποσλαλιᾶ).

Il avait vu en Gaule l'image d'un Dieu portant le nom d'Ογγμιος (Ογγμενω, tirer en ligne droite), sous l'apparence d'un faible vieillard, traînant à sa suite une foule nombreuse avec

tionale, se serait empressé d'en reconstituer une nouvelle avec les détritrus de celle d'un vainqueur détesté. Et celui-là sera *grossièrement ignorant, Hérétique*, ou *débitant des bévues*, qui ne s'inclinera pas avec respect devant ce Canon grotesque fabriqué par le Concile Infaillible de la Philologie Officielle!

Nous avons déjà protesté dans *las Belhados* contre ces solutions aussi blessantes pour la vérité que pour notre Patriotisme. Et comme un coup de marteau ne suffit pas à enfoncer un clou dans le cœur de chêne, toute occasion nous sera bonne de reprendre notre thèse, et assurer son succès.

Engager des discussions théoriques contre la Citadelle du parti-pris, serait temps perdu et peine inutile.

Que faire en cas pareil?

Opposer à des théories arbitraires des faits Histo-

des chaînons presque imperceptibles, dont l'un des bouts était attaché aux oreilles de ceux qui lui faisaient escorte, et l'autre à sa langue.

Un Savant Druide lui apprit que cette image représentait l'*Hercule Gaulois*, qui, au contraire de celui des Grecs, n'était pas le Dieu de la Force, mais celui de l'*Eloquence!!!*

Que dites-vous de ces Sauvages?

Et ce Peuple, si sensible à la puissance de la parole, aurait renoncé à sa langue!!!

Voilà bien encore un Dieu *purement Gaulois*, portant un nom *authentiquement Grec*.

Est-ce clair?

riques, incontestables; et achever la démonstration avec des matériaux non suspects, c'est-à-dire en plaçant face à face *les mots eux-mêmes*, établissant ainsi leur filiation identique bien souvent en Grec ou Celte, Gascon, Latin et Français. Avec ces précautions la vérité doit luire aux yeux les moins clavoyants.



it has been found in several instances
 that the distance between the
 places is not the same as the
 distance between the places in the
 of the
 sections in the

... ..

... ..

... ..

... ..



CHAPITRE XI



RÉPONSE AU RÉVÉREND PÈRE — LE GREC, LANGUE PRIMITIVE DE ROME — DENIS D'HALICARNASSE — PLUTARQUE — CICÉRON — POLYBE — VALÈRE MAXIME — AULU-GELLE — ETAT DU LATIN AU VI^e SIÈCLE DE ROME — SENATUS CONSULTES PROHIBITIFS DE L'ENSEIGNEMENT — TOLÉRÉ AU TEMPS DE CICÉRON — VESPASIEEN LE REND OFFICIEL — SON FILS LE SUPPRIME DANS TOUTE L'ITALIE — LE LATIN CRÉÉ PAR L'ARISTOCRATIE ROMAINE DISPARAIT AVEC ELLE COMME LANGUE PARLÉE — IL NE FUT JAMAIS EMPLOYÉ PAR AUCUN PEUPLE, MÊME DU LATIUM — NOS DIALECTES, TOUJOURS EN USAGE, BIEN QU'ANTÉRIEURS DE PLUS DE 1000 ANS A LA CRÉATION DE LA LANGUE LATINE.



Suivant Denis d'Halicarnasse (1), les premiers habitants de Rome se composaient d'un mélange

(1) *Antiq. Rom.*, tome 1, lib. 1, § 1, 2, 3.

d'Aborigènes, de Sicules, de Pélasges, de Troyens venus avec Enée après la guerre de Troie, d'Arcadiens sortis de la ville de Palantion, et des descendants des soldats qu'Hercule avait laissés dans le Latium en revenant de l'Erythrée. Evandre avec les Arcadiens, fonda *Palation* sur l'une des sept collines comprises plus tard dans l'enceinte de Rome (*mons Pallatinus*); tandis que les compagnons d'Hercule occupèrent le *mons Saturninus* appelé plus tard *Capitolin*.

Le grave Historien affirme que l'élément Grec fournit le plus large contingent à la Ville naissante. Elle se serait ainsi trouvée la proche parente de la Grèce dès les premiers jours de sa fondation.

Il veut bien reconnaître cependant (1) que les Etrangers de toute origine y furent admis plus tard; et il est surpris qu'elle ne soit pas devenue complètement barbare, après avoir reçu les *Marses*, les *Samnites*, les *Tyrréniens*, les *Bru-tiens*, plusieurs milliers d'*Ombriens*, des *Lygu-res*, *Ibères*, *Celtes*, et autres peuples venus d'Italie, et même des autres pays, tous de langues différentes, et de mœurs absolument opposées. Il est pour nous sans intérêt que le mélange se soit opéré le jour de la fondation de Rome, ou le len-

(1) Den. d'Halic., lib. 1, c. 22, § 3.

demain : sa population n'en sera pas moins recrutée parmi des hommes de tous pays et de toutes races, notamment Celtique; puisque nous savons déjà qu'elle occupait à peu près la totalité de l'Europe Occidentale. Ne soyons pas surpris si la langue Grecque fut d'abord seule en usage dans une ville ainsi peuplée (1). Romulus avait d'ailleurs une raison personnelle pour qu'il en fut ainsi. En effet, si nous en croyons le même auteur (2), Faustule, le berger nourricier des deux frères Romulus et Rémus, Arcadien d'origine, les conduisit à Gabie (3) où ils furent instruits aux sciences et aux exercices de la Grèce. Aussi Plutarque (4) peut-il affirmer, sans invraisemblance, que la langue Grecque dont se servaient alors les Romains et les Albains, n'avait pas été corrompue par un mélange de mots étrangers.

C'est encore lui qui nous enseigne que du temps de Numa (5), les mots Grecs étaient *les plus nombreux* dans la langue Latine. Il nous fait assister ainsi à la fusion insensible, à l'élaboration qui produira plus tard la langue nationale des Romains.

(1) Plutar. V. de Rom., § 26.

(2) Lib. xvi, c. 19, § 6.

(3) Ville du Latium, Colonie d'Albe fondée par des Grecs.

(4) Loc. Cit.

(5) Vie de Numa, § 64.

Après ce qui précède, écoutons Cicéron : Il va nous apprendre un événement dont il apprécie lui-même l'importance.

« Pour la première fois, à cette heure, Rome va » s'éclairer par l'influence d'une *civilisation adop-*
» *tive.*

» *Ce ne sera pas, en effet alors un faible ruisseau*
» *détourné dans nos murs, mais un fleuve immense*
» *qui nous apportera par torrents les sciences et les*
» *arts de la Grèce. Un Corinthien, est-il dit à ce*
» *sujet, Démarate, le premier homme de son pays*
» *par la considération le crédit et la richesse, ne*
» *pouvant supporter le joug de Cypselus, tyran de*
» *Corinthe, avait fui avec de grands trésors, et*
» *était venu à Tarquinies, ville très florissante de*
» *l'Etrurie. Instruit bientôt que la domination de*

(1) Cicer. De Repub., lib. II, § 19.

Sed hoc loco primum videtur insitiva quædam disciplina doctior facta esse civitas. Influxit enim non tenuis quidam e Græciâ rivulus in hanc Urbem, sed abundantissimus amnis illarum disciplinarum et artium. Fuisse enim quemdam ferunt Demaratum. Corinthium et honore et auctoritate et fortunis facile civitatis suæ principem, qui cum Corinthiorum tyrannum Cypselum ferre non potiusset, fugisse cum magna pecunia dicitur, ac se contulisse Tarquinius in urbem Etruriæ florentissimam. Cum que audiret dominationem Cypseli confirmari, defugit patriam vir liber ac fortis. et adscitus est civis Tarquiniensibus, atque in eâ civitate domicilium et sedes collocavit. Ubi cum de matre familias Tarquiniensi duos filios procreavisset, omnibus eos artibus ad Græcorum disciplinam erudiit.

» Cypselus ne faisait que s'affermir, en homme
» libre et courageux, il abandonna pour jamais sa
» Patrie, se fit admettre au nombre des citoyens
» de Tarquinies, et fixa dans cette ville sa fortune
» et sa demeure. Ayant eu deux enfants de son
» union avec une femme de cette ville, *il les ins-*
» *truisit dans toutes les sciences, sur le modèle de*
» *l'éducation Grecque.*

Or il arriva que l'un de ces enfants, Grec par le sang comme par l'éducation et par la science, alla s'établir à Rome. Son affabilité et ses largesses lui valurent la confiance du peuple; si bien qu'à la mort du Roi Ancus, il fut élu pour lui succéder sous le nom de Lucius Tarquin. Voilà donc un *Corinthien d'origine illustre* sur le trône, 614 ans avant J.-Ch. L'histoire l'a appelé *Tarquin l'Ancien.*

Ce n'est pas tout.

Écoutons encore Cicéron :

Un enfant d'une femme esclave de Tarquinies se trouvait engagé au service de ce Roi; son intelligence précoce et ses brillantes qualités lui valurent ses préférences. Or voici ce qu'il en advint.
» Tarquin, qui n'avait que des fils au berceau, le
» prit en telle affection, que *Servius* passait géné-
» ralement pour son fils : *et il l'instruisit avec un*
» *soin extrême* **DANS TOUTES LES SCIENCES**
» *qu'il possédait lui-même* **ET SUR LE PLUS COM-**

» PLET MODÈLE de l'éducation Grecque (1).

Tel fut *Servius Tullius*, le premier Législateur de Rome après le pieux Numa, de l'aveu de tous les Historiens; celui qui déchaîna sur sa Ville les premiers *torrents des sciences et des arts de la Grèce*.

Mais le mouvement de l'inondation dut être lent et pénible, et la langue Grecque subir de singulières avaries, même chez les Patriciens qui eurent la prétention d'en conserver l'usage.

La raison en est simple :

La Rome des premiers siècles était un camp de plus en plus redoutable, où les pensées, les travaux, et les efforts se concentraient vers le but unique de la guerre. Tout autre soin que celui des armes, seul digné d'un citoyen, et de l'administration intérieure, y fut abandonné aux affranchis et aux esclaves : Condition assurément peu favorable à la création d'une Langue nouvelle, et au développement des sciences et des arts.

Nous en voyons une première preuve dans les plaintes de Polybe qui, écrivant son Histoire (2), ne

(1) *Loc. cit.*, § XXI.

Itaque Tarquinus qui admodum parvos tum haberet liberos, sic Servium diligebat, ut is ejus vulgo haberetur filius; at que eum fummo studio omnibus iis artibus, quas ipse didicerat, ad EXQUISITISSIMAM CONSUEUDINEM Græcorum erudiit.

(2) 150 ans environ avant J.-Ch.

put trouver dans la Cité un homme capable de traduire le Traité de paix qui mit fin à la première guerre Punique; il datait de la fin du III^e siècle de Rome. D'autre part, la mésaventure de Postumius, personnage Consulaire, envoyé en ambassade à Trente (281 av. J.-Ch.), ne sera pas moins probante (1). Il est admis à exposer l'objet de sa mission devant le Peuple assemblé. Malgré la gravité des circonstances (car il s'agissait d'un *casus belli*), sa harangue en langue Grecque fut si pitoyable, qu'il n'obtint qu'un succès de quolibets et de raileries. Les Trentins le traitèrent de *barbare*! Où donc était passé *l'abondantissimus amnis* de Cicéron? Et qu'avai-t-il produit?

Ce n'est pas tout.

Denis d'Halicarnasse établit que la plupart des Villes Italiques avaient été fondées par des colonies Lacédémoniennes; les Sabins notamment devaient leur existence à l'une d'elles.

D'autre part, nous savons par Suétone (2) que les Vétérans, en fouillant les vieux tombeaux de Capoue, découvrirent celui de *Capis* son fondateur. Il contenait une table d'airain écrite en caractères et en *mots* Grecs, *verbis* et *litteris* : Et l'Italie

(1) Val. Max. Lib. 2, C. 2.

(2) Suet., *J. Cés.*, § 8.

Méridionale finit par prendre le nom de Grande Grèce. Nous ne serons pas surpris si la langue Latine s'appropriâ la grammaire des Grecs, et plus de la moitié de leurs mots dont ils changèrent la forme : l'exposé qui précède en rendra la cause évidente. Mais que firent les Romains pour la création d'abord, et ensuite pour la propagation du *Latin*???

Nous allons être en mesure d'apprécier ce qu'il pouvait être, en l'an 592, de Rome dans une Ville dont le Sénat s'oppose itérativement à l'enseignement libre de la philosophie et de l'éloquence, et le repousse comme une nouveauté dangereuse. Le fait semble si étrange que nous croyons devoir le justifier par le texte lui-même qu'Aulu-Gelle (1) nous a conservé.

« Le Préteur M. Pomponius a consulté le Sénat » sur ce que l'on proposait contre les philosophes » et les Rhéteurs, lisez Professeurs d'Eloquence.

» L'avis du Sénat s'est trouvé le même que celui » du Préteur, et l'Assemblée a ordonné à M. » Pomponius de les bannir de Rome, ainsi qu'il » croyait la mesure dans l'intérêt de la République » et du devoir de sa charge.

Il ne s'agissait alors que de l'enseignement en langue Grecque, le Latin n'existant encore qu'à

(1) T. 3, Lib. 15. C. 11. Noct. att.

l'état rudimentaire, et destitué d'ailleurs de toute littérature. Ainsi privés des modèles à proposer à leurs élèves, les maîtres Grecs en furent réduits à les chercher chez eux, où ils avaient l'embarras du choix (1). Les Patriciens les mieux avisés prirent des Instituteurs Grecs pour diriger l'éducation de leurs enfants. Telle fut la précaution prise par Paul Emile, surnommé *le Macédonien*, le vainqueur de Persée. Il s'adressa directement aux Athéniens pour en obtenir un de leur choix, et ils lui envoyèrent *Métrodore*. L'Elève devait être digne du Maître : il s'appelait *Scipion l'Emilien*, père du vainqueur d'Annibal. Mais généralement les familles riches envoyèrent leurs enfants aux Ecoles d'Athènes si sagement réglées par Platon.

A l'exemple de son maître Socrate, il y fit enseigner la *philosophie morale*. pour procurer à la République des citoyens versés *dans la connaissance des lois* et des *principes de Justice*. Ainsi, Rome put s'enorgueillir d'Orateurs comme Hortensius et Cicéron, de Généraux et d'Hommes d'Etat comme les Fabius et les Scipion, des Magistrats et des Sénateurs qui ont brillé d'un si vif éclat dans sa glorieuse histoire.

Quelques années plus tard, les Censeurs Lucinius

(1) Suéton., *De clarib. rhet.*, C., § 2.

Crassus et Domitius Ænobarbus prennent l'alarme à propos d'une nouvelle manière d'enseigner, pratiquée par certains Rhéteurs qui ont pris le nom de *Latins*. La jeunesse se porte en foule à leurs Ecoles ; c'était sans doute la première envolée de la *Langue Nationale*. Cette innovation fut réprouvée comme contraire aux mœurs anciennes, et aux usages des aïeux.

Le Latin, à cette époque, était encore en formation. Comment se serait-il répandu même dans la Cité, puisque le Sénat, d'accord avec les Censeurs, fermait systématiquement les portes des Ecoles ?

Enfin, nous savons par Cicéron que la *Rhétorique en langue latine* fut enseignée seulement à l'époque de sa jeunesse : ce qui veut dire sans doute, que la loi de bannissement édictée contre les Professeurs, ne fut plus appliquée. Il ne peut d'ailleurs être question que d'un enseignement dû à l'initiative privée, car il ne devint *Officiel* que sous Vespasien. Le texte de Suétone (1) lève tout doute à cet égard ; *Primus è fisco Latinis Græcis que Rhetoribus annua Centena Constituit*. Voilà donc les Professeurs appartenant enfin à l'Instruction Publique avec un appointement annuel de 20,000 francs. La victoire ne fut pas définitive, puisque

(1) Suét., *Vespas*, § 18.

le second fils du Fondateur, Domitien, renouvela les proscriptions antérieures, et les étendit à toute l'Italie. Ainsi le Sage Epictète en fut réduit à demander asile à la ville de Nicopolis, en Epire (fin du premier siècle de notre ère).

Or, à cette date, les Dialectes d'Espagne, d'Italie et des Gaules existaient depuis 1200 ans au moins. La nouvelle venue était trop jeune et insuffisamment armée pour les vaincre. Cénac Montcaut a pu établir, avec une compétence indiscutée (1), qu'à l'époque de Cicéron et de Virgile, les ouvriers et les pâtres de la campagne de Rome continuaient à parler *Osque*, jusque dans Pompéia, la Versailles fastueuse où se coudoyaient les Lettrés et les Grands Seigneurs de leur temps (2).

En effet que pouvait savoir le peuple Italien, même du Latium, d'une langue fort difficile, à peine éclosée dans la serre chaude des beaux esprits de sa Métropole et si jaloux de leur œuvre, qu'ils en prohibent l'enseignement comme dangereux ? Pourquoi le peuple se serait-il intéressé à cette création

(1) *Revue d'Aquitaine*, 1857, septembre et suiv., 3 art.

Strabon affirme la même chose. Lib. v, c. 3, § 4.

(2) Micali cité par Galli (*Le nom et la langue des anciens Celtes*. Saint-Etienne, Janin, 1843) établit que plusieurs inscriptions trouvées à Pompéia, ont prouvé que l'*Osque* était encore la langue du peuple au temps de la catastrophe qui l'engloutit (an 79 de notre ère).

destinée à tous autres qu'à lui qui n'utilise que le *verbe* de son choix, et dont seul d'ailleurs il assure la durée. Nous savons d'autre part, que l'enseignement de la nouvelle venue ne s'organisa que plus tard, vers la fin du premier Siècle, et au profit exclusif des Privilégiés de la naissance ou de la richesse. En sorte que du jour de son éclosion jusqu'à sa mort le Latin a plané dans les sphères supérieures, inaccessibles aux deshérités de la fortune. Sans doute il en laissa tomber un certain nombre de mots que la langue vulgaire mit à profit; encore est-il probable qu'il lui avait empruntés : et ce fut tout.

Mais l'argument, déjà suffisant pour le peuple Italique, prend une bien autre importance pour le Gaulois conquis. Comment une langue étrangère, purement aristocratique, odieuse, parce qu'elle appartient à un vainqueur féroce, aurait-elle pu le détacher des Dialectes Nationaux ?

Avant comme après la Conquête Romaine, avant comme après les invasions des Barbares, avant comme après la création du Français, il se servit et il se sert encore aujourd'hui des Idiomes par lui créés à son usage dans sa pleine indépendance : en Italie de *l'Osque*, de *l'Etrusque*, de *l'Ombrien*, du *Toscan*, etc., en Gaule du *Gascon*, de *l'Auvergnat*, du *Limousin*, etc., etc., tous également sortis de la source commune Celto-Grecque.

Quand donc nos Docteurs en Philologie voudront-ils comprendre qu'en matière de *langues populaires* les Nourrices ont une puissance de résistance et de propagande que rien ne peut neutraliser; et voilà pourquoi vous ne détruirez les Dialectes qu'en supprimant jusqu'au dernier ceux qui les parlent. La mamelle généreuse de la mère l'emportera toujours sur la Chaire des Lettrés si éloquente soit-elle, sur le glaive sanglant, ou sur la torche incendiaire des brigands armés.

La petite Eglise vouée au culte du Latin, dont le centre résidait à Rome, bientôt dispersée ou détruite par la guerre civile et l'invasion, l'infortuné ne fut plus parlé par personne. Adopté comme *langue officielle* par les Conquérants barbares, *par le clergé* qui le constitua dépositaire de ses Dogmes, *par les jurisconsultes* continuateurs de l'OEuvre superbe du Droit Romain : il s'arrête et meurt; sa destinée était accomplie, et ses héritiers ainsi bien indiqués et forcément limités. Il ne trouva pas même dans le Latium, dont il avait pris le nom, un refuge pour l'empêcher de s'éteindre à la fleur de l'âge. Le peuple, étranger à sa naissance, devait rester indifférent à sa fortune.

Langue artificielle, greffée sur celle des Grecs par des Lettrés, elle fut, dès son origine, condamnée à végéter dans les Bibliothèques pour la satis-

faction des Savants; mais à ne jamais descendre dans *la rue*, même déguisée sous forme de PATOIS.

Les Savants font les langues qui brillent, et le Peuple celles qui durent.

Pour nous, qui avons bégayé le Gascon sur les genoux de notre nourrice, et qui apprîmes les langues mortes au Collège, nous sommes convaincus de plus en plus, *que le Gascon est antérieur de bien des siècles au Latin* : qu'il fut créé avec des matériaux *Celtes et Grecs* par nos aïeux, par ces Gaulois formidables qui imprimèrent à leur œuvre son caractère indestructible :

Que cette langue, personnelle à la race, a gardé son individualité, malgré la conquête, malgré les invasions, malgré la guerre déclarée aux Idiomes Provinciaux, accidentellement par les César eux-mêmes; malgré les fureurs des hommes du Nord qui vinrent nous piller et nous égorger au XIII^e siècle sous des prétextes Religieux; malgré la proscription prononcée par la Papauté qui dénonçait notre chère langue comme *Heretjo*; malgré les Ordonnances répétées de nos Rois depuis le XV^e siècle (1),

(1) La première Ordonnance prescrivant l'emploi de la langue Française dans la rédaction des Actes Publics, fut portée d'abord en 1490 par Charles VIII, et renouvelée en 1510 par Louis XII. En sorte que l'Ordonnance de Villers-Cotterets de juillet 1538 de François I^{er} n'était qu'une répétition.

persuadés qu'il est aussi facile d'effacer une Langue que de saccager une Ville, ou de voler une Province; et malgré les efforts courageux d'une armée d'Instituteurs garantis aussi *obligatoires* que *laïques*. A quoi ont abouti ces mesures, trop souvent violentes, se succédant depuis près de 2,000 ans ?

Pas une Ville, pas un Hameau, pas une Ferme, pas un Gascon n'a perdu l'usage de la Langue maternelle. Et nous sommes fier de la parler correctement après un séjour ininterrompu de 64 ans à Paris. Honneur à nos vaillants Paysans, la forteresse inexpugnable du Patriotisme, ici comme ailleurs, comme toujours.

Sans doute la langue Aquitanique a subi, sous l'action du temps, et à travers des promiscuités inévitables, des modifications appréciables. Beaucoup de ses vieux mots superbes ont disparu de l'usage, cédant la place à des vocables d'origine douteuse : Cependant ils durent, pour recevoir leurs lettres de naturalisation, prendre *l'habitus civitatis* qui les rend souvent méconnaissables. Mais la forteresse de la Syntaxe est plus que jamais inébranlable.

Il faut donc en prendre son parti : Notre Gascon sorti des entrailles du peuple Gaulois, comme d'ailleurs tous les autres Dialectes de France, d'Espagne, d'Italie, de Portugal, assoupli aux

exigences de ses besoins de chaque jour, ménager des délicatesses de son oreille et de sa voix, miroir fidèle de son esprit imagé, ne sera jamais vaincu même par le Français, dialecte du Nord, compliqué de règles grammaticales nouvelles, pour nous pénible à bien prononcer, désagréable à notre oreille avec ses finales muettes, et trop froid pour nos imaginations ardentes.

Voilà pourquoi nous voulons établir l'antiquité et la noblesse d'origine *de nosto parladuro*, contribuer pour notre part à l'améliorer, activer ses progrès, jusqu'au jour où elle aura reconquis ses droits légitimes de Bourgeoisie.

Nous y gagnerons qu'elle sera enseignée comme le Français lui-même à nos enfants Méridionaux, condamnés, quoi qu'on fasse, à vivre et à mourir *bilingues*, au grand profit d'ailleurs de la langue Française elle-même, branche bien authentique, qu'on le veuille ou non, de notre vieux tronc Gaulois.

Cette ascendance nous semble assez noble pour n'être pas reniée.

C'est encore du Midi que lui viendront les Pascal, les Fénelon, les Montesquieu de l'avenir.

Atal sara, Moussu, d'aquelo ensourcillayro,

D'aquelo lengo muzicayro

*Nosto secoundo may : de sabens Francimans
La coundannon a mort dezumpéy tres cents ans,
Ta pla biou saquela : ta pla sous mots brounzinon;
Chès elo, las sasous passon, sonon, tindinon,
E cent milo-milès enquèro y passaran
Sounaran è tindinaran (1).*

(JASMIN, à Moussu Dumoun).

(1) Il en sera ainsi de cette enchanteresse, de cette langue musicale notre seconde mère. Des savants Français la condamnent à mort depuis trois cents ans; elle vit quand même, et quand même ses mots retentissent; sur elle les saisons passent, ils sonnent et tintent; et des milliers d'années passeront, et ils sonneront et tinteront encore.





CHAPITRE XII



LE BASSIN DE L'Océan COLONISÉ PAR LES GRECS —
AM. MARCELLIN APRÈS TIMAGÈNE — H. RIBADIEU,
A. THIERRY — TABLEAU DES *noms d'origine*
Grecque DE QUELQUES ANCIENS PEUPLES DE LA
GAULE — *Idem* DE QUELQUES VILLES — *Idem* DES
FLEUVES, RIVIÈRES, MONTAGNES — *Idem* DE QUEL-
QUES-UNS DES NOMS GRECS CONSERVÉS DANS LA
LANGUE USUELLE — MÉTHODE GRECQUE POUR LA
COMPOSITION DES NOMS.

○○○○

H. Ribadieu a-t-il voulu écrire un roman ou une
histoire véridique, dans sa Brochure intitulée :
Une Colonie Grecque dans les Landes de Gascogne,
de l'an 1200 à l'an 550 avant J.-Ch. ? (1)

Un Roman, si tel est le nom que mérite une

(1) Paris, Dentu. 1863. In-8. B. N. L. 2, K. 1935.

création sortie d'une imagination fertile et légère de preuves, ou dénuée de vraisemblance : une *Histoire certaine*, si les présomptions graves précises et concordantes groupées autour d'un commencement de preuve par écrit, suffisent ici, comme en Jurisprudence, à établir la vérité.

L'Auteur expose d'abord, avec les Historiens dont la parole n'est pas contestée, que les Phocéens avaient fondé Marseille près de six siècles avant notre ère. Nous n'en sommes donc pas réduits aux conjectures pour indiquer la source de l'élément Hellénique dans la région Méditerranéenne. Mais où peut-on espérer la découvrir dans le bassin de l'Océan Gascon où cet élément brille avec le même éclat ? Nous avons d'abord le témoignage d'Ammien qui affirme, après enquête, *l'établissement sur le littoral* d'une colonie Grecque signalée par les Druides.

Ribadieu suit la contrée voisine d'Arcachon. Il remonte, d'une part, jusqu'à Bazas, de l'autre jusqu'à Dax et Bayonne : Il est partout frappé de la consonnance et du caractère Hellénique des noms de lieux qu'il rencontre sur sa route. Il en cite une cinquantaine qui ont conservé le cachet Grec du dialecte Dorien (1).

(1) Voir à la page suivante quelques-uns de ces noms :

Partant de ces données précises, il a supposé une flotte de ces navigateurs intrépides surprise par la tempête, après avoir franchi les Colonnes d'Hercule. Il nous la montre poussée vers le Cap Phéré, et se sauvant dans le Hâvre d'*Arcachon* *Αρκασειον*, (utilité, secours).

Elle y trouva du poisson et du gibier d'eau en abondance. C'est en explorant ce pays que leur

LANDAIS	GREC	
abydos	ἀβυδος	(nom de ville).
andernos ..	ανδρειος	viril.
arès	ἀρης	Mars.
arregosse.	ἀρρεγως	fort.
balanos	βάλανος	gland.
biganos	βιγανος	force-éclat.
boos	βώς	(Dor) bœuf.
bylos	βύλος	(Dor) porte, pyles (ville).
pheret	φερε-φερετε	courage.
goos	γους	gémissement.
pelic	πελιξ	écuelle de bois.
pinasse	πιναξ	planche.
salles	σάλος	mouillage.
sos	σώς	qui existe encore.
tagon	τάγον	chef.
tarnos	ταρνος	inutile.
tyros	τύρος	fromage.
udos	ύδός	eau.

avait livré le Destin, que les nouveaux venus marquèrent leur passage par des appellations en leur langue, conservées encore intactes aujourd'hui.

Ils arrivèrent, les uns jusqu'aux Pyrénées, les autres à l'extrémité des sables, vers le pays des Elusates et des Nitiobriges. Ainsi serait expliquée l'influence Grecque entre l'Adour et la Gironde.

Ce système se trouve corroboré par les quelques lignes de Timagène conservées au 15^e liv. d'Ammien Marcellin (1).

Il enseigne, en effet, que les premiers habitants de la Gaule furent des indigènes du nom de *Celtes* (2) : puis vinrent des *Doriens* sous le commandement d'un *Hercule*, qui s'établirent sur les bords de l'Océan (3).

(1) Timagène, Historien Grec, originaire d'Alexandrie, avait écrit avec un très grand soin une *Histoire des Gaules* sur les documents anciens que César-Auguste lui avait procurés.

(2) Pausan, liv. 1^{er}, C. 3. (*Voyage historique.*)

« Les Gaulois dont je parle habitent les extrémités de » l'Europe aux environs d'une grande mer que l'on prétend » n'être pas navigable, parce que le flux et le reflux, les fréquents écueils, et des bêtes que l'on ne trouve nulle part » ailleurs (les baleines) la rendent fort dangereuse. » anciennement ils s'appelaient *Celtes* ».

Et au chap. 33, lib. 1^{er}.

« L'Océan est une mer dangereuse autour de laquelle habitent les Iberiens (Espagnols) et les *Celtes* ».

(3) Abigentes super origine primà Gallorum scriptores vete-

La brochure se termine par un Glossaire de quatre-vingt-deux noms Grecs, ayant le but très légitime d'établir l'exactitude des affirmations du texte.

Ammien Marcelin a déjà justifié notre foi dans le *Roman de Ribadieu*.

Mais est-il donc besoin de recourir aux caprices d'une tempête, pour expliquer la présence des Grecs dans l'Océan Landais. A. Thierry satisfait plus largement le sentiment historique, lorsqu'il nous montre la Grèce débordant sur la Gaule par la Méditerranée, par l'Italie, par l'Océan et par l'Espagne (1). D'autre part nous savons que les Phéniciens d'abord et les Grecs ensuite ont exploité des mines dans les Pyrénées (2). Nous savons encore de science certaine, que des relations com-

res notitiam relinquere negotii semi planam.

Sed postea Timagenes et diligentiâ Graecus et linguâ hae quae diu sunt ignorata collegit, et multiplicibus libris : cujus fidem secuti obscuritate dimota, eadem distincte docerimus et aperte.

Aborigenes primos in his regionibus quidam viso esse firmarunt *Celtas* nomine regis amabilis, et matris ejus vocabulo *Galatas* dictos. Ita enim *Gallos* sermo Graecus.

Alii *Dorienses antiquiorem sequutos Herculem Oceani locos inhabitasse* confines. (*Am. Marc. Rer. Gest. lib. xv, C. ix,* déjà cité.

(1) *Histoire des Gaulois*, tome 1; introduction, page 5 et suivantes.

(2) *Histoire des Gaulois*, page 135.

merciales régulières avaient été établies entre Marseille et Bordeaux en suivant les cours des fleuves, reliés par des services de charrois (1). Nous savons enfin que la Grande-Bretagne fournissait au Continent diverses marchandises, et l'étain plus spécialement. Il fallait bien traverser la Manche pour le porter jusque dans les Gaules.

Quoi ! des marins sans peur, en relations avec Bordeaux, n'auraient pas remonté la Gironde, ou soupçonné l'existence d'Arcachon qui en est distant de quelques lieues ? Et ces mêmes hommes dénués des ressources de la marine moderne, y suppléaient, dans leurs courses aventureuses à la découverte de nouvelles terres, en semant des grains sur le sol à peine conquis : ils attendaient patiemment que la récolte leur eut fourni les provisions nécessaires pour s'enfoncer plus avant dans l'inconnu. Et nous en serions réduits à supposer le caprice d'une rafale pour justifier leur présence en Aquitaine ?

Mais après avoir admis l'hypothèse, nous nous trouvons à l'étroit dans les limites du territoire exploré par les nouveaux venus, d'après Ribadiou.

Fidèles à la méthode Philologique, nous avons voulu savoir si les Villes Landaises avaient eu le privilège exclusif du baptême Hellénique.

(1) Diod. lib. 5, § 18-25.

Un examen sommaire nous a suffi pour reconnaître que la même empreinte indélébile se retrouve d'un bout à l'autre de la vieille Gaule. Et elle n'est pas gravée sur ses Villes seulement mais encore sur les noms des Peuples qui l'occupèrent dès l'origine, des Fleuves qui la fécondaient, et quelquefois sur les noms de leurs Chefs les plus illustres.

Messieurs les Néo-Latins, il faut en faire votre deuil : Les Grecs ont occupé les Gaules douze siècles au moins avant la conquête Romaine.
Clamat titulus.

Et ce ne fut pas sans conséquences comme nous allons en administrer la preuve, en attendant de la rendre plus complète un peu plus tard.

Examinons donc la série des noms

NOMS DE QUELQUES PEUPLES DE LA GAULE

NOMS GRECS	LATINS	FRANÇAIS
Αλλοβρογες.....	Allobroges.....	Allobroges peuple de la Gaule (vers Grenoble).
Αμβιανοι.....	Ambiani.....	Ambum peuple de la Gaule Belgique (Amiens).
Ατρεβατοι.....	Atrebates.....	Atrebates peuple de la Gaule Belgique (Artois).
Βελγαι.....	Belgici.....	Belges..... peuple très belliqueux de la Gaule Belgique.
Βελλοαχοι.....	Bellovaci.....	Bellovaques peuple de la Gaule du Nord (Beauvoisis).
Βιτου̃ριγες . . .	Bituriges.....	Bituriges..... peuple du Berry.
Βοιοι.....	Boii.....	Boyens..... peuple répandu dans toute la Gaule.
Βρεταννοι.....	Britanni.....	les Bretons..... peuple de la Gaule (Bretagne).

RACINES

ἄλλη βρύω.

ailleurs, sortir, nouveaux venus.

αμβαινω.

s'avancer à l'intérieur.

ατρεής — intrépide.

ἄρτος — pain, terre à blé.

εἶλος

arme offensive, glaive, lance.

εὐλιποίχη

art de confectionner les traits.

βιοτή εργαζομαι

vie, cultiver, vivant de culture.

βους

bœuf, peuple pasteur.

βριθυνοος

qui a l'esprit solide, prudent.

GRECS	LATINS	FRANÇAIS
-------	--------	----------

εδούοι..... Edui..... Eduens.....
peuple de la Gaule (Nivernais, Bourgogne).

ελουοι..... Helvetii Helvetiens
peuple de Gaule, vers la Suisse.

γαβαλεῖς peuple
χαταβαλεις Gabales.. ... du Gevaudan. ...

γαλάται Galati..... Gaulois.
Galates.....

γαλλοι. Galli..... Gaulois....

γενοθατοι..... Genuates Génois (Ligures)..

καδουρχοι..... Cadurci..... Cadurques
peuple Celte de l'Aquitaine. (Quercy).

καουαροι..... Cavaræ..... Cavares.....
peuple de la Gaule Narbonaise.

κελτοι..... Celti..... Celtes.....
peuple primitif de la Gaule qui donna naissance
aux Celto-Grecs, Celtibères, Celto Ligures, etc.

RACINES

εὐδοθός

qui aime la bonne chère.

λούω

baigner, laver, pays des eaux.

χαταβαλλω

renverser, abattre.

γαλάχτιζω

être blanc comme du lait.

idem.

γένυς

lame tranchante.

χαταρριγνωω

renfrogner le visage.

καύριαω

avoir les cheveux longs.

χελευθειῶ

voyager.

GRECS	LATINS	FRANÇAIS
-------	--------	----------

- Κενομανοι..... Cenomani.... Cenomans.....
peuple de la Gaule (Maine).
- λεμοβικες..... Limovices.... Limousins.....
peuple de l'Aquitaine.
- ληξοβιοι..... Lixovici..... Lixoviens.....
peuple Gaulois (vers Lisieux).
- λεγγονες..... Lingones.... Lingons.....
peuple de la Gaule (pays de Langres).
- μεδιοματριχοι... Mediomatrices
peuple Gaulois (sur la Moselle).
- μεδουλοι..... Medulli..... Medules.....
peuple de la Savoie.
- μελδοι..... Medulii.....
peuple d'Aquitaine (Médoc).
- μορινοι..... Morini..... Morins.....
peuple de la Gaule (Belgique).
- εβούρωνες..... Eburones.... Eburons.....
Celts de Belgique (Liège).
- έλουοι..... Helvii..... Helviens
Vivaraïs.

RACINES

γονομανοι, γονιμος
fertile, prolifique.

λιμνήτη-εΐως
qui vit dans un pays humide.

λοξοβάτης
dissimulés, marchant par des routes obliques.

Λίγαινω
chanter d'une voix claire et harmonieuse.

μεθω-μεδομαι — régner;
ματαρι — javelot gaulois, peuple guerrier.

μελεδωνεύε
gardien, surveillant.

μηλόδοκος
où on sacrifie des brebis.

μοριος
donné en partage.

Βορεινός
du septentrion.

ἔλος
marécage.

GRECS	LATINS	FRANÇAIS
-------	--------	----------

ναννήτες..... Nannetes..... Nanetes
peuple de la Gaule Armoricaïne (Nantes).

ναντουατοι..... Nantuates..... Nantuates
peuple de la Gaule Celtique (Bas Valais).

νίτιοβριγες..... Nitiobriges... Nitiobriges
peuple Celtique d'Aquitaine (Agenais).

ουελλαῖοι..... Vellavii.....
peuple de la Gaule Aquitanique (Velay).

ουενέτοι..... Veneti..... Venètes
peuple de la Gaule Armoricaïne (Vannes).

ουαλκαι..... Volcæ..... Volces
peuple de la Gaule Aquitanique (riverains du Rhône).

ουοξοχονδιοι.... Voconcii..... Voconces.....
peuple de la Gaule Narbonnaise (Die).

πικτονες..... Pictones..... Pictons.....
peuple de la Gaule Aquitanique (Poitou).

ρήμοι..... Rhemi..... Remois
Reims.

RACINES

νέω

naviguer.

νάω

couler (bords du Rhône).

νοτιος ορμιος

méridional impétueux.

ύαλος

transparent, clair.

υαλέω

vivre dans la saleté.

ολκεύς

qui traîne des filets.

ὄνυξ ὄχιον

corne, poignée de bouclier.

πυκτευω

combattre avec le poing (la pique).

ρήνος

jeune brebis.

GRECS	LATINS	FRANÇAIS
-------	--------	----------

σάντονες.....	Santonæ.....	Santons.....
peuple de la Saintonge.		
σεγοςιανοι.....	Segusiani....	Segusiens.....
peuple de la Lyonnaise.		
σέννονες.....	Senones.....	Senonais.....
peuple primitif de la Gaule.		
Κατόριγες.....	Caturiges....	Caturiges.....
peuple vers Gap et Embrun (Hautes-Alpes).		
σηκουανοι.....	Sequani.....	Sequaniens.....
peuple de la Franche-Comté.		
σουγαμβροι.....	Sugambri....	Sicambres.....
peuple Germain qui a souvent envahi la Gaule.		
σούεσσιονες.....	Suessiones...	Soissonnais.....
peuple Celte (Soissons).		
ταρβελλοι.....	Tarbelles.....	Tarbaïs.....
peuple de Gascogne (Tarbes).		
ταυρινη.....	Taurinates...	Turinois.....
Gaule Cisalpine (Turin).		

RACINES

σαττω, εσαχθην

équiper, armer.

συγγενῆσομαι

s'assembler, porter secours.

σεμνός

fier, plein de jactance.

Καθ' ὄραω

regarder de haut en bas.

σήκαζω σήκασθεν

clore, enfermer, séparer.

σάκος βριθύς

bouclier pesant.

σεύω

poursuivre.

ταρβάλεος

qui épouvante.

Τορ (Gaul-) — haut lieu,

ou Ταύρος — taureau, peuple pasteur.

GRECS	LATINS	FRANÇAIS
-------	--------	----------

τεκτοσαγες..... Tectosages... Tectosages
peuple primitif de la Gaule Narbonnaise (Toulouse).

τεύτονες..... Teutones..... Teutons.....
peuple de Germanie.

τρικοριοι..... Tricorii..... Tricoriens.....
peuple de la Gaule Narbonnaise (Gap).

κέντρωνες..... Centrones.... Cintrons
peuple de la Tarentaise (en Savoie).

ρουτηνοι..... Ruteni..... Rutènes.....
Rouergue.

σαλασοι..... Salassi..... Saluces
le Marquisat.

τρήουιροι..... Treviri..... Trevires.....
Trèves.

RACINES

στεγος σαγη

couvert de la saie (*sago*, vêtement Gaulois).

ταύ — je cherche.

τευτήνος — qui va à la découverte.

τριχοκορύς

qui porte trois aigrettes sur son casque.

κέντρον

aiguillon pour piquer les bœufs, peuple pasteur.

ρύπαινω ρύταινω

être malpropre.

σαλεια

démarche fière.

τρεις ωραιος

trois fois beau, élégant.

NOMS DE QUELQUES VILLES DES GAULES

GRECS	LATINS	FRANÇAIS
<i>ἀγάθη</i>	Agatha	Agde.....
	Agathensis (ses habitants).	
<i>αγήν</i>	Aginum	Agen
	Aginnenses (Agenais).	
<i>αἶραι</i>	Atyra-Area...	Aire
	nom commun à plusieurs villes des Gaules.	
<i>ἀλεξιάρῆς</i>	Alesia	nom de la ville
	Auxois.	sainte des Gaulois.
	une 2 ^e dans la Gaule Narbonnaise (Alais).	
<i>ἀντιπολις</i>	Antipolis	Antibes
	Antipolanus (habitant d').	
<i>αργίλος</i>	Argilla.....	Argelès
	Hautes-Pyrénées.	
<i>ἀρέλαται</i>	Arelate.....	Arles
	Bouches-du-Rhône.	
<i>ἀβένιον</i>	Avenio	Avignon.....
	ville de la Gaule Narbonnaise.	

RACINES

ἀγαθη

bonne, courageuse.

αἰρήν

qui dirige.

ἄρης

Dieu de la guerre.

ἀλεξιάρης

nom d'un des fils d'Hercule.

ἀγεξω — protéger, détourner les maux.

αντίπολις

ville rivale.

αργίλος

argile.

ἄρειος

consacrée à Mars (ἄρης).

αἰάνω

dessécher.

GRECS	LATINS	FRANÇAIS
βαιτάρρα.....	Biterræ..... Biterrini	Béziers..... (habitants de)
βαλητια.....	Valentia.....	Valence..... villes nombreuses de ce nom.
βιεννα.....	Vienna..... (Allobrogum)	Vienne..... (Isère)
βουωνια.....	Bononia.....	Boulogne..... plusieurs villes de ce nom Bologne
βούρδιγαλα.....	Burdigala....	Bordeaux..... ville d'Aquitaine.
ουερκελλων.....	Vercellæ.....	Vercueil..... Piémont.
γεργουια.....	Gergovia.....	Gergovie..... ville des Arvernes (Clermont).
γεναβον.....	Genabum....	Orléans..... ville de la Gaule Celtique.
καβαλλιον.....	Caballio.....	Cavaillon..... ville de la Gaule Narbonnaise.

RACINES

βύθρος

gouffre, abîme.

βαλλω-βαλλητις

action de lancer des traits.

βιάω

forcer, violenter.

βουνομος

où paissent les bœufs.

βορα — nourriture.

αιγιαλος — par l'eau, que la mer nourrit.

τροχιλος

troglodyte.

γορδγος

impétueux, terrible.

γεννα, ἔβην

race, lignée, qui augmente.

χαβαλλειν

habile à la lutte.

GRECS	LATINS	FRANÇAIS
-------	--------	----------

Καβυλλιον..... Cabillonum.. Châlons-sur-Saône

λαρισα..... Larissa..... Larisse.....
nom de plusieurs villes de la Grèce et de la Gaule.

λούγδουνου..... Lugdunum... Lyon.....
capitale du Lyonnais.

μαζάρα..... Masa..... Masere.....
nom de bourgs, de fermes, et de plusieurs
familles d'Aquitaine.

μασσαλια..... Massilia..... Marseille.....
fondée par les Phocéens 599 ans av. J.-Ch.

μεδιολανιον..... Mediolanum.. Saintes,.....
(Santonum)
ville de la Gaule Santonienne.

νεμωστός..... Nemosus..... Clermont-Ferrand.
ville des Arvernes.

ούγερον..... Ugernum.... Beaucaire.....
ville de la Gaule Narbonnaise.

RACINES

Καπηλεύω — trafiquer.

λαριζ

melèze, pays de bois.

λούω, λουθέον

prendre un bain.

μάζα, μαζαρός

pâte, pain.

μασσαομαι

manger, qui procure des ressources.

μεδω, μεδομαί

régner sur.

νέμομαι, νεμεται

habiter, faire paître.

ύγραίνω

mouiller.

GRECS	LATINS	FRANÇAIS
-------	--------	----------

πλακεντία Placensia Plaisance.....
 nom commun à plusieurs villes de la Gaule
 et autres pays colonisés par les Grecs.

ἔμποριον εἶον... Emporium... Emporus.....
 nom de plusieurs villes de Gaule, d'Espagne,
 etc., etc.

ητίον..... Setium Cette.....
 ville du Bas-Languedoc.

ταράσκων Tarasco Tarascon.....
 ville de la Gaule Narbonnaise.

RACINES

πλακιτις

en forme de plateau.

ἐμπορος — marchand.

πορεω — vendre.

ἰτευω

nourrir, approvisionner.

ταρασσω

troubler, bouleverser.

NOMS DE QUELQUES FLEUVES DE LA GAULE

GRECS	LATINS	FRANÇAIS
ἄραρ	arar	Saône
		tributaire du Rhône.
δρουέντιας	Druentia	Durance
ἀταξ	Atax	Aude
		fleuve de la Gaule Narbonnaise.
ἀτουρις	Aturus	Adour
		fleuve de l'Aquitaine.
γαροννάς	Garomna	Garonne
		fleuve d'Aquitaine.
ισαρ	Isara	Isère
ῥῆνος	Rhenus	Rhin
		qui sépare la Gaule de la Germanie.
ροδανός	Rhodanus	Rhône
		grand fleuve du Lyonnais.
σηκανας	Sequana	Seine
		fleuve de la Gaule.
σούλγας	Sulgia	Sorgues
		rivière au territoire d'Avignon, qui reçoit l'Ouvèze et la Nesque.

RACINES

ἄρω

s'adapter, fournir.

δρομάσσω

courir vite.

ατακτος

déréglé, désordonné.

ἄδηρις

sans lutte, sans violence.

du mot *Garu* (Celte), qui signifie *torrent*.

ἰσήρης — égal.

ρήγνυω

rompre, briser, forcer.

ροθείω

faire un grand bruit de vagues, bruyant.

σηκαζω

enfermer, séparer.

συλλοῦω

se baigner ensemble.

AUTRES NOMS : D'ILES, DE MONTAGNES.

GRECS	LATINS	FRANÇAIS
-------	--------	----------

- κεμμένη..... Gebenna..... Cèvennes.....
montagne de la Gaule Narbonnaise.
- Ίουρας..... Jurassus..... Jura.....
montagne entre la France et la Suisse.
- κορσική..... Corsica..... Corse.....
île de la Méditerranée.
- λήρων..... Lero..... Lerins.....
petite île de la côte Narbonnaise.
- ποινενος..... Apenninus.... Apennins.
- πυρηναίος..... Pyrenæi..... Pyrénées.....
montagnes séparant la France de l'Espagne.

RACINES

χέμμα

gîte de fauve.

ιερός

sacré, admirable.

κορσύιο

tondre, raser.

λήρος

bagatelle, sans importance.

ποιμνή

troupeau de brebis.

πυρήνεμος

qui souffle le feu.

QUELQUES NOMS DE CHEFS GAULOIS

GRECS	LATINS	FRANÇAIS
-------	--------	----------

ἀντροεντης . . . Aneroès... .. Aneroeste

βριτομαρτος . . . Britomartus.. Britomarte

ούεργεντοριξ . . . Vercingetoricus Vercingétorix.....

αμβιοριξ Ambiorix Ambiorix.....

QUELQUES NOMS PROPRES
CONVENUÉS DANS LE LANGAGE USUÉ (1)

FRANÇAIS	RACINES	GREC
----------	---------	------

ἀνεροτάω

s'informer, s'enquérir.

ἐπιθύς μάρτυς

redoutable témoin.

ᾠρεύω ταύρος

protège taureau, défenseur des troupeaux.

μα θαρῖς

avec maison fortifiée.

QUELQUES NOMS PROPRES
CONSERVÉS DANS LE LANGAGE USUEL (1)

GRECS	LATINS	FRANÇAIS
Αλέξανδρος.....	Alexander....	Alexandre.....
αγλαΐα.....	Aglaiā.....	Aglāé..... l'une des Grâces.
αμβροσίος.....	Ambrosius...	Ambroise.....
αναστασία.....	Anastasias. . .	Anastasie.....
ανδρέύς.....	Andreas.....	André.....
βασίλειος.....	Basilius.....	Basile.....
γρηγόριος.....	Grégorius....	Grégoire.....
ειρηναίος.....	Ireneus.....	Irénée.....
ζωή.....	Zoé.....

(1) Proposés ici comme échantillon seulement, car leur nombre est très considérable.

RACINES

αλεξανδρος

fort, qui porte secours.

αγλαός

brillant.

αμβροσιος

divin, admirable.

άνασταζω

répandre, verser goutte à goutte (la consolation).

ανηρειος

viril.

βασιλευς

roi, royal.

γρηγορέω

veiller.

ειρηνή

calme, tranquillité.

ζοή

vie, existence.

GRECS	LATINS	FRANÇAIS
-------	--------	----------

ήλαριος.....	Hilarius.....	Hilaire.....
νικόλαός.....	Nicolaus.....	Nicolas.....
φιλιππος.....	Philippus.....	Philippe.....
φηλιξ.....	Felix.....	Félix.....
χλώρις.....	Chloris.....	Chloris.....
κρυσόστομος.....	Chrysostômus	Chrysostôme.....
ήπόλυτος.....	Hippolytes... ..	Hippolyte.....
κλωθάριος.....	Clotarius.....	Clotaire.....
αναστασιος.....	Anastasius... ..	Anastase.....
αχιλλευς.....	Achillus.....	Achille.....

RACINES

ελαρος

gai, joyeux.

νικάω — vaincre.

λαός — le peuple.

φιλέω — aimer.

ἵππος — cheval.

φίλος

bienveillant.

κλῶρος

jeune, frais, vigoureux.

χρυσος — or.

τομός — pénétrant.

ἵππος — cheval.

λύω — je délie.

κλωρότης

* jeunesse, vigueur.

Αναστασις

action de renverser.

ἀχίλωτος

non entamé, invaincu.

GRECS	LATINS	FRANÇAIS
-------	--------	----------

βλαῖσος.....	Blaesus.....	Blaise.....
δαμασος.....	Damasus.....	Damase.....
δελφινης.....	Delphina.....	Delphine.....
δηλια.....	Delia.....	Delie.....
ἑλένη.....	Helena.....	Hélène.....
εὐδοκία.....	Eudoxia.....	Eudoxie.....
εὐσέβιος.....	Eusebius.....	Eusèbe.....
εὐφημία.....	Euphemia.....	Euphémie.....
ζηνοβία.....	Zenobia.....	Zénobie.....

RACINES

βλαισός
bègue ou boïteux.

δαμαζω
dompter.

δελφοι
de Delphes.

δηλια
de Délos.

ἑλενες
la femme Grecque.

εὐδοκεω
plaire.

εὐσεβής
pieux.

εὐφέμια
bonne renommée.

ἐν βίῳ
soutenant la vie.

GRECS	LATINS	FRANÇAIS
-------	--------	----------

θαύμας-θωμας... Thomasius... Thomas.....

θεόδωρος..... Theodorus... Théodore.....

θεόφιλος..... Théophilus... Théophile.....

μελάνια..... Melania..... Mélanie.....

RACINES

θαύμαζω

admirer.

θεοδώρητος

donné par les Dieux.

θεόφιλῶς

agréable aux Dieux.

μελάινις

surnom de Vénus.

Y a-t-il en France une rue de Ville ou de Bourg où ces noms bien Grecs ne soient pas prononcés chaque jour? Pourquoi cette fidélité invincible des familles Françaises à les conserver à travers les événements terribles de notre Histoire, qui firent sombrer tant d'autres traditions respectables!!!

Nous avons groupé des séries de noms pris au hasard, pour établir que les Grecs avaient occupé la Gaule *depuis les temps les plus reculés*, et contribué ainsi dans une assez large proportion, à la création des mots de la *langue Gauloise, que nous parlons encore aujourd'hui*.

Or, les Latins conquérants, trouvant des noms consacrés par l'usage, se contentèrent de les adopter en les habillant à la Romaine; ils n'avaient rien de mieux à faire. Sont-ils fondés, ainsi que le prétendent de graves Savants, à s'attribuer l'honneur de leur création??? Evidemment non.

Ajoutons que la lecture attentive de ces noms, nous initie à la méthode suivie par les Grecs, pour utiliser leur langue.

Veulent-ils individualiser un Roi, un Chef de guerre, ou tout autre personnage : Ils cherchent sa qualité dominante, *l'originalité* qui le distingue, sa force, son audace, son habileté à manier les armes ou les chevaux, sa prudence, etc.; s'ils ont un mot traduisant exactement la pensée

ils lui appliquent ce mot, avec une modification à peine appréciable. Si ce mot n'existe pas, ils le composent, juste toujours. Le procédé est le même, qu'il s'agisse d'une Ville, d'un Fleuve, d'une Montagne, d'une Tribu, etc.; si bien que la traduction exacte du nom nous révèle les qualités ou les défauts de la personne ou de la chose dénommée.

Il est donc très facile de reconnaître les noms d'origine Grecque. Mais leur signification nous échappe quelquefois, parce que nous ignorons la circonstance qui pourrait servir à l'expliquer. Ces petites lacunes n'infirmen en rien la preuve évidente que les Grecs ont apporté une large contribution à la création du Vocabulaire Aquitain; leur trace est d'ailleurs restée indélébile ici comme partout où ils sont passés.





ANNEXE DU CHAPITRE XII



Après ce travail d'analyse sur les noms à racine Grecque, nous avons essayé la même expérience sur les dérivés du Celte. Nous trouvons un certain nombre de mots, commun aux deux langues. Ainsi se confirme la théorie de P. Duplan que le Grec a fait son profit du Celte dans une certaine mesure (1). Nous avons encore reconnu chez les deux peuples une façon de procéder identique dans la création des mots : c'est-à-dire que les uns et les autres recherchent la particularité propre à la chose, et la révèlent dans le vocable qui doit l'individualiser. Il devient ainsi pour l'oreille ce qu'est la photographie pour les yeux : le son *fait image*, si l'on peut ainsi parler. Les Méridionaux pouvaient seuls prendre de telles précautions. L'esprit froid des hommes du Nord n'en éprouve pas le besoin. Les tableaux qui suivent justifieront le fait allégué.

(1) Voir le chapitre II spécial au Celte.

NOMS DE RIVIÈRES

FRANÇAIS	CELTE	SIGNIFICATION
La Saône(1)..	L'Arar.....	la douce, la lente.
Le Doubs.....	Doubios.....	la paisible.
La Loire.....	Liger.....	la ravageuse aux froides eaux.
Le Rhône...	Rhodanus....	le roulant.
Le Rhin.....	Rhenus.....	la rivière au cours rapide.
L'Oise.....	Isura.....	la lente.
La Meuse....	Mosa.....	la pressée.
La Moselle...	Mosella.....	l'abondante.
La Marne....	Motrona.....	la sablonneuse.
La Somme...	Samara.....	la croupissante.
L'Aube.....	Alba.....	le lit blanc.
Le Cher.....	Carus.....	l'impétueux.
Le Gers.....	Ægersius....	l'impétueux.
L'Isère.....	Isarn.....	le couleur de fer.
La Drôme....	Drom.....	la prompte.
La Durance...	Druant.....	la mauvaise.
L'Aude.....	Alax.....	la bonne eau.
Le Tarn.....	Gar.....	la rivière au grand bruit.
L'Adour.....	Ature.....	la rivière qui remue des pierres.
La Garonne...	Garu.....	la très rapide.
La Dordogne.	Dordonia....	la profonde.

(1) Extrait de Bouché de Cluny, page 234 à la note du deuxième livre.

NOMS DE MONTAGNES

FRANÇAIS	CELTE	SIGNIFICATION
Le Jura	Y-u-ra	le premier feu.
Les Vosges ..	Vosegus	montagne aux bœufs sauvages.
Les Cevènes ..	Keben	montagne à la cime élevée.
Les Ardennes.	Ardenan	la grande forêt.

NOMS DE QUELQUES PEUPLES

FRANÇAIS	CELTE	SIGNIFICATION
Troyes.....	Tricasses.....	les très forts.
Chal.-s-Saône	Catalaune....	les braves.
Langres.....	Lingones.....	les belliqueux.
Poitiers.....	Pictones.....	hommes au gros javelot.
Le Mans.....	Cenomani....	les esprits subtils.
Nantes.....	Namnetes.....	qui habitent sur les rivières.
Rennes.....	Redones.....	les coureurs excellents.
Chartres.....	Carnutes.....	les braves à forte épée.
Auvergnats...	Averna.....	le peuple belliqueux par excellence.
Beauvais.....	Bellovaques...	les hommes valeureux.
Normands....	Abricates.....	le peuple avide de combats.

Après cette démonstration irréfutable par les mots conservés depuis vingt-cinq siècles, nous reprenons pour notre compte les affirmations des graves Historiens cités dans les Chapitres précédents; et, confiant dans la solidité de nos preuves, nous répétons avec eux :

Les premiers habitants de l'Aquitaine s'appelaient *Celtes*, *Galles* ou *Gaulois*, c'est tout un.

A une époque immémoriale, si l'on veut, des Colonies Grecques, la première de sang Dorien, se confondirent avec les Aborigènes, et leur firent accepter leurs Institutions, leurs Coutumes, et plus de la moitié des mots de leur Vocabulaire : et rappelant le mot du Christ à saint Thomas, nous osons dire aux incrédules : *Vide pedes, vide manus.*





CHAPITRE XIII

D'OU VIENT LE NOM DES GASCONS

୨୨୨୨

La Gascogne a tenu parmi nos Provinces une place glorieuse : et cependant nul ne peut affirmer qu'en hypothèse, l'origine de son nom. Strabon a esquissé le portrait de l'Aquitain. Il ressemble singulièrement au Gascon, bien que le fameux Géographe apprécie que le type se rapproche de l'*Espagnol* plus que du *Gaulois*. Nous en savons la raison : l'Espagne avait été peuplée d'abord par les Celtes comme l'Aquitaine elle-même (1). En effet, Diodore, avec Pausanias, Am. Marcellin, etc., appelle *Celtes* les peuples habitant vers les Pyrénées, et *Gaulois* ceux qui occupent le Nord de la Celtique. Strabon n'est pas seul à affirmer que l'hyperbole

(1) Am. Thier., *Hist. des Gaulois*, p. 27.

est la figure qu'ils préfèrent (1); ils aiment, dans les discours, l'enflure et l'exagération. Ils sont cependant spirituels, et capables de toute Erudition.

L'auteur contrôla-t-il avec soin son modèle avant de le sculpter ainsi sur le vif???

Etait-il *Celte* ou *Gaulois*? Il est bien *Gascon* en tout cas : erreur très excusable, les trois noms représentant d'ailleurs la même race.

Quoi qu'il en soit, Pline fait figurer les *Vassi* parmi les anciens peuples d'Aquitaine. Cependant la plupart des Auteurs plus récents affirment l'origine commune des Gascons avec les *Vacci*, cantonnés dans la Navarre, qui eurent la ville de Pampelune pour Capitale. Mais à quelle époque ces *Navarrais* auraient-ils franchi les Pyrénées pour occuper une partie de la Gaule? Les Historiens en sont réduits aux conjectures sur le fait lui-même, comme sur sa date.

Les siècles s'écoulent : Grégoire de Tours interrompt un long silence (2) pour nous signaler un Duc Bladaste partant en guerre en Vasconie, où, d'ailleurs, il perdit son armée (an 580).

Le même Auteur nous apprend, sous la date 587, que les *Vascons* descendirent des montagnes, firent irruption dans la plaine, ravageant les campagnes,

(1) Diod., lib. 5, § 20.

(2) Lib. 5, c. 12.

brûlant les maisons, et enlevant bêtes et gens (1).

Il n'est pas imprudent de supposer que, maîtres primitifs du pays, ils l'abandonnèrent, fuyant devant les brutalités de la conquête Romaine, ou chassés plus tard par les Invasions barbares, et cherchèrent leur salut dans les régions Montueuses; qu'ils y rencontrèrent le peuple pasteur qui déjà les occupait, et firent alliance avec lui dans un intérêt de défense commune. La guerre se trouvait ainsi déclarée entre les Conquérants nouveaux venus, et les anciens habitants dépossédés, toujours indépendants, grâce à l'abri des montagnes.

Mais la question de l'origine de ces Vascons si audacieux et si intrépides reste entière.

Scaliger, cité par Oienard (2), fait remonter au siècle d'Auguste leur établissement vers le pays des Basques. Valerius Messala leur ayant infligé une cruelle défaite en Espagne (ne serait-ce pas plutôt Statilius Scaurus?), ils franchirent les montagnes, et s'établirent dans la région de Dax et de Bayonne.

Cette hypothèse purement gratuite, et que rien ne justifie, a été unanimement repoussée. Elle est d'ailleurs inconciliable avec le texte de Pline relatif aux *Vassi*.

Isidore de Séville a confondu les *Vacci* avec la

(1) Lib. 9, c. 7.

(2) *Notit. utriusq. Vascon.*, p. 383.

bande de vagabonds que Pompée ramena d'Espagne, et établit plus tard au pays de Comminges.

Oïénard a, lui aussi, proposé son système, qui ne vaut pas mieux que celui de ses devanciers.

Après la mort de l'Empereur Gracien (an 383), le désordre de l'administration de l'Empire, et l'affaiblissement de ses forces, livraient les Provinces éloignées au premier occupant.

Les intrépides Vascons se jetèrent résolument sur l'Aquitaine, et s'emparèrent du Pays Basque, du Béarn et de la Bigorre (de 406 à 423).

Où sont ses preuves?

M. de Marca, sans plus de raison, reporte cette occupation à l'année 556.

Suivant le Père Daniel et l'Abbé Vely, les Vascons n'étaient pas encore établis en Gaule au moment où, vaincus par Thierry et Théodebert, ils leur imposèrent le Duc Genialis, an 602. Cette nouvelle version est en contradiction flagrante avec Grégoire de Tours.

Enfin, rappelons pour mémoire, ceux qui prétendent qu'après avoir mis un pied dans la Novempopulanie, ils s'étendirent peu à peu jusqu'à la mort de Pépin d'Héristal (714). Des notes déjà anciennes, mais que je crois exactes, m'ont fourni l'Exposé qui précède.

Tous ces systèmes contradictoires, également

dénués de preuves, se réduisent en pures hypothèses imaginées par les Auteurs, à défaut de documents certains, pouvant éclairer les obscurités de nos origines. Il n'y a donc pas lieu de s'y arrêter. Tel a été certainement l'avis de l'un des plus illustres Historiens de notre temps; je veux parler d'Amédée Thierry.

Or, voici ce qu'il propose (1). Les Vascons, composaient une Tribu des bords de l'Ebre : Leur nom devint célèbre au vi^e siècle, lors de l'insurrection des peuples *Escaldunas* contre les Mérovingiens. Le Radical *ausc, osc, esc*, dont *vasc* paraît n'être qu'une forme aspirée, *figure très anciennement comme nom de lieu et de Tribu, soit au Nord soit au Midi des Pyrénées*. Voilà déjà confirmée la mention de Pline. Puis il ajoute : Les Espagnols appellent les Basques *Vascuenses, Vascongados*. Ainsi s'expliquerait le mot *Vascon* dans l'Histoire, pour désigner en France et en Espagne l'ensemble des Tribus parlant la langue *Escarra!!!*

L'illustre Ecrivain reconnaissant l'impuissance de la Méthode Historique, fait appel à la Philologie pour le conduire à la solution du problème. Mais un Néo-Latin, ignorant nos Dialectes Méridionaux, ne pouvait pas en tirer profit.

(1) *Histoire des Gaulois*, page 76 et suivantes.

La langue Basque, en effet, absolument étrangère à l'Espagnol et au Gascon sortis d'une souche commune, ne ressemble à rien de ce qui l'avoisine. Son origine, à cette heure, n'est même pas déterminée. Si les Basques s'étaient emparés, à une époque quelconque, d'une portion du territoire Aquitanique, ils n'auraient pas, plus que les autres envahisseurs, déraciné la langue primitive. Mais nous retrouverions sur la partie définitivement conquise et occupée par eux, une trace quelconque de leur présence. Or, dans les plaines comme dans les vallées qui s'étendent des Pyrénées à la Garonne, nos Idiomes sont identiques, avec des prononciations et des orthographes variées, ou des applications quelquefois différentes du même mot. Il est même assez curieux de remarquer, que dans le Département du Gers, ce vrai cœur de la Gascogne, la langue affecte des allures Helléniques plus nettes encore que chez ses voisins; preuve incontestable de son existence bien antérieure à la conquête Romaine.

Quant au Basque, il ressemble si peu à la langue Gasconne, qu'une vieille Légende semble avoir été inventée pour en bien marquer la différence. La voici :

Un Diable Gascon fut, pour ses méfaits, exilé chez les Basques, qui lui firent fort bon accueil. A l'expiration de sa peine, qui avait duré dix ans, il

ne sut pas même leur dire MERCI en leur langue!!! Et c'était un Diable!!!

Reprenons donc la question insoluble pour l'Histoire, au point de vue purement Philologique.

Nous savons comment les Grecs, en créant les noms, soit d'une contrée, soit d'une peuplade, etc., s'attachaient à indiquer leurs qualités, leurs défauts ou leurs aptitudes.

Nous en rappelons quelques-uns.

βιτούργεις, Berry, vivant de culture — ἄρτος, Artois, pain, terre à blé, — ναύ νηπται, Nantes, navigateurs, etc., etc.

Or, Amédée Thierry atteste lui-même (1) que la partie du territoire situé entre le pied des Pyrénées et la moyenne Garonne, passait *pour le meilleur, et le mieux cultivé de toute l'Aquitaine.*

Cette vertu de la terre, et les habitudes laborieuses des habitants, nous dispensent d'aller chercher bien loin un nom qui jaillit naturellement du sol et de sa culture.

ἀσκειω cultiver, travailler avec art. *Auski*, habitants du pays dont *Aux* (2) était la Capitale. Le Radical, *ask, ausk, osk* (3), est hors conteste cette fois :

(1) *Hist. des Gaulois*, p. 431.

(2) Auch a porté le nom d'*Aux* jusqu'à la fin du xvii^e siècle. Le changement de l'*x* en *ch* est d'hier, et l'*x* lui-même ne fut que la transformation de l'*sk*

(3) Le *k* est lettre grecque, le *c* n'existant pas en Grec plus que le *q*.

et il a le grand mérite de rappeler le *vassi* signalés par Pline comme un peuple primitif de l'Aquitaine. Par où l'on voit, que les Gascons ont reçu *le baptême Grec* ainsi que la plupart des anciens peuples de la Gaule ou de ses Provinces, comme nous l'avons précédemment établi.

Donc toutes les hypothèses ingénieuses des Historiens, s'évanouissent devant cette explication si simple.

Les *Vassi* que les Grecs auraient écrit *ουασσι* (1), les Vascons, occupaient, au moment de la Conquête Romaine, le territoire des *oski*, qu'ils abandonnèrent; ou peut-être ne s'exilèrent-ils qu'au moment des invasions postérieures si funestes à l'Aquitaine. Plus tard, à une époque fixée par Grégoire de Tours, vers la fin du VI^e siècle, et grâce à leurs vaillants efforts, ils reprirent le territoire dont ils avaient été précédemment dépossédés par les Barbares, mais sans changer de nom, ainsi que l'attestent Pline et Grégoire de Tours à près de six siècles de distance.

(1) Le *υ* n'existe pas en Grec plus qu'en Gascon; ce qui faisait dire au Savant Scaliger : « Heureux pays, où *vivre* » (*bioue*) est synonyme de *boire* (*beoue*). »



CHAPITRE XIV



QUELQUES VIEUX MOTS GASCONS D'ORIGINE CELTO-
GRECQUE, EN REGARD DE LEURS SYNONYMES
D'ORIGINE LATINE, TOUS ÉGALEMENT EN USAGE. —
DEUX TABLEAUX COMPARATIFS DE CHACUN 100
MOTS : 1° GREC, GASCON, LATIN, FRANÇAIS;
2° GREC, GASCON, FRANÇAIS, LATIN, GASCON. —
QUELQUES MOTS SUR LA PHONÉTIQUE.



A la fin du 1^{er} Volume de *Las Belhados*, nous
avons groupé, *exempli causâ*, sous les initiales A
et B, deux cents mots environ d'origine purement
Grecque, encore en usage en Gascogne, et que le

Latin ne saurait revendiquer sous aucun prétexte. Dans ce Chapitre nous renouvelons l'expérience, avec une série d'autres mots pris au hasard. Notre Dictionnaire rendra évidente la facilité d'étendre indéfiniment ce moyen de preuve.

Mais plus ambitieux, cette fois, nous allons établir par une série d'exemples, sous le § II, que le vieux mot Gaulois persiste dans l'usage, alors même que le *Vocabulum* Latin a été adopté pour indiquer la même chose, ou exprimer la même idée.

Ainsi l'un et l'autre se superposent comme deux synonymes, bien que sortis de sources différentes; et le Gascon y gagne d'avoir deux mots au lieu d'un pour exprimer la même idée : le premier, *traditionnel*, celui de la race; le second, *d'importation relativement récente*, celui de l'étranger. Telle est la raison de l'extrême richesse d'une langue que des ignorants prétentieux appellent *Patoise* depuis des siècles. En empruntant sans besoin, et fort discrètement d'ailleurs, chez le voisin, elle n'abandonnait rien de son trésor accumulé, c'est-à-dire de son individualité Gauloise.

Si nous n'avions pas commencé cette étude à la limite extrême de la vie, nous essaierions certainement de rétablir la langue primitive dans sa pureté originelle, avec ses deux principaux éléments constitutifs, Celte et Grec, en la dégageant des alluvions facilement reconnaissables, formés à une date relativement récente.

Espérons que cette entreprise Patriotique tentera les généreux efforts de notre jeunesse Méridionale.

§ I^{er}

QUELQUES MOTS GASCONS

D'ORIGINE PUREMENT GRECQUE (1)

GREC	GASCON
φύαλη	Phiolo
κολλάω	Koula
χιχωρή	Chikourèio
κλεις-κλειδος	Kledo-Klédat
καλπαζω	Galop, galoupa
σχίζω ἔσχισα	Eskis-eskissa
τρέπω	Trépa, trepade
θράσυμα	Thros
θήκη	Theko
τιθίζω	Titha (Bay)
ενταμνω	Entaouma-entamena
κλάω-εκλάσθην	Esklata

(1) Cent mots suffisent à la nécessité de la démonstration.

LATIN	FRANÇAIS
Ampulla.....	Fiole.
Agglutinare.....	Coller, joindre avec de la colle.
Intubus.....	Chicorée.
Crates-Cratilius.....	
(κρατής, κρατεω, contenir)	Claie, clôture.
Currere.....	Galop, galoper, courrir.
Lacerare.....	Déchirure, déchirer, lacerer.
Gaudere-nugari.....	Lieu où l'on s'amuse, s'amuser, se réjouir.
Pars.....	Morceau, part.
Siliqua.....	Gousse.
Lactare.....	Allaiter, faire têter.
Frustum desecare.....	Entamer.
Dissilire.....	Eclater, rompre.

GREC	GASCON
τύπη-τύπος	Tipo-tapo
χιτονιον	Koutilhoun
στεγω	Estuja-estujoc
ύραξ	Arrat-arrata
ύσκλος	Esklop
φλάσκιον	Phlaskou
σφρινγάω	Phringa
σφρυαζω	Phrounsi
κασσύω	Kouse-kousut
βαρδος	Bardot
	Aoubardo
σπαρασσω-σπαραχα	Esperreka
βύω-εβυσα	Boussoua, boussoun
χυλώω	Koula
κατέω	Kaitiou
	Kaitiouè
κυπτω	Koupa
ήξυς	Hissoun
μάργος	Margot, Margasso
ύψοιω	Hissa

LATIN	FRANÇAIS
Inconsultè	A tort et à travers.
Tunicula.....	Cotillon.
Occultare.....	Cacher-cachette.
Mus (μῦς-μῦος)	Rat-détruire les rats.
Calceus ligneus.....	Sabot-chaussure de bois.
Lagena.....	Flacon.
Puellas colere.....	Courtiser les filles, fringant.
Linteum in rugas cogere	Froncer une étoffe.
Suere	Coudre-cousu.
Clitellus (κλίττος)	Bête de somme.
Clitellae.....	Le bat.
Lacerare.....	Mettre en lambeaux.
Obturare	Boucher-bouchon.
ex Vendemia vinum se-	Exprimer le suc, couler
gregare	le vin.
Miser	Malheureux.....
Pauperiès.	Misère.
Secare.....	Couper.
Aculeus	Aiguillon d'abeille, de serpent.
Pica graeca	Pie grièche, margot.
Attollere.....	Hisser, tirer en haut.

GREC	GASCON
αρδεις	Dart
Αλειψώ	Aliska
κοῦφος	Koho, Kopho (Toul)
χαλάω εχάλασα	Eskalansit
ἀγαθύνω	Agathi
ἔρις-ιδος	Araderio (Béarn)
ταπεινός	Tapio
παιδνος	Pagnoto
γναφεύς	Gnaphou
ἤτρον	Estroun
βρεχώ	Abrouka
εμβροχιώ	Embrouki
μαγγανενω	Magnigansos Magnigansa.
μασσω	Massa
μάστῆγίω	Hustiga
κομψός	Koussut
λήρος	Lèri, Jan-lèri
ἠπητης	Sabatè
ἐκ-τεινω-ἐκταμα	Estama

LATIN	FRANÇAIS
Telum.....	Dard, trait.
Excitare	Exciter.
Calantica	Coiffe (de femme).
Debilitatus.....	Affaibli.
Meliorare.....	Adoucir.
Contentio.....	Dispute.
Lutamentum.....	Pauvre habitation bâtie en terre.
Stultus, ineptus.....	Sot, maladroit.
Cerdo	Ouvrier maladroit.
Merda ...	Etron, merde.
Pertundere dolium...	Mettre un tonneau en perce.
Fascinare.....	Ensorceler, prendre aux filets,
Dolos nectare	Manigancer, manigance.
Manibus tractare	Masser.
Virgis caedere... ..	Battre de verges.
Elegans	Cossu, élégant.
Ineptus, stolidus.	Niais, sot, Jean-sot.
Sutor (στυτάρις).....	Savetier.
Plumbum illinire. ...	Etamer, étendre un métal sur un autre.

GREC	GASCON
ἐκ-κρύπτω ἔγκρυμμα	Enkrumat
λαμπρος	Lambret, lambre
φέναξ	Phinas, phinassè
πλαξ-ακος	Plancho
άλύω	Enluat
αὔρηκτος	Aouratje
ἐρεύγω	Arrégaouta
ἐρύω-ερύσαν	Karrussa
ελπιγω	Alempia
εν-τήκω	Entekat
σπίγω	Pinsan
στιγω	Hitza
μύξα	Mèko
λωτός	Laüto
γένήσομαι	Gaussouna (P)
ακρατεύομαι	Krackade (Land)
κλοιος	Kouliè
αρνεύομαι	Arnega

LATIN	FRANÇAIS
Nebulosum tempus	Temps sombre.
Fulgur, insignis	Eclair, brillant, remarquable.
Astutus	Fin, matois.
Tabula	Planche.
Mente turbatus	Lunatique, ayant la tête troublée.
Tempestas	Qui court comme le vent, orage.
Evomere	Vomir.
Trahere	Traîner, charrier.
Laetare	Réjouir, donner bon espoir.
Effetus	Affaibli, épuisé.
Frigilla (φρύγιλος)	Pinson (oiseau d'hiver).
Pungere	Piquer violemment.
Ellychnum	Mèche de la lampe.
Tibia	Flûte.
In novos surculos reviviscere	Drageonner.
Helluo	Débauche, ripaille.
Torques	Collier.
Impia verba dicere	Prononcer des blasphèmes,

GREC	GASCON
εσμός.....	Echame
τράω-τρήκα.....	Traouka.....
γυψώω.....	Gouspa.....
κραγώ.....	Eskrasa
πτορθός.....	Endorto
ρισκός.....	Rusko.
μαλάκια.....	Maladio
	Malaou.....
λιμναζώ.....	Louesa (Avey).....
βυτινη-βυτιλη.....	Bouteilho.....
βραχύς.....	Braket.....
	Abraka.....
βμεμω.....	Brama.....
βλατός.....	Blat.....
βυσσα.....	Busok.....
δειπνον-δειπνεύω.....	Dinna
απατάω.....	Dupa.
εγκαιρός.....	Enkouëro, enkaro
εκφυσάω.....	Espoussa

LATIN	FRANÇAIS
Pullities.....	Essaim de jeunes abeilles.
Forare.....	Percer, trouer.
Illinire.....	Enduire, étancher.
Obterere.....	Ecraser, briser bruyamment.
Ramus.....	Branche de bois vert.
Alveus.....	Ruche, petite boîte d'écorce.
Morbus (<i>μόροσθιον</i>).....	Maladie.
Morbosus.....	Malade.
Lutare.....	Couvrir de boue.
Lagena.....	Bouteille.
Brevis.....	Court.
Resecare.....	Raccourcir.
Clamare.....	Bramer, crier très fort.
Frumentum.....	Blé, froment.
Milvus.....	Milan (oiseau de proie).
Prandeo-prandium.....	Dîner.
Illudere.....	Tromper, duper.
Adhuc.....	Encore.
Anhelo.....	Etouffer, être hors d'haleine.

GREC	GASCON
εκ-φοβῆω.....	Espauent, espauenta..
εκ φυτεῖω.....	Empeouta.
τρυφάω.....	Trupha (se)
	Truphandè.....
ἐπιστιῶ.....	Apasta (s').....
ἔστια.....	Oustaou.....
ἐντερον-ἐντερα.....	Entrailhos.....
ἰλλάξ.....	Hilat.....
θυμῶ.....	Thumo, thuma.....
κρᾶμπος.....	Garrampo
βαβίλα-βαβίλω.....	Babilha, baouard.....
τρυφάω.....	Trucha.....

LATIN

FRANÇAIS

Tericulum, Territare . . .	Epouvantail, épouvanter.
Inserere	Greffer.
Irridere	Se moquer.
Irrisor	Moqueur.
Manducare	Manger, se nourrir.
Domus	Maison.
Viscera	Entrailles.
Rete	Filet.
Arietare	Coup de tête, frapper de la tête.
Contractio	Crampe.
Loquitari, blatero	Babiller, bavard.
Frangere	Casser, rompre.

§ II

COEXISTENCE DES MOTS GASCONS

DÉRIVÉS DU GREC ET DES SYNONYMES VENUS DU LATIN
 EXPRIMANT LA MÊME IDÉE OU LE MÊME OBJET

GREC	GASCON	FRANÇAIS
ερήμια	Hèrme	Désert, lande . .
ερήμιτος	Hermito	Ermite
	Heramou	Bête sauvage . . .
πόλις	Bilo	Ville
βούνος	Bougno	Tumeur
σκοινη	Chaino	Chaîne
κλοζω	Klocho kloucheto	Cloche, petite cloche
faire grand bruit	Kloukè	Clocher
καβάλος	Chibaou, Cabalè	Cheval, celui qui soigne les chevaux.
κύσσα-κασσα	Agasso	Pie (oiseau)
βρεφος	Brech	Berceau
petit enfant.		
γελάω	Galoi-galeja(L)	Gai, se réjouir . .

LATIN	GASCON
Desertus.	Désert.
Solitarius.....	Soulet, souletat.
Ferus	Haroutjo (bestio).
Civitas	Ciutat.
Tumor	Tumou.
Catena καθ' ενα	Cadenou.
Campana.....	Campano.
Turris campanae	Campanari.
Equus οχσω	Chibaou, Egassè, qui soigne les chevaux.
Pica.....	Pigo.
Cunae.. ..	Cugnet.
Gaudeo.....	Gaoudi, gaou.

GREC	GASCON	FRANÇAIS
ρύψω-ρύψεις	Rusca-ruscado.	Lessiver-lessive.
Bugad (Celte)..	Bugado	Lessive
κινανδρα	Mandre (Toul).	Renard-fin
παρέσσις	Paresso - pares- sous	Paresse - Pares- seux
πύον qui sent mauvais	Punècho	Punaise
αϊδέω-αϊδέομαι	Ayda	Aider-secourir
Baluda (Celte)..	Baluta	Blüter la farine.
ἀποθήκη	Apouthécari	Apothicaire
αράω	Araya-Aray Charrue	Labourer
ἀκή-ἀκλός	(se)cala-(se)cara	(se) taire
βαιῆς tendre enfance.	Bayoü (Bea) Bayolo	Maillot Lisière pour em- mailloter
βαραθρον	Bayoula Barat-Baradou.	Emmailloter Excavation, Fossé Fossoyeur
αρτος	Artoun	Pain

LATIN

GASCON

Lixivus.....	Lechiou-Lechioua.
Lixivus.....	Bugada-Bugado.
Vulpes (άλώπηξ).....	Boup.
Piger-Pigritia.....	Pigre-Pigresso.
Cimex.....	Cémic.
Adjuvare	Ajuda-Ajud.
Incernere (κρινω)	Cerne.
Pharmacopole(φαρμακεύς)	Phormacie-Phormacian.
Laborare.....	Laoura.
Taceo (άκειών).....	Taise (se).
Panni.....	Panèts.
Fascia.....	Faisa (Lang).
Pannis involvere.....	Engouloupa.
Fossa	Hosso-Houssayre.
Panis (πάνος).....	Pan.

GREC	GASCON	FRANÇAIS
βραζω.....	Braso.....	Braise.....
Etre brûlant...	Embrasa.....	Embraser.....
βαλλειν.....	Balejo-baleja..	Balai-Balayer..
ὀραω.....	Ouera.....	Regarder.....
	Yè ouèro!.....	Regarde donc!..
ἀγράυλος.....	Agràoulo.....	Corbeau (oiseau sauvage.....
εὖρους.....	Urous.....	Heureux.....
ισχιον.....	Eskio.....	Echine.....
ισχίς.....	Eskiassè.	Qui a l'échine large.
ρεμβω.....	Rèbe-rebasseja.	Rêve-Révasser..
πῶρος.....	Porro.....	Porreau (excrois- sance sur la peau.
μοικεύκα.....	Makako-Maka- reou.....	Prostituée - celui qui vit de la prostitution..
ητέρυξ-υγος.....	Turog.....	Plume naissante.
επ-εστίω.....	Apasta.....	Nourrir-manger.
ιστημι-έστακα.....	Estac-estaka...	Attache-attacher
θύω.....	Tua.....	Tuer-Immoler..
κορεω.....	Cura.....	Curer-Nettoyer..
ἄπτω.....	Hapa-Hapo....	Prendre - Saisir vivement.....

LATIN	GASCON
-------	--------

Carbo-Carbonarius Carboun-Carbouè.

Inflammare Enflama-Flamba.

Scopae (σκοπεω) Escoubo-Escouba.

Aspicio Espia.

Aspice! Espio tè!

Corvus (κοραξ) Courbach.

Beatus Beat-Beatifiat.

Renes (άρρηνη) Rens, Arrénat.

Somniaire Soumia-Saounéja.

Verruca Bourrugo.

Puteo (πυθώ), putis Putana, putane, puto.

Plumula Plumailhoun.

Manducare Minja.

Alligare Ligo-Liga.

Occidere Aouci.

Detergere Netteja.

Arripere Arrapa.

GREC	GASCON	FRANÇAIS
ἄρωμα	Hurum.....	Odeur-Parfum..
ακουστέω	Escouta.....	Ecouter.....
	Escouts.....	Ecoute.....
βρέχω	Bréga.....	Mouiller-Laver.
βλαχω.....	Blasit.....	Indolent-Enervé
κόχλος.....	Eskilhot.....	Coquille de noix.
ὑπόστρωμα.....	Soustres (B)...	Litière.....
τιθή	Tété.....	Téton-Mamelle.
Rost (Celte) gril	Rousti-Roustit.	Rotir Griller Roti
καθέδρα	Cadièro.....	Chaise-Siège...
οργῆ.....	Orgulh.....	Orgueil.....
	Orgulhous....	Orgueilleux....
βουφαγος.....	Bouphareou...	Grand mangeur.
βαρυνήχης.....	Brounikèro....	Bruit retentissant
διάρρευω	Diarreio.....	Diarrhée.....
λάμπρος	Lambrejous...	Brillant - Lumi- neux.....
κοπή	Cop.....	Coup.....
ῶά-ιοάζω	Couado-Coua.	Couvée.....
παντοῖς.....	Pantou (L)....	Vaurien.....
κῦμβος	Coumo,Coumbo	Vallée.....
δαμαρ.....	Damo-Daouno.	Femme mariée..

LATIN	GASCON
Odor.	Aoudou.
Audire.	Aousi.
(αὐδῆ).....	Aoudi.
Lavare.....	Laoua.
Languidus.....	Languinous.
Nux.....	Nogo-Nouse.
Palea.....	Pailhat.
Pulpa.....	Poupo.
Torrere-Tostum.....	Tousta-Touria.
Scabellum.....	Escabeou.
Superbia.....	Superbio.
Superbus.....	Superbious.
Gulosus.....	Goulut-Goulifraout.
Tonitrus.....	Touëro Trounikëro Touet
Fluo-fluxi (φλύω).....	Flouchëro (1).
Clarus.....	Clarejous-Cla.
Trux.....	Truc-Truca.
Nitus.....	Niou-Nitado-Nisarado.
Vagabundus.....	Baganaoud.
Vallis.....	Baleo.
Mulier.....	Mouilhë-s' Amouilha.

(1) La variante serait encore plus énergique :
ζεγω-κεχαδα. caga, chier, cacare, caga, caguëro.

GREC	GASCON	FRANÇAIS
<i>κισ-ἴος</i>	Cussouat-Cus-	
	soun.....	Vermoulu-Ver..
Tap (Celte)....	Tap	Tertre
<i>χόρτος</i>	Courtilh	Parc-Enclos....
<i>πάταγος</i>	Tapatge	Grand bruit
<i>κριζω</i>	Crida	Crier
<i>κριτος-κρινω</i>	Criet-Criera...	Crible, pour sépa-
		rer le bon grain du mauvais..
<i>τριβω</i>	Trepì	Broyer, Fouler
		sous les pieds.
<i>γράσσο</i>	CrassousCrasso	Crasse - mal-
		propre
<i>κάλω</i>	Cable	Cable - grosse
		corde
<i>ναῦς</i>	Naou	Navire
<i>λώβη; λώβεύω</i> ...	Enloubi	Outrager Insulter
<i>ενεσθιω</i>	Enhastia (s)...	Manger jusqu'au
		dégout.....
<i>ἐκπληξίς</i>	Eglasi	Effroi-terreur...
	Eglasia	Effrayer.....
Spata (Gaul)..	Espaso	Epée..
<i>σπάθη</i> .		

LATIN	GASCON
-------	--------

Vermis	Bermou-Bermouat.
Collis	Coulino.
(πορκός) porcus	Pourcaou.
Turba	Turment-turmentiou.
Clamare (κλάζω)	Clama-clamou.
Purgare	Pourga-Pourgos.
Obterere	Houra.
Sporcus	Enpourkit-Pourkerio.
Chorda (χορδή)	Cordo-Courdèt.
Navis-Barca	Nabiri-Barco-Embarca.
Insultare	Ensurt, Ensurta.
Ingurgitare	S'engargassa.
Pavere	Pouu-Espaouri.
Pavor.	
Gladius	Glabi.

GREC	GASCON	FRANÇAIS
γνάθος.....	Gaoutho	Joue.....
δάκνω, δεοῖχα ...	Gnac-Gnaka...	Morsure-Mordre
φάκελλος.....	Hagot.....	Fagot.....
φασιανος.....	Hajan.....	Coq.....
τυπτώ	Tusta-Tust...	Maltraitrer, Frapper-Coup
ὄρυξ, ὄρυσσω ωρυχα	Hurgouet-Hour- ruga.....	Fouiller, Outil de fouille
λακκος	Lak-lakot.....	Amas d'eau.....
κοχλις	Carcolh (B)...	Escargot.....
εστῖλψα	Estigla.....	Luire-Briller...
Guech (Celte)..	Guèchou (L)... Guerle.	Louche
ειμαρμένη.....	Marrano	Fatalité-mauvais sort.....
ἀύτοχειρια.....	Atuka.....	Assommer-Tuer
ἰδῶμα	Idiomo.....	Idiome-Langage
βρώσσω.....	Broùsta	Pacager-Brouter
πάσσαλος	Pachet.....	Pieu-échalas. ..
μάταιος	Matchou-Ase(B)	Sot-Imbécile...
περιέκω.....	Apriga.....	Envelopper.....
βροντῶ-βροντή ..	Brouni..... Brounitèro	Tonner
		Faire grand bruit

LATIN	GASCON
Maxilla.....	Machèro.
Mordere.....	Morde-Mourdeja.
Fascis... ..	Hèch.
Pullus.....	Poult.
Plagare.....	Plaga-Plago.
Fodere-fossum.....	Ahounsa.
Piscina.....	Peské.
Limax (λειμαξ).....	Limac.
Lucere, Luxi.....	Lusi.
Luscus.....	Luscou.
Malus jactus.....	Malaganso.
Mactare.....	Amata.
Lingua.....	Lengatje-Lengo.
Pasco.....	Peiche.
Palus... ..	Paou.
Pecus... ..	Pèc-Peguchin.
Involutus.....	Embouloupa.
Tonare.....	Toua.
Tonitru.....	Tounerro.

GREC	GASCON	FRANÇAIS
πετροσελινύτης . . .	Peyrossilhano..	Persil-Ciguë. . . .
	peyrosil.	
γράωω-γέγραπται.	Gratèro-Grata .	Démangeaison . .
		Gratter.
ψάω	Echuga-Echug.	Essuyer-Sec. . . .
τριβω	Trigo-Triga . . .	Retard-Tarder . .
φριξ	Phrissoun	Frisson
		tremblement.
τρόπη	Trouilh-Troih .	Tour à presser. . .
γραμφας	Gourro	Truie
σιαλευω	Chaliouo	Salive-Saliver . .
	chalioua.	
καύμα	Caoumas	Chaleur lourde. .
φάγαινα	Aganit	Pressé par la faim
καγκάχω	Cancana	Rire aux dépens
		d'autrui.
Κολλαβος	Kalhiouo	Cheville.
Κάπη	Kaouaret	Cabaret
αχθομαί	Couina	Crier, se plaindre
χάλχισ	Coulak (Poisson)	Alose.
Κυπέλλον	Goubelet	Vase à boire. . . .
χάραγμα	Crognò	Contusion.
		Meurtrissure.

LATIN	GASCON
Cicuta.....	Cecudo.
Prurigo	Prusèro-pruse.
Siccare.....	Seca-Sec.
Tardius	Tard-Tarda.
Tremor.....	Tremou.
Pressio	Pressouèr.
Porca	Porko.
Scracere	Escracha-Crachi.
Calor.....	Calou.
Fame pressus	Ahamiat.
Maledicere.....	Maoudise.
Clavus	Claou.
Taberna	Taouerniè, Taouerno.
Gemere.....	Gemi.
Alosa.....	Aloso.
Calix.	Calissi, Calissado.
Contusio.....	Countusioun.

Pourquoi nous sommes-nous appliqué à démontrer les procédés suivis par nos Aïeux, conservateurs scrupuleux de leur langue Nationale ? Uniquement pour saper par la base cette ineptie, chère aux Néo-Latins, qu'au *xr^e* siècle, par exemple, ils abandonnèrent leur vieux langage, comme un vêtement démodé, pour en adopter un nouveau, taillé sur le patron Romain.

Comment des hommes de bon sens peuvent-ils soutenir de pareilles propositions ? Voyez-vous plusieurs peuples, hommes et femmes, enfants et vieillards, se mettant d'accord, à un jour donné, pour ne plus parler leur langue si belle, vingt fois séculaire, et lui en substituer une nouvelle tirée du Latin qu'ils ignorent ; alors que les prétendus importateurs, objet de haines méritées, ont été chassés du pays depuis plus de six siècles ? Mais la difficulté devenait plus grave qu'à la Tour de Babel, de Bible-mémoire, où on bâtissait à neuf, et sur terrain vierge. Ceux-là n'avaient rien à oublier.

Si ces Edificateurs de systèmes appuyés sur la fantaisie, s'étaient dit : Avant de parler des Idiomes

Méridionaux, peut-être serait-il convenable de *les apprendre* d'abord, pour ne pas les juger comme les aveugles les couleurs.

Cette première précaution prise, ils devaient étudier *la charpente* des mots qui les composent; ainsi leur origine *Celto-Grecque* ou *Latine* apparaissait naturellement.

Ils s'apercevaient ainsi, que loin de *supprimer* le Gaulois, le Latin, ne *servit qu'à l'enrichir*.

D'abord il conservait sa *Grammaire* intacte, et *les mots lui appartenant en propre*, bien que les racines Celtes ou Grecques en fussent quelquefois communes aux deux langues. Il conservait de plus ses consonnances *o, os, ès, ou, ous, oun*, prises du Grec, et celles qui lui étaient particulières, *ec, ac, oc, cho, cha, jo, ja, go, gar, ho, rra*. Il banissait F comme si la lettre n'existait pas, et la remplaçait, quelquefois, quand elle n'était pas radicalement éliminée, par le (φ) *ph*, et plus souvent encore par l'H *aspirée*, ou par exemple : *es lou* pour *flou*.

Jamais il n'accepta l'emploi du V; et il lui substitua invariablement le B et la diphtongue *ou*,

suivant la méthode Grecque. Le B lui-même est souvent remplacé par *ou*. Enfin ils auraient pris garde aux *diminutifs* et aux *augmentatifs* si fréquents chez les Gascons, et qui contribuent si largement à la grâce et à l'énergie du discours.

Nous venons de voir comment le Gaulois sut utiliser quelques-uns des mots de son Vainqueur. Mais le Louvre, aurait-il perdu son originalité, le jour où il enrichit ses collections des superbes sculptures exhumées des ruines de Ninive ou d'Égypte?

Il est vrai qu'avec notre Méthode si simple et si sûre à la fois, point n'était besoin de recourir du haut au bas Allemand, non plus qu'à l'Américain, au Turc, au Hongrois ou au Chinois, comme sources légitimes des mots de la langue Française. Mais alors on n'est plus *un puits de science*... On ne vaut plus un parchemin Académique.

Nos Immortels modernes ont perdu la bonne habitude de leurs prédécesseurs de l'Olympe, qui fréquentaient si volontiers les Bergères des vallées et des montagnes. Ne les trouvant plus sans doute d'assez bonne maison, ils s'engagèrent de préfé-

rence au service des *Grandes Dames* : et mal leur en a pris; car la plupart ont emporté de leur fréquentation toute autre chose que de la gloire. Quoi qu'ils fassent, comme le Gascon, le Français est surtout *Gaulois*; et c'est lui, ce Gaulois, qui a donné à nos *Grands Ecrivains* qui lui sont restés fidèles, ce charme irrésistible puisé à la source Nationale. Le dédain de cette tradition glorieuse conduirait notre chère et superbe langue à la décadence inévitable.





CHAPITRE XV



SIGNIFICATION CERTAINE DE QUELQUES MOTS CELTO-
GRECS. — DROLERIES ÉTYMOLOGIQUES. — TABLEAU
COMPARATIF EN 5 LANGUES : SANSKRIT, GREC,
GASCON, LATIN, FRANÇAIS. — CONSÉQUENCES DE
LA COMPARAISON.



Nous sommes remontés aux origines quasi-pré-
historiques de la Gaule, éclairés par les Auteurs les
plus graves, les plus dignes de foi : Leurs témoi-
gnages concordants, unanimes, nous ont montré
les Grecs y fondant des Colonies successives, dont
la première fut commandée par un Hercule; et nous
les avons vues exerçant sur les Aborigènes une
influence considérable.

D'autre part, dès que les Saints Orientaux, tous de langue Grecque ou à peu près, eurent franchi le seuil du Cénacle, leurs groupes intrépides s'élancent héroïquement à la conquête du sol Druidique, certains d'y retrouver, avec leur langue plus ou moins modifiée, les descendants des colonies Helléniques confondus avec la population indigène.

Puis nous suivons leurs traces à Toulouse, Arles, Paris, Autun, Lyon, dans la Novempopulanie, etc., etc., et l'écho de leurs prédications et de leurs controverses, nous renvoie, pendant plus de trois siècles, les voix de l'Agora et du jardin d'Académus.

C'est encore et toujours aux *mots* eux-mêmes que nous demanderons leur avis; et la réponse sera ferme et claire comme celle des Historiens et des Hagiographes.

Si nous en croyons Pline⁽¹⁾, le Pays compris entre les Pyrénées, la Garonne et la Mer, porta primitivement le nom *d'Armorique*, commun à toute notre région des côtes de l'Océan. Qui l'avait ainsi baptisé ? Le nom lui-même témoigne de celui

(1) Lib. 4, de Gallia.

du parrain; *Αλυρις* eau salée: *Αλυριζω* être dans l'eau salée (1).

Nous pouvons affirmer déjà, qu'en remontant à la plus haute antiquité, l'Aquitaine avait été tout au moins visitée par les Grecs, qui lui donnèrent un nom de leur langue. Il serait aussi raisonnable de contester cette déduction, que de prétendre, par exemple, que les Allemands ont baptisé l'île Bourbon. Ainsi, les Grecs apposèrent sur la Gaule un sceau indélébile, à une époque qui échappe à l'Histoire. Pour qui connaît ce peuple avide d'aventures, la découverte dut entraîner fatalement la colonisation, si nettement affirmée par Diodore et A. Marcellin, etc., etc.

Au moment où les Lieutenants de César envahissent notre Province, elle avait pris un autre nom. Pline permet de penser (2) qu'elle dut ce changement à ses *eaux jaillissantes*, et notamment aux *eaux chaudes de Dax*: que spécialisé d'abord

(1) On pourrait dériver le mot Grec lui-même de *are, more* (devant la mer), d'origine Celte.

(2) Loc. cit. §, 66. *Aquæ emicant benigne passimque in plurimis terris, alibi frigidæ, alibi calidæ, alibi junctæ, sicut in Tarbellis, Aquitanicâ gente.*

au pays avoisinant les sources, il gagna peu à peu, et engloba toute la Région. Il s'étendra plus tard jusqu'à la Loire.

Les Grecs avaient le mot *αυρα*, eau, dont les Latins firent *aqua* : il suffisait de le rapprocher de *ταυια* (région, contrée) (*αυραταυια*) pour individualiser le pays par son phénomène, suivant la mode Grecque : *Contrée de l'eau*. Voilà comment les Romains écrivirent le nom Gaulois de la région, *Aquitania* qui avait la même racine et la même signification en leur langue. Nous ne sommes pas assez Néo-Latin pour admettre, qu'un peuple qui ignore une langue, lui emprunte ses mots pour désigner ses Provinces.

Ce changement de nom, suppose que le Pays qui en est l'objet a été visité, qu'il est connu dans ses détails, puisqu'il perd sa dénomination primitive, pour en recevoir une nouvelle tirée d'une circonstance qui lui est propre. D'ailleurs les cours d'eaux nombreux qui le sillonnent, suffiraient à justifier ce nouveau nom.

J'en dis autant de celui de la montagne des Pyrénées. Deux hypothèses sont également admis-

sibles : ou bien des Volcans aujourd'hui éteints, mais dont les traces subsistent encore, étaient-ils incandescents au moment des premières découvertes; ou peut-être, les Montagnards allumaient-ils des feux sur les sommets, pour appeler aux armes, ou correspondre entre eux; procédé pratiqué dans tous les pays montueux, et notamment en Kabylie, au moment de la conquête. πυρ feu, πυραύνον, brasier, πυροσθενής, puissant par le feu.

Si je propose γαρυνός pour notre fleuve Gascon, les Savants me répondront que les Celtes lui donnèrent son nom, du mot *Garu* tiré de leur langue, qui signifie *Torrent*.

N'insistons pas : mais on ne contestera pas Ἀλπεις, hautes montagnes, pour nos Alpes. Ἀλπιος dont les Provençaux se servent encore sans altération.

Il sera bien difficile de contester que l'*Esus*, le Grand Dieu des Gaulois, ait une autre origine que le ζεὺς le Dieu souverain des Grecs.

César, A. Marcellin, racontent, comme les autres Historiens d'ailleurs, que les Gaulois n'avaient pas tardé à prendre goût aux exercices de l'intelligence, et de constituer une Caste dominante, dont faisaient

partie des *Bardes*, des *Euhages* et des *Druides*.

Les premiers (*βαρδοι* (1) poètes, *βαρβιτος* instrument à corde), poètes et chanteurs, célébraient les phénomènes de la Nature, les mouvements Célestes, la Puissance des Dieux, ou exaltaient dans des vers enflammés, l'audace et la vaillance de leur Guerriers fameux, en s'accompagnant aux accords de la lyre, l'instrument Grec par excellence. Ils les proposaient en exemple à la jeunesse, pour embraser les âmes de la noble fureur des combats; ils préparaient ainsi les Héros de l'avenir. Leur glorieuse tradition s'est continuée dans les Châteaux Féodaux, jusqu'à la Renaissance. Les Trouvères, Troubadours et Jouglars ne furent que les continuateurs des Bardes de la vieille Gaule (2).

Les Euhages, *Εύαφος* (en cherchant d'une manière habile et continue), étudiaient dans la solitude et la méditation les évolutions du Soleil et des astres, pour en surprendre les secrets.

Les Druides *δρυιδης, δρυιδαι* (*δρυς*, chêne), prêtres

(1) *Bard* en Celte signifie poète et prophète.

(2) L'intervention des Poètes dans les Banquets, dans les Fêtes solennelles et jusque dans les armées, était une très vieille coutume Grecque avant de devenir Gauloise. Homère l'atteste à chaque page de ses immortels Poèmes.

fréquentant les forêts (1), investis du double caractère Sacerdotal et Judiciaire quelquefois, se consacraient dans la retraite et le silence, suivant les préceptes de leur maître Pythagore, à la méditation des problèmes les plus ardues de la Politique et de la Philosophie.

Ainsi les sciences comme les arts eux-mêmes dans leur expression la plus élevée, la Musique et la Poésie, avaient leurs écoles dans cette Gaule transformée par les Hellènes.

Reposons-nous un instant de l'aridité de ces démonstrations Etymologiques. Le vaillant Abbé Espagnol va donner la comédie sur la scène Néo-Latine : asseyons-nous, et écoutons un moment : l'affiche porte : *Drôleries philologiques*.

Pour un simple mortel, *mouleto* en Gascon, *omelette* en Français, dérive du mot Grec *Αμύλατον*

(1) Il n'est pas hors de propos de rappeler que le plus ancien et le plus célèbre Oracle de la Grèce, résidait dans la forêt de Dodone, dont les chênes avaient le caractère sacré. Les prophéties étaient rendues par un chêne nommé l'arbre fatidique, ou par la Prêtresse interprète du bruissement des branches, ou du son rendu par les vases de cuivre suspendus à ces branches, ou du chant des colombes cachées dans les feuilles. Les forêts de la Gaule avaient aussi leurs *Druïdesses*.

Galette, Gâteau. Ménage entrera le premier en Scène. Cette étymologie, dit-il, est *cachée*, et je crois être le seul qui l'ai découverte!!! La voici :

Les Italiens appellent *anima* la semence des fruits; et ils appellent *animelles* c'est-à-dire *petites âmes*, certains béatilles, comme foies, cœurs, rognons, gésiers, et autres parties des entrailles des animaux dont on fait des *fricassées* : Or, une omelette est une *fricassée d'œufs*, d'*animaletta*. De l'Italien *Alma* qui signifie *âme*, nous avons fait de la même sorte omelette : *Alma*, *Almula*, *Almuletta*, *Aumelette*, *Omelette*, une *fricassée de petites âmes*!!! C'est déjà gentil. Au tour de *Littré* maintenant :

Dans le xiv^e siècle on a dit, *Alumelle* et *alumet*, à cause que l'omelette est plate comme une *Alumelle*!!! c'est là que paraît être l'étymologie, *amelette* étant une corruption d'*alumète* ou *alemète*.

Scheler s'écrie enthousiasmé : c'est là que *Littré*, avec raison, trouve la solution de ce problème culino-étymologique. Mais *Duchat* conteste jalousement à *Littré* son brevet d'invention : car il avait dit lui-même... omelette peut aussi venir de *Lamella*, *almella*, *almeletta*, *aumelette*.

N'est-ce pas à dégoûter des omelettes, *fricassées de petites âmes!!!* et de toute la cuisine de ces Gâte-sauces.

Paresse, pour nous, n'est que le *παρεια* des Grecs, ou *paresso* des Gascons. La racine ne convient pas à Brachet : il la découvrit dans *pigritia*. Mais comment : 1° par le changement de *itia* en *ece*; 2° de *ece* en *esse*; 3° de *gr* en *r*; 4° de *i* en *e*; 5° de *e* en *a*... c'est bien simple, comme on le voit : Robert Oudin était plus habile.

Damoiseau, *Demoiselle* est le mot Grec *δαμαλις*, *δαμαλιζα* dont les Gascons firent d'abord *doumisel*, *damaysèlo*, *damaysèleto*. Littré, Brachet et Scheler inventent un hideux barbarisme *dominicellus* pour le dériver du latin.

Hagard. Gascon avant de devenir Français, dérive d'*ἀγριαω*, (prendre un air farouche). Brachet préfère ce qui suit :

Quand un Faucon était pris après plus d'une mue, il ne s'apprivoisait pas facilement; il restait sauvage, farouche; ou comme disent les fauconniers, *Hagard*. Le mot passa dans la langue usuelle. Soit : mais la racine? *Faucon* sans doute!

Danse le *δινήσις* Grec, devenu *danso*, *dansa*, *dansayre*, en Gascon, et commun à toutes nos races Méridionales, viendrait de l'Allemand *Danson*. En sorte que nous aurions dansé pendant 1500 ans, sans savoir le dire.

Déluré qui n'est que le Gascon *délurat*, le *βδέλυρος* (effronté), viendrait de *Luoder*, *leure*, ancien ou moyen Allemand. Comment serait-il arrivé en Gascogne? d'ailleurs un déluré n'est pas un *faiseur de dupes*, mais un homme éveillé, intelligent, et peu timide.

Agassin, venu du mot Languedocien *Agacin*, cor, excroissance dure et douloureuse des pieds, est un emprunt textuel d'*Αγασσιν*, bourgeon, corps rond, etc., etc.

Litré le dérive de *Agacer*. Voici pourquoi : Le bourgeon poussé sur le bois dur *a quelque chose de hardi, et qui provoque, qui agace!!* Et le cor au pied *a quelque chose d'agaçant!!* Et voilà pourquoi votre fille est muette.

Boule, *bolo* en Gascon, *βόλος* grec. Littré, Brachet et Scheler le tirent de *bullā*, ne prenant pas garde qu'il y eut des boules quelques milliers d'an-

nées avant les *bulles*. Ils pourraient répondre, il est vrai, qu'on attendit les dernières pour baptiser leurs aînées. Mais nous demanderons alors ce qu'il y aurait de commun entre une *boule* à jouer aux quilles, et une *lettre du Pape*!

Banc, banco, le même en Gascon et dans toute l'Europe à peu près, de *βανκος*, siège, bras de siège, serait venu, d'après ces Messieurs, de *Panc*, ancien haut Allemand.

Qu'auraient-ils à répondre si je leur disais que le *Haut Allemand*, beaucoup plus jeune que le Grec, lui prit ce mot ainsi que beaucoup d'autres?

Catimini, Gascon aussi bien que Français, serait, d'après ces Messieurs, l'un des quinze ou vingt de nos mots d'origine Grecque. Or ils le dérivent de *καταμηνια*, *menstrua*, tandis qu'ils avaient sous la main *κρύβω*, cacher, *κρύβμος*, cachette, *κρύβημονι*, dans une cachette. Mais les Savants ne sauraient, sans déroger, se soumettre aux règles élémentaires du bon sens suivies par ceux qui ne le sont pas.

Charade, charrado en Gascon, est un dérivé de *χαρὰ*, divertissement. *Charisclats d'arride*, de grands éclats de rire, dans le Béarn.

Litré le tire de *charrette*. Vous ne voyez pas l'analogie sans doute : ne cherchez pas. Il n'y a qu'un Néo-latin pour deviner que la *charade* a été ainsi nommée, parce qu'elle est une CHARRETÉE DE BAVARDAGES!!!

Chenevis, Καναβίς, dont les Gascons firent *Canebo*, *Caneboun*.

Litré le dérive de *Cannabisum*. Brachet de *Cannabisium*. Scheler de *Cannabicium*; comme si trois barbarismes latins pouvaient effacer une racine Grecque aussi évidente!

Assassiner est le mot Grec *ασασειν, ασήσειν*, sans altération, blesser, sévir, maltraiter, dont les Gascons firent *assasin*, *assasina*.

Litré, Brachet, Scheler, le dérivent de *Haschisch*, poudre de feuille d'un chanvre spécial! Est-ce assez joli?

Poutre, dans notre vieille langue, avait deux significations différentes :

φυτρός, tronc d'arbre, pièce de bois : *poutro*; *ποτρεις*, *pouliche*, dont les Gascons firent *pourio*.

Ménage dérive la première de la seconde. Savez-vous pourquoi? Vous ne devineriez jamais. C'est

que la *poutre*, ou *grosse solive*, porte des *petites solives*, comme la *poutre* ou *jument* porte des *poulains*!

Litré, Brachet et Scheler s'inclinent avec admiration devant cette étymologie si magistralement établie!!!

JACQUELINE. — Ah! que ça est bian dit, notre homme!

GÉRONTE. — Ah! que n'ai-je étudié!

Bossu n'est que l'*βόσσις* Grec dont le Gascon fit son *Boussut*, adopté plus tard par le Français. Mais à ce compte il dériverait du Grec, et c'est ce qu'il faut empêcher à tout prix; car les grands Pontifes Néo-latins, illustrés par leurs bévues Philologiques, ont décidé que la langue Française n'a pas vingt mots d'origine Grecque!

Litré le dérive de l'Allemand *Butze*, émoussé; Brachet en déclare l'origine de lui inconnue, et Scheler la trouve dans l'ancien Allemand *Bozen*, pousser!

Brandir vient de *κραδάω* ou *κραδαινω*, brandir, branler, secouer, agiter, etc., dont le Gascon fit *brandi*.

D'après Ménage, au contraire, brandir vient du latin *vibrare*. Et voici comment il extrait le mot,

sans douleur : *vibrare, vibramen, vibramentum, vibramentire, bramentiri, brandire*. Et voilà.

Voulez-vous savoir d'où vient *Chenille*? *chanilla* dans le Languedoc; très simplement de σήνικη ou σήνικη.

Ménage, et après lui Littré et Brachet, la dérivent de *canicula*, petite chienne! Mais le premier, se méfiant un peu de sa chienne, propose aux amateurs, *eruca, erucana, erucanilla, canilla*, chenille. Ça n'est pas plus difficile que ça. Saviez-vous que *Rossignol* venait de *Lucus*? *Lucus, Luci, Luciniola, Russignola*, et vous y êtes!

C'est par le même procédé que *fabā engendra haricot*. *Faba, fabaricus, fabaricotus, aricotus*, et enfin *Haricot*.

Bougie, qui prend son nom de la matière dont elle est faite, βούιον (suif de bœuf), aurait été inventée, suivant ces Messieurs, dans la ville de *Bougie*, et gratifiée du nom de son lieu de naissance!

Autant il en faut dire de *Bougre, bougré* dans le Midi, dérivé de βύγρος (infame). Il est passé, grâce au génie de ces Messieurs, au compte des habitudes dépravées des Bulgares! Ça doit les flatter certainement.

Citons encore, et pour en finir, *Bohémien*, en Gascon *bouémian*, de *βομιοι* (aventurier), et que ces Messieurs font venir du Royaume de Bohême!!!

L'Epigramme du cheval d'Aceilly est assurément bien innocente :

Alfana vient d'*Equus* sans doute :

Mais il faut convenir aussi,

Qu'à venir de là jusqu'ici,

Il a bien changé sur la route.

Revenons aux choses sérieuses.

Granier de Cassagnac, père de Paul, l'intrépide Journaliste, a fait sur les Origines de la Langue Française (1) un livre plein de science, mais où se montrent trop souvent des tendances paradoxales. Il eut l'idée excellente de dresser divers tableaux comparatifs fort ingénieux. Dans celui qui suit, il a placé en regard les uns des autres une quarantaine de mots *Sanscrits*, *Latins* et *Français*. Nous lui empruntons ce tableau, en y ajoutant les mots *Grecs* et *Gascons*, dont nous changeons la disposition, conformément à l'ancienneté de chacune de ces langues :

(1) Paris, F. Didot, 1872. In-8.

SANSKRIT	GREC	GASCON
Dera.....	δεος.....	Diôu.....
Divya.....	δια.....	Diôuin.....
Carir.....	κτιτορ.....	Créadou.....
Piter.....	πάτηρ.....	Pay-Payre.....
Mater.....	μήτηρ.....	May-Mayre.....
Bhrater.....	φρατηρ.....	Phray-Phrayre..
Sodari.....	συναμος.....	So-Sor.....
A'tma.....	πνεύμα.....	Amo-Armo.....
Nau.....	ναύς.....	Naôu.....
Navica.....	ναύτης.....	Naoutés.....
Danam.....	δόμα.....	Doun.....
Naptri.....	αδελφιδους.....	Neboud-do.....
Pad.....	πούς-πόη.....	Pè-Pàto.....
Juva.....	νέανις.....	Joubo-Jôueno...
Juvati.....	νέανισχος.....	Joubancèl, Jôuen
Juana.....	νέος.....	Jâuentut.....
Masam.....	μεις.....	Mes.....
Dio.....	χοιλον.....	Ceôu-Cel.....
Barbarya.....	βάρβαρος.....	Barbare.....
Genu.....	γόνη.....	Jouilh-Ginouilh.
Mrtyu.....	μοίρα.....	Mort.....
Morta.....	μορος.....	Mort-o.....

LATIN	FRANÇAIS
-------	----------

Deus	Dieu.
Divinus	Divin.
Créator	Créateur.
Pater	Père.
Mater	Mère.
Frater	Frère.
Soror	Sœur.
Anima	Ame.
Navis	Nef-Navire.
Navarchus	Naucher.
Donum	Don.
Neptis	Neveu.
Pès	Pied-Patte.
Juvencula	Jouvencelle.
Juvenis	Jeune, Jouvencel.
Juventus	Jeunesse.
Mensis	Mois.
Cælum	Ciel.
Barbarus	Barbare.
Genu	Genou.
Mors	Mort.
Mortuus-a	Mort-e.

SANSCRIT	GREC	GASCON
Vidava.....	κερα.....	Beôuso-Beôuse.
Arivi.....	ρεος.....	Riôu-Arriôu...
Vastra.....	εσθης.....	Besto-Besti.....
Sarpa.....	οφεις.....	Serp.....
Clame.....	κλυω (Rac).....	Clamou.....
Na-No.....	ου-μεν.....	No-Nou.....
Te.....	τὸ-σου.....	a te-a tu.....
Ma.....	εγω-μου.....	Jou-Mi.....
Tarra.....	ερα.....	Terro.....
Altaria.....	θυτηριον.....	Altar-Aôuta.....
Jugam.....	ζυγος.....	Jung-Ajôua.....
Naza.....	ρις-ρινος.....	Naz-Nazic.....
Denda.....	οδους.....	Dent.....
Genu.....	γενος.....	Gens.....
Hima.....	χειμη.	Hiôuèr.....
Gelu.....	παχυη.....	Gilado.....
Asmi.....	ειμι.....	Jou souy.....
Asi.....	εις.....	Tu es.....
Asti.....	εστι.....	Et es.....
Siama.....	ωμεν.....	Que siam.....
Siastan.....	ητε.....	Que siats.....
Santi.....	εστον.....	Que soun-Esta..

LATIN

FRANÇAIS

Viduo.....	Veuve.
Rivus.....	Ruisseau.
Vestis.....	Vêtement.
Serpens.....	Serpent.
Clamor.....	Clameur.
Non.....	Non.
Tibi.....	à toi.
Ego-Me.....	Je-Moi.
Terra.....	Terre.
Altare.....	Autel.
Jugum ...	Joug-Attacher au joug.
Nazus.....	Nez-Narrine.
Dens.....	Dent.
Gens.....	Gens.
Hiéma.....	Hiver.
Gelu.....	Gelée.
Sum.....	Je suis.
Es.....	Tu es.
Est.....	Il est.
Siamus.....	Que nous soyons.
Sitis.....	Que vous soyez.
Sunt.....	Ils sont, Etre.

SANSKRIT	GREC	GASCON
Sia.....	᾿σι.....	Que sia <i>ou</i> sio..
Ek.....	εεν-ένος.....	Un-Uo.....
Dua.....	δύω.....	Dus.....
Tri.....	τρεις-τρια.....	Tres.....
Cialtur.....	τετρα.....	Quate.....
Pantscha.....	πεντε.....	Cinq.
Schashta... ..	εξ-εξας.....	Siès-Chiès.....
Sapta.....	επτα.....	Sept... ..
Aschatta.....	όκτώ.....	Oueyt.....
Nava	έννέα.....	Naôu
Dasha	δέκα.....	Dex
Va	τύ-τύνη.....	Tu, Bous.....
Na	αμες.....	Nous
Me.....	εγώ-μον.....	Jou-Mi-Me.....
Astu.....	έστώ	Este-Esta
Criyate	αγορευει.....	Créat.

LATIN

FRANÇAIS

Sit.....	Qu'il soit.
Unum.....	Un.
Duo.....	Deux.
Tres	Trois.
Quatuor.....	Quatre.
Quinque.....	Cinq.
Sex	Six.
Septem.....	Sept.
Octo.....	Huit.
Novem	Neuf.
Decem.....	Dix.
Vos... ..	Vous.
Nos.....	Nous.
Ego-Mihi.....	Me-Moi.
Esto	Sois.
Creatus.....	Créé.

Ce seul rapprochement indique la première de ces langues comme ayant servi de souche commune aux autres, sans en excepter la Celtique.

On y voit que le Sanscrit a fourni plus des deux tiers des racines communes aux cinq langues; que le Grec reste isolé pour six ou sept mots qui lui sont propres; qu'il a profité seul de deux ou trois des racines du Sanscrit, tandis que le Gascon, le Latin et le Français les utilisent à peu près toutes, et n'ont en propre que deux ou trois mots.

La conclusion à tirer de ces rapprochements est évidente. Le Sanscrit, langue certainement primitive, mais non pas unique, ou ses dérivées, furent celles sur lesquelles les peuples de l'Europe Méridionale exécutèrent des variations plus ou moins habiles, suivant leur génie et les besoins divers de leur vie sociale.

Voilà pourquoi les peuples Grecs à l'esprit supérieur et hardi, qui suivirent avec tant d'éclat toutes les branches des connaissances humaines, depuis les sciences et les arts, jusqu'à la navigation, l'industrie et le commerce, voilà pourquoi, dis-je, ils devaient jouer un rôle prépondérant dans l'arène

du langage, et s'imposer à tous ceux qui n'eurent ni son génie, ni ses besoins (1).

Ne soyons pas surpris si les simples mots, comme les Historiens, comme les Hagiographes, établissent les relations Grecques et Gauloises en remontant à la plus haute antiquité.

Les Celtes se servirent non seulement de l'écriture, *litteræ*, mais encore des mots *verba* des nouveaux venus parmi eux. Sans doute ces mots durent se modifier en passant par les bouches des Aborigènes des Gaules. Ce phénomène fut et sera le même toujours et partout. D'autre part, leur langue primitive versa fatalement la contribution la plus large dans ce mélange d'où sortirent les Dialectes Aquitains définitifs. Mais le cachet Grec, indélébile partout où il fut apposé, se retrouvera parfaitement reconnaissable sur notre langue Gasconne, malgré les siècles écoulés et leurs vicissitudes. Notre *Lexicot* en complètera l'évidente preuve.

(1) Larcher, le Savantissime traducteur d'Hérodote, soutient (note 132, t. 1, p. 276) que le Grec est né et s'est développé sur son propre sol. Nous ne demanderions pas mieux que d'admettre cette opinion. Mais lorsque nous trouvons des mots Sanscrits ou Celtes et Grecs identiques dans leur construction et leur signification, nous en reportons l'origine aux premiers.



CHAPITRE XVI



RÉSUMÉ DE LA PARTIE PHILOLOGIQUE



Nous avons insisté d'abord sur la différence radicale des deux Grammaires Gauloise et Latine : l'une, d'essence purement Celtique, intacte comme à son point de départ, est seule en usage encore aujourd'hui, en France, en Italie, en Espagne et en Portugal; l'autre, empruntée pour partie à la Grèce, n'est plus connue que dans les Universités qui enseignent les Langues mortes.

Quant *aux mots*, nous avons essayé d'établir que le Celtique, porté en Europe par les premiers occu-

pants, a été mis à contribution par tous les peuples qui l'habitent, mais dans des proportions différentes.

La langue Française est, de toutes les langues modernes, celle qui lui a fait les plus larges emprunts.

Le Latin, avons-nous dit, fut créé cinq cent cinquante ans environ après la fondation de Rome, et sa propagation retardée systématiquement par un Sénat ombrageux.

Langue purement Aristocratique, fort difficile à apprendre. et qui jamais ne fut parlée par aucun peuple, même du Latium. Perfectionnée par des Ecrivains de premier ordre, elle devint, grâce au Clergé, la préférée des Savants et des Lettrés. Aveuglés par les charmes de leur favorite, ils essayèrent d'étendre les limites de son Empire.

Ils imaginèrent alors que, cinq ou six siècles après l'expulsion définitive de leur vainqueur, les Gaulois, oublieux des Dialectes qui leur étaient familiers depuis des milliers d'années, se mirent à écorcher le Latin, enfoui depuis des siècles dans les Bibliothèques des Cloîtres, comme des Collégiens arriérés

de Province, pour se donner une langue nouvelle dont ils n'avaient nul besoin.

Telle est bien la thèse dans son exactitude rigoureuse.

Nous avons dressé une série de Tableaux pour établir que les mots qu'on pourrait prétendre en être dérivés, existaient en Gaule, pour la plus grande partie, bien antérieurement à la conquête de César. Notre Vocabulaire en rendra la preuve irréfutable.

Il n'est pas contestable, d'ailleurs, que les premiers habitants des Gaules parlèrent le *Celte pur*; et que les colonies Grecques l'enrichirent largement; que nos Dialectes se trouvant ainsi définitivement fondés sous cette double influence, le Latin n'essaya jamais d'escalader cette forteresse imprenable.

En effet, il était venu au Monde bien des siècles après ces résultats définitivement acquis : et ce beau fils, bercé sur les genoux du Patriciat, ne possédait aucune des vertus nécessaires pour les détruire, et prendre leur place.

Il est vrai qu'il employa les mêmes matériaux que ses aînés. Mais quelles différences!

Tandis que les Gaulois avaient fondé une *langue*

Populaire avec la *Grammaire Celte*, les Romains cultivèrent une *langue Aristocratique, Savante*, jalouse, avec leur propre Grammaire, diamétralement opposée à la première. Ainsi les deux œuvres différaient radicalement par le but, par les moyens, par les ouvriers. La seule matière première était identique. Voilà pourquoi le nombre des mots à racine commune n'offre plus d'intérêt. On pourrait supposer, tout au plus, que la dernière venue s'empara de ceux qu'elle trouvait à sa convenance dans le langage de ses aînés. Et le fait est certifié pour un certain nombre d'entre eux par les Auteurs Latins eux-mêmes.

Il advint ce qui était fatal : nos Dialectes, créés par le Peuple et par lui conservés, sont parvenus jusqu'à nous, plus vivants, plus aimés que jamais; mais le Latin ne put pas survivre aux dernières convulsions de l'Empire d'Occident. Et tandis que quinze millions de Français parlent couramment la langue Gauloise encore aujourd'hui, quelques Savants curieux remuent seuls les cendres de celle de Cicéron, morte depuis treize siècles.

Puis, en plein moyen âge, l'un de nos Dialectes

s'est dressé, dominant ses congénères, et a conquis le titre glorieux de *Langue Nationale*. C'était là un *ennemi de l'intérieur* bien autrement redoutable que le Latin, langue étrangère, hérissée de difficultés, manquant d'ailleurs des qualités qui constituent celle du peuple.

Or, qu'arriva-t-il à la nouvelle venue, malgré tout son éclat, et ses richesses universellement appréciées? L'Abbé Grégoire a dressé, dans un rapport célèbre (1), le bilan fort modeste de ses succès de cinq siècles dans nos Provinces Méridionales.

Que MM. les Néo-Latins nous le pardonnent; mais l'échec du Français a créé contre leur thèse un *a fortiori* qui nous semble mettre fin à toute discussion.

Et nous terminerons ce résumé en rappelant itérativement l'observation si juste et si vraie de Denis d'Halicarnasse : Un Peuple qui ne perd pas son territoire ne perd jamais sa langue : vérité dont nos chères Provinces Méridionales sont les glorieux témoins.

(1) Voir Chap. VI ci-dessus.



I^{re} ANNEXE



LOI DES DOUZE TABLES SUR : 1^o L'ESCLAVAGE; 2^o LE PRÊT A INTÉRÊT; 3^o LA PUISSANCE PATERNELLE; 4^o DROIT PRÉTORIEN D'ORIGINE GRECQUE, LA VRAIE SOURCE DU DROIT ROMAIN, ENCORE ENSEIGNÉ AUJOURD'HUI.



L'OEuvre des Décemvirs n'est pas arrivée jusqu'à nous. Un Savant Jurisconsulte du XVIII^e siècle (1) en a patiemment glané et reconstitué les débris, grâce aux Historiens et aux Interprètes. Voici un

(1) J. Gothofredi, *Opera jurid.*, in-fol. Lugdini Batav. 1733.

extrait sommaire de ce pénible travail, et le résumé (*exempli gratia*) des applications que reçut le *Droit Quiritaire*,

- 1° Sur l'Esclavage;
- 2° Sur le Prêt à intérêt;
- 3° Sur la Puissance Paternelle.

Il est bon que chacun puisse se rendre compte de ces *Tables* fameuses dans lesquelles Cicéron avait découvert le *Code de la vraie Morale*, de l'*enseignement Patriotique*, et l'*expression la plus élevée du sentiment de la Justice* (1).

Nous pourrons ainsi apprécier le degré de confiance que méritent les Historiens ou les Moralistes Latins, lorsqu'ils nous racontent leurs *Gloires Nationales*, ou qu'ils déversent l'outrage sans mesure sur les peuples vaincus, et notamment sur les Gaulois, nos Aïeux.

(1) Orat., c. 24.

§ 1^{er} — L'ESCLAVAGE CHEZ LES ROMAINS

L'esclave est défini, en Droit, *res, sed non persona*. Nous allons voir qu'il n'est pas l'égal de nos chevaux de fiacre, depuis la loi Grammont. Son maître fouette le *servus*, le bâtonne, le mutile, le roue, le torture, avec des raffinements que n'avaient pas imaginés les tortionnaires les plus expérimentés en leur art. Il le pend, le noie, le crucifie, l'égorge, ou le fait périr à sa fantaisie, toujours impunément : *res, sed non persona*. La femme et l'enfant de l'esclave sont soumis au même régime d'ailleurs.

Tant qu'il est fort et robuste, l'esclave, couvert de haillons, quand il n'est pas nu, condamné aux travaux les plus durs, les plus pénibles, nourri comme un animal de basse-cour, enchaîné pendant la nuit, dormira, si c'est possible, sur la terre humide d'une cave en sous-sol, appelée *Ergastule* ;

et lorsque les infirmités précoces et fatales sur ce Calvaire, paralysent ses membres exténués, il ira mourir de faim dans l'île d'*Esculape* (1).

Son martyre compte parmi les voluptés favorites du peuple-Roi. L'un le fouette pour une faute insinifiante, l'autre pour *la faute à commettre*. Celui-ci le flagelle chaque jour pour lui rappeler son abjection, comme Caton par exemple; celui-là pour dissiper ses vapeurs, et s'égayer un moment des contorsions provoquées par les douleurs du supplice, en attendant qu'il soit égorgé dans un festin, pour la plus grande joie des convives (2) : *in servum nihil non domino licere*. Trempe-t-il son doigt, lui, l'affamé, dans la sauce d'un plat vide, il sera crucifié; si ce plat lui échappe des mains, il sera

(1) Ile déserte où était jeté tout esclave infirme qu'on ne voulait pas égorger.

(2) P. Caton, Censeur, chassa du Sénat Lucius Flaminius, personnage Consulaire, qui, se trouvant en Gaule, avait pris un malheureux dans la prison, et le fit étrangler dans un festin, pour distraire ses convives. La rigueur, au dit cas devenait légitime, le Gaulois mis à mort n'étant pas l'esclave du meurtrier.

jeté vivant par Lucullus dans le vivier aux murènes, pour leur servir de pâture.

La grande Dame, un peu énervée des longs apprêts d'une toilette laborieuse, plongera ses épingles dans les seins de ses servantes; peut-être préférera-t-elle appeler un musicien ou un bouffon pour la distraire, ou un esclave qu'elle fera martyriser sous ses yeux; et si son mari s'en étonne ou s'en afflige, elle lui répondra, dédaigneuse :

O demens! ita servus homo est (1).

Tel est le Droit Quiritaire.

Et l'Administration favorisait son exercice, en prenant ses précautions, sans doute dans un intérêt de salubrité. En effet, près de Rome, hors des murs, était situé le champ *Sestorium*, forêt de croix, sur les bois desquelles pendaient les agonisants mêlés aux débris sanglants, en décomposition, ou pourris, des victimes de chaque jour. Suivant le mot de Sénèque, elles n'avaient que la croix pour

(1) Oh! dément! un esclave serait-il un homme?

tombeau : *suffixorum corpora crucibus in suam sepulturam defluunt*. Son abominable odeur empoisonnait l'air à distance. Les plaintes, les gémissements, les cris du désespoir et les rales de l'agonie, confondus avec les croassements ou les voix stridentes des oiseaux de proie, formaient un concert sinistre sur ce charnier vivant, et les volées affamées de ces bourreaux à la morsure impitoyable, l'ombrageaient de leurs ailes, comme un voile funèbre.

Le Christ, le divin Rédempteur, obtint au moins la faveur du coup de lance dans la poitrine. A Rome, il n'en pouvait pas être ainsi. Le supplicé, cloué à la croix, devait expirer lentement, épuiser la coupe des douleurs de ses affreuses blessures; s'éteindre dans les tortures de la faim et de la soif, et des déchirements acharnés de ses chairs pantelantes par les avides vautours. Prométhée dut attendre son Hercule pendant des siècles. Il vint enfin, pour le Monde asservi et décimé, porté sur un rayon de l'Orient; et il terrassa ce

Minotaure insatiable cent fois plus atroce que la peste implacable (1).

Telle était la loi des Quirites; et nous regardons son abominable exécution, terrifiés comme devant la porte béante des Enfers.

Voilà bien le *jus proprium civitatis*. Celui-là ne fut emprunté à personne.

Que dire de cette *Civilisation Latine* tant vantée? *A fructibus eorum cognoscetis eos*. Tels sont les faits avoués par les Historiens Romains, cependant si habiles à dissimuler leurs hontes Nationales, et à calomnier nos Aïeux. Vainqueurs du monde connu, ils pillent consciencieusement ses richesses de tout ordre, et réduisent les vaincus à la misère jusqu'à la mort. Ils trient parmi eux, avec grand soin, les jeunes filles et les beaux garçons, *traînés par troupeaux dans la nouvelle Gomorre*, et les jettent en pâture à toutes les prostitutions, à toutes les infamies. Et ces nobles Dominateurs les détruiront

(1) Voir Loiseleur, *les Crimes et les Peines*. Hachette, 1863. In-8, chap. 3, 4, 5.

jusqu'au dernier, pour satisfaire leurs lubricités monstrueuses, jamais assouvies, et leurs instincts féroces; ils les feront dévorer par les fauves des Arènes, et massacrer par milliers dans les combats de gladiateurs, aux jeux solennels, à leurs fêtes privées, à leurs repas somptueux, ou aux funérailles Patriciennes. Ainsi de grands Etats, jadis florissants, seront réduits en déserts. Le travail servile, même en Italie, fait au travail libre une concurrence si désastreuse, que les citoyens pauvres, mourant de faim, ne trouvent leur salut que dans la servitude volontaire!!!

Et voilà, si nous en croyons les Académies, quels furent les Apôtres de la Civilisation dans notre chère et noble Patrie!!!

Il leur suffit que Virgile ait chanté le pieux Enée en beaux vers, que Cicéron ait prononcé des harangues superbes, que Tacite ait buriné les pages immortelles de son Histoire.

Ils s'obstinent avec raison, à proposer à notre admiration cette œuvre d'une Caste jalouse; mais

il n'est pas défendu de lever ce masque éblouissant cachant fort mal l'égoïsme féroce, le matérialisme abject, la brutalité bestiale de ces *Civilisateurs* du Monde par eux trainé aux Gémonies.

Et cependant nous leur serions redevables de notre Langue, de nos Institutions Civiles, Politiques et Religieuses. Il importe de détruire ces vieilles Légendes acceptées sur parole depuis des siècles. Elles doivent disparaître, dans l'intérêt de la vérité et de nos gloires Nationales. Contentons-nous de la Tradition Gauloise; elle doit suffire à notre orgueil. Abandonnons l'honneur de l'Ascendance Romaine aux Italiens, cette race Caïne de notre grande famille Celto-Grecque.

§ II — CRÉANCIERS ET DÉBITEURS

TABLE III^e. — Voici encore du *pur Droit Romain*.
Un délai de trente jours est accordé au débiteur qui ne se libère pas à l'échéance. Passé ce délai, le

créancier s'en saisit, l'emprisonne, le charge de chaînes *qui ne devront pas*, il est vrai, *peser plus de quinze livres*. Le débiteur est réduit en esclavage!! Mais au cas de concours entre plusieurs créanciers, il sera DÉPECÉ, *corpus rei secanto!! si plus minus ve secuerint, sine fraude esto!!!* A moins qu'ils ne préfèrent le transporter au-delà du Tibre et le vendre à l'étranger (1)!!

Est-ce dans l'étude de cet article 3 que s'alluma l'enthousiasme de Cicéron pour la Loi des Douze Tables?

Couper une tranche de la chair vive du débiteur en retard de payer sa dette!! Le dépécer vivant, en morceaux proportionnés aux droits de chacun de ses créanciers! Et ces conditions dignes d'un peuple d'Antropophages durent s'exécuter à la lettre, car tout est de *Droit strict* chez les Quirites. Espérons

(1) Solon défendit d'engager son corps et ses biens à ceux qui prêtaient à usure. Antérieurement à sa législation, ceux qui ne pouvaient payer leurs dettes, étaient réduits à servir le créancier, moyennant un certain salaire, et jusqu'à extinction de la dette.

que l'intérêt bien entendu leur conseilla quelquefois de ne pas user trop hâtivement de ces procédés de boucherie.

Voici en effet comment les Patriciens, dignes aïeux des Juifs de notre époque, préludaient au dénouement fatal, si on en croit Tite-Live (1).

Toute maison *noble* avait son *cachot* et son *assortiment de chaînes et d'instruments de torture*, au service des débiteurs en retard de se libérer. Sachons comment ils y étaient traités.

Un vieillard, couvert de haillons, se présente sur la Place Publique. pâle, maigre, la barbe inculte et les cheveux en désordre. Ancien Centurion, sa bravoure lui avait valu d'honorables récompenses. Il montrait sa poitrine couverte de glorieuses cicatrices. Et il dit à la foule accourue « que les Sabins » ayant dévasté ses récoltes, incendié sa maison, » enlevé ses bestiaux, il dut *emprunter pour payer son tribut*; que l'usure l'avait bientôt dépouillé » du *champ Paternel*, et de *tout ce qui lui restait.* »

(1) Lib. 6, §§ 14 et 36; lib. 8, § 28; lib. 11, § 23.

Que livré à son créancier, il avait trouvé chez lui un bourreau. Puis, découvrant ses épaules, il les montra déchirées de coups de fouets!!! Un vieux soldat criblé de blessures!!! Manlius le comprenait autrement. Averti qu'un de ses Centurions, réputé pour sa vaillance, venait d'être vendu comme insolvable, il accourt, paie la dette, ne voulant pas souffrir, disait-il, qu'un vieux brave, son frère d'armes, fût traîné en servitude. Mais il était Manlius, et une Loi odieuse tolérait que de glorieux Soldats fussent ainsi traités (1).

La famille toute entière du débiteur répondait de la dette de son chef; *car sa femme et ses enfants ne sont que ses membres* : et voici l'application du principe.

C. Publilius, de noble race, s'était livré à Papérius, pour répondre des dettes de son père. Jeune,

(1) Suivant Tite-Live (lib. 6, § 11), Manlius paya les dettes des Plébéiens pour obtenir la Royauté de leur reconnaissance : *acriores quippe æris alieni stimulos esse, qui non egestatem modo atque ignominiam minentur, sed nervo ac vinculis corpus liberum territent.*

beau de visage, bien fait de corps, le créancier mit tout en œuvre, promesses et menaces, pour en obtenir de honteuses complaisances. Sa résistance enflamme les ardeurs impudiques du créancier. Il le fait dépouiller, et déchire son corps nu de coups de verges. La victime échappe à son bourreau, et se réfugie sur la Place Publique. Le peuple s'assemble furieux, et le Sénat, pour empêcher l'insurrection d'éclater, décide qu'à l'avenir les biens du débiteur, *non plus son corps*, répondront seuls de ses dettes. Ainsi cessèrent-ils d'être mis aux fers.

Il avait été institué des Magistrats spéciaux (an 366 de R.) appelés *Mensarii*, pour mettre un frein à la rapacité des usuriers, et protéger le peuple obéré.

Ce qui n'empêcha pas de nombreux soulèvements, dont la raison est toujours la même : *Propter ingentem vim aeris alieni*.

Voilà certes qui n'a rien de commun avec le Droit Hellénique.

Mais continuons notre intéressant examen.

§ III — PUISSANCE PATERNELLE

La TABLE IV^e était spéciale aux droits *de la Puissance Paternelle*. A Lacédémone, dont toutes les Institutions convergaient vers le but unique de la guerre, l'enfant, en venant au monde, subissait l'examen de Magistrats spéciaux, qui le supprimaient si sa conformation était défectueuse. La Cité ne voulait pas nourrir des hommes incapables de la défendre.

Chez les Athéniens, le père, à la naissance de ses enfants, ne consultait que sa convenance. Il les élevait, ou les sacrifiait, suivant son intérêt ou ses calculs. Ce droit de vie et de mort ne menaçait que celui qui vient de naître.

A Rome, au contraire, il dure autant que le père et les enfants.

La Puissance Paternelle n'y est pas fondée sur les

sentiments de la nature et les devoirs qu'elle impose, mais sur l'arbitraire, et le despotisme le plus effroyable qui fut jamais. En effet, le chef de famille dispose à son gré des biens de ses enfants, quelle qu'en soit l'origine. Il les exhérède sans cause, les chasse de la maison sans raison même apparente, et met des étrangers à leur place, si tel est son bon plaisir; il les réduit en esclavage, et *peut les vendre jusqu'à trois fois!!!* Leur vie lui appartient comme celle des animaux de ses étables. Il peut les mettre à mort à sa fantaisie, sans que le Magistrat ait le droit de lui en demander compte. Juge et bourreau impunément : tel est le chef de la famille Romaine.

Les fils de Brutus ont conspiré pour relever le trône de Tarquin, leur parent : le père leur fait trancher la tête.

Le fils du Consul Manlius Torquatus, va combattre, malgré les ordres de son père, et il est livré au bourreau.

Le fils du Dictateur Posthumius, Général de Ca-

valerie, attaque l'ennemi sans l'ordre de son père, et sa victoire ne le sauva pas de la hache.

Tel autre, dont le nom nous échappe, réduit en esclavage son fils bègue, et adopte pour le remplacer un étranger éloquent et beau, plus digne de continuer sa famille.

Les *Institutes* ont raison d'affirmer que : *nulli enim alii sunt homines qui talem in liberos habeant potestatem*. Voilà bien du Droit Romain.

Quant au Parricide, il était d'abord fouetté jusqu'à effusion de sang; puis cousu dans un sac de cuir, avec un chien, un singe, une vipère et un coq, et jeté à la mer ou dans le fleuve voisin : *capite, obvoluto, culeo infusus, in aquam abjicito*.

Mais quels furent les effets de ce despotisme monstrueux?

Sénèque atteste que ces sacs étaient plus nombreux sur les bords de la mer et des cours d'eau, que les croix des esclaves au long des chemins (1).

(1) De Clément, lib. 1, 23.

Pessimo loco pietas fuit, postquam saepius culleos quam cruces vidimus.

Toute tyrannie aura fatalement le couteau pour correctif. A qui la faute, sinon au Législateur qui l'organise ou la tolère.

Et Cicéron se pâmait d'admiration devant *la Loi des Douze Tables!!!*





II^e ANNEXE



LES VRAIES SOURCES DU DROIT ROMAIN. — LA
LOI DES XII TABLES ET LE DROIT PRÉTORIEN
D'ORIGINE ÉGALEMENT GRECQUE.

¶¶¶¶

Après avoir montré quelques échantillons de la Loi des XII Tables, *l'instrument par excellence de la Civilisation Romaine*, il importe d'en faire connaître les Origines.

La Cité des enfants de la *Louve* avait pris d'immenses proportions, grâce à la Victoire, fidèle à ses Légions depuis plus de trois siècles. Mais il lui manquait les Institutions indispensables à la vie régulière d'une Société bien ordonnée : et ses

Hommes d'Etat se trouvaient dépourvus des aptitudes propres à combler la lacune. Légiférer n'est pas combattre, mais son contraire, comme le *Droit* est celui de la *Force*.

Si nous en croyons Tacite (1), le Philosophe Hermodore *Ephésien* leur conseilla d'emprunter les Lois de leurs voisins de la Grèce. Ainsi furent désignés dix Sénateurs, parmi les plus considérables, dénommés Décemvirs, pour aller demander leurs Codes à ses petites Républiques. (451 ans av. J.-C.).

Revenus de leur voyage, chargés d'une très ample moisson (2), ils se mirent à l'œuvre, aidés par Hermodore lui-même, et composèrent les XII Tables avec leurs *vieilles Coutumes*, et les trésors amassés au cours de leur Ambassade.

Notre 1^e Annexe nous semble largement suffisante pour discerner facilement la partie Hellénique de cette Législation du fumier Romain, et reporter

(1) *Ann.*, lib. 1.

(2) Lib. 10. C. 11, § 2. Den. d'Halic.

à leurs véritables Auteurs l'honneur de la partie de ce Droit d'importation nouvelle, et vraiment digne d'un Peuple civilisé.

Comment donc finit-il par prévaloir sur les féro-cités des Coutumes Nationales ?

Les Prêteurs, comme aussi les Auxiliaires de leurs Tribunaux, sortirent à peu près tous des Ecoles d'Athènes.

Ainsi, la Jurisprudence imprégnée chaque jour davantage de la Science et de la Morale Helléniques, se refusa de plus en plus à l'application rigoureuse de lois en opposition avec le Droit Naturel, et un Droit Civil indigne de porter ce nom. Grâce à des interprétations audacieuses jusqu'à l'arbitraire, à l'invention de conditions sous entendues, à des exceptions tirées de la bonne foi et de l'équité, grâce à toutes les subtilités, à tous les subterfuges, la Jurisprudence prit peu à peu la place de la Loi des Douze Tables, et précipita sa désuétude.

Les Magistrats d'Athènes (1) s'étaient débar-

(1) Aulugelle, Noct. attic., lib. 11, c. 18.

rassés des Lois de Dracon par les mêmes procédés.

Telle fut l'origine du *Droit Prétorien*, Corps de Doctrine constitué par un ensemble de Décisions, qui deviendra plus tard l'objet des travaux de Commentateurs éminents.

Le *strictum jus* disparut insensiblement devant la Loi Naturelle et d'Equité.

Nul ne dénie à l'Ecole d'Athènes sa Philosophie sublime; et on lui contesterait la Science Juridique par elle engendrée *quasi filia a matre*.

A quelle date, en effet, ce Droit Prétorien prend-il sa consistance et son éclat? Après que la bien-faisante rosée de la Pédagogie Grecque eut fécondé, pendant des siècles, le terrain de la Cité de Mars. N'oublions pas en effet qu'Auguste ferma les portes du Temple de Janus pour la seconde fois, depuis l'origine de Rome.

Or, les camps ne furent jamais un terrain de culture favorable au développement des Sciences ou des Arts.

Citons le témoignage d'un vrai Romain, élève

lui-même de l'Ecole d'Athènes, ami fidèle et protégé de Virgile. Il s'appelait Horace :

*Græcia capta, ferum victorum cepit, et artes
Intulit agresti Latio (1).*

Le Stoïcisme avait trouvé dans le sentiment Républicain un sol trop bien préparé pour ne pas y pousser de profondes racines. Il compta bientôt l'élite de la Cité parmi ses adeptes, et devint le véritable moteur du développement Juridique. Grâce à lui, la Jurisprudence nouvelle progressa, dirigée par la pure raison, et les principes d'une Morale austère. Ainsi la pratique étroite des arguties, des formules captieuses, et des subtilités succombait, assaillie par la Philosophie qui lui substituait la *doctrine*, déjà vieille de plusieurs siècles chez les Grecs. Cette période mémorable de transformation mérite qu'on s'y arrête un instant.

Auguste eut aussi son *Troplong*. Il s'appelait

(1) 2. 1, 156. La Grèce prise a pris elle-même son farouche vainqueur, et apporta la Civilisation dans le Latium sauvage.

Ateius Capito. Esprit souple, courtisan habile, avide de faveurs, il consacra sa Science incontestée à défendre le vieux Droit des Formules, et des textes judaïquement interprétés.

Mais en face de lui se dressa un rival redoutable, plus Savant que lui, à l'âme plus noble, au cœur plus élevé, *Antistius Labeo*; Disciple convaincu de Zénon, il enseigna que le Droit ne doit être que *la raison écrite avouée par la Conscience*. La lutte se trouvait ainsi engagée entre la Démocratie et le Patriciat, entre la Grèce et la Rome antique.

Tacite a pu dire de Labéon :

Incorrupta libertate et ob id fama celebratior (1). Il continue le parallèle avec son rival : *Capitonis obsequium Dominantibus magis probatur. Illi quod Praetoram intra stetit, commendatio ex injuriâ; Huic quod Consulatum adeptus est, odium ex invidia oriebatur* (2).

(1) D'une liberté inflexible, avec une renommée plus populaire. (*Annal.*, lib. 3, § 75.)

(2) L'obéissance de Capiton plaisait davantage aux Maîtres. L'un ne fut que Préteur, et cette injustice le fit plus recommandable; l'autre fut Consul, et l'envie lui valut la haine. (*Ibidem.*)

Dès cette époque se trouvèrent fondées deux Ecoles antagonistes, celle des *Sabiniens*, ou disciples de Capiton, et celle des *Proculeiens*, continuateurs du légiste Stoïcien Labéon. Les deux génies Romain et Grec ainsi mis aux prises sous Auguste, ne ralentirent pas la lutte après que Salvius Julianus eut composé, au temps de l'Empereur Adrien, l'*Edictum perpetuum* : groupement méthodique des Edits, et des Décisions des Ediles et des Préteurs, il devint le Code de l'avenir. Mais bientôt après rayonna Papinien, le Jurisconsulte le plus illustre de l'Antiquité, qui imposa ses décisions du haut de son génie et de son honneur auquel il sacrifia sa vie : car il eut la tête tranchée à 37 ans, sur l'ordre de Caracalla, pour avoir refusé de faire l'apologie du César fratricide.

Il y a mieux encore : Et la Grèce ne contribua pas à ces progrès glorieux seulement par ses Lois divulguées, et ses méthodes Philosophiques; car dans le nombre des Ouvriers illustres qui édifièrent cette Législation d'emprunt, la plupart étaient ori-

ginaires des pays de langue Grecque. Il suffit de citer Paul, Ulpien, et Papinien lui-même, les deux premiers, de Tyr, et le troisième de Phénicie.

Il était réservé à un Empereur de Constantinople, Justinien, né en Mésie, encore pays de langue Grecque, de réunir et mettre en ordre les immenses matériaux de ce Droit épars de tous côtés, dans les Dépôts Publics, et dans les volumes des nombreux savants interprètes de l'*Edit perpétuel*.

Son œuvre tient une très large place parmi celles qui ont rendu les plus signalés services à la Civilisation moderne. Il y associa Tribonien *de Pamphylie*, qui choisit pour ses Collaborateurs *Théophile* et *Dorothee*, dont les noms indiquent suffisamment l'origine.

Il enrichit sa compilation d'un *Code* et de *Nouvelles*, dont l'imprégnation n'est plus *Hellénique* seulement, mais *Chrétienne* cette fois. Ainsi le génie Grec rendait un nouveau service à l'Humanité. Après avoir pétri la Rome barbare, il se saisit de l'Évangile, et constitua les assises définitives de la

Civilisation universelle, avec ses Pères de l'Eglise, non moins illustres que ses Philosophes, que ses Législateurs, ou que ses Artistes.

Il ne serait pas juste d'oublier les puissants Auxiliaires qu'ils trouvèrent parmi nos grands Saints Gaulois.

Les Romains ne sont pas plus fondés à revendiquer *le Droit*, qui porte leur nom, que nos *langues méridionales* dites *Romanes*. Qu'il leur suffise de se parer des couronnes triomphales de la conquête violente que nul ne leur conteste. Mais la gloire du génie Civilisateur et de son œuvre ne leur appartient pas. Ils en étaient indignes autant qu'incapables.





TABLE DES MATIÈRES

DU 1^{er} VOLUME

?????

Pages.

PRÉFACE. — Comment cette étude a été entreprise et suivie — Nécessité de la conservation des Dialectes, — Au point de vue patriotique — Dans l'intérêt de la race Celto-Grecque.	1
---	---

1^{re} PARTIE — EXPOSÉ HISTORIQUE

CHAPITRE 1 ^{er} . — Comment se forment les langues. — Origine des langues Aquitaines — Polybe — Tite-Live — César —	
--	--

	Pages.
Strabon — Diodore de Sicile — Ammien Marcellin — Justin — Examen des textes et leurs conséquences.....	13
CHAPITRE II. — Les Hagiographes — Fon- dation de l'Eglise Gauloise par <i>des Apôtres de langue Grecque</i> pendant les trois pre- miers siècles — La langue Latine étrangère à leur Apostolat — Leurs témoignages....	39
CHAPITRE III. — Système de Sismondi — Prétendue substitution de la langue Latine aux Dialectes locaux dans les Gaules désertes, et repeuplées après la conquête Césarienne, par des Colonies Italiennes — Série d'erreurs historiques rectifiées.....	59
CHAPITRE IV. — Raynouard et ses imagina- tions — La prétendue <i>langue Romane</i> — Les Gaulois furent et sont invinciblement fidèles à leurs Dialectes d'origine Celto- Grecque	67
CHAPITRE V. — Quelques Coutumes et insti- tutions Gasconnes d'origine Grecque et Celte — § 1 ^{er} Mariage — § 2 Funérailles — § 3 Réjouissances — § 4 Danses et chants — § 5 Hestonnaôu ou Fête locale — § 6 La	

Guilanneuf ou Guilhounè — § 7 Fête de la
Saint-Jean — § 8 Charivari ou Brénado —
§ 9 Le Municipè ou la Commune — § 10
La Religion Grecque et la Philosophie Py-
thagoricienne en Gaule antérieurement à la
conquête Romaine—§ 11 Droit civil Gascon
d'origine Grecque — Lois civiles usuelles
—Mariages—Successions—Propriété, etc.
— § 12 Charondas (444 av. J.-Ch.) — Ins-
truction gratuite et obligatoire — Service
obligatoire — Assistance gratuite... 73

CHAPITRE VI. — Destinée de nos Dialectes
après César — § 1^{er} Preuves *juridiques* de
leur conservation ininterrompue jusqu'au
vi^e siècle — § 2 Preuves *historiques* de leur
conservation jusqu'à la fin du x^e siècle —
Saint Irénée — Sidoine-Apolinaire —
Sulpice-Sévère, etc., etc. — § 3 Rapport de
l'abbé Grégoire à la Convention Nationale
(1794) au nom du Comité de l'Instruction
Publique — Aveux précieux — Raisonne-
ments singuliers—§ 4 Où nous en sommes.
— Les Dialectes Gaulois plus que jamais
vivants revendiquent leurs droits... 113

CHAPITRE VII. — Résumé et Conclusion de la partie Historique.....	141
--	-----

II^e PARTIE — EXPOSÉ PHILOLOGIQUE

CHAPITRE VIII. — Origine Celto-Grecque des langues Méridionales — Erreur de la Science Officielle, qui les dérive du Latin, établie d'abord par la différence radicale des Gram- maires Celte et Latine.....	149
--	-----

CHAPITRE IX. — Les Celtes — Opinions diffé- rentes sur leur origine — Religion — Sciences — Etat politique — Langue — Erreur des Néolatins — § 1. — Dom P. Pezron — Origine des Celtes — Leurs inva- sions — Leurs Colonies en Europe — Ta- bleau comparatif de mots de cinq langues : Celte, Grecque, Gasconne, Latine, Fran- çaise. — § 2. — P. Duplan — Le Celte fut la langue primitive commune à toute l'Eu- rope — Formation des langues Européennes. — Conservation du Celte dans le Bigour- dan — Tableau comparatif des mots de 6 langues : Bigourdane, Latine, Italienne,	
--	--

Espagnole, Portugaise, Française — Conclusion..... 157

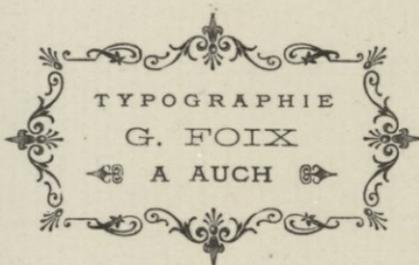
CHAPITRE X. — Le Jésuite Philippe Labbe Néolatin contre les Jansénistes Grécophiles : — Solution de la querelle par Ordonnance. — Suivant les Néolatins, le Vocabulaire de la Langue Française fut composé à l'aide d'emprunts faits dans les cinq parties du Monde — Brachet — Littré, etc. — Et suivant nous, avec nos Dialectes Provinciaux seulement..... 187

CHAPITRE XI. — Réponse au Révérend Père. — Le Grec, langue primitive de Rome — Denis d'Halicarnasse—Plutarque—Cicéron — Polybe—Valère Maxime — Aulu-Gelle. — Etat du Latin au vi^e siècle de Rome — Senatus Consultes prohibitifs de l'Enseignement — Toléré au temps de Cicéron — Vespasien le rend Officiel—Son fils le supprime dans toute l'Italie — Le Latin créé par l'Aristocratie Romaine disparaît avec elle comme langue parlée. — Il ne fut jamais employé par aucun peuple, même du Latium — Nos Dialectes, toujours en usage, bien

qu'antérieurs de plus de 600 ans au moins à la langue Latine	197
CHAPITRE XII. — Le bassin de l'Océan colonisé par les Grecs — Am. Marcellin après Tima- gène — H. Ribadieu — A. Thierry — Ta- bleau des <i>noms d'origine Grecque</i> de quel- ques anciens Peuples de la Gaule — <i>Idem</i> de quelques Villes — <i>Idem</i> des Fleuves, Ri- vières, Montagnes — <i>Idem</i> de quelques-uns des Noms Grecs conservés dans la langue usuelle — Méthode Grecque pour la com- position des noms	215
ANNEXE au Chapitre XII	259
CHAPITRE XIII. — D'où vient le nom des Gas- cons	265
CHAPITRE XIV. — Quelques vieux mots Gas- cons d'origine Celto-Grecque en regard de leurs synonymes d'origine Latine tous éga- lement en usage — Deux tableaux compa- ratifs de chacun 100 mots : 1° Grec, Gascon, Latin, Français; 2° Grec, Gascon, Fran- çais, Latin, Gascon	273

CHAPITRE XV. — Signification certaine de quelques mots Celto-Grecs — Drôleries Etymologiques — Tableau comparatif en 5 langues : Sanscrit, Grec, Gascon, Latin, Français — Conséquences de la comparaison. . .	307
CHAPITRE XVI. — Résumé de la partie Philologique.	331
I ^{re} ANNEXE. — Loi des 12 Tables sur 1 ^o l'Esclavage; 2 ^o le Prêt à intérêt; 3 ^o la Puissance paternelle.	337
II ^o ANNEXE. — — Les vraies sources du Droit Romain. — La Loi des XII Tables, et le Droit prétorien d'origine également Grecque	355

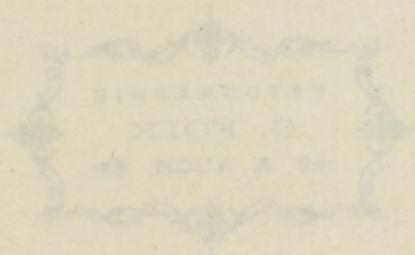


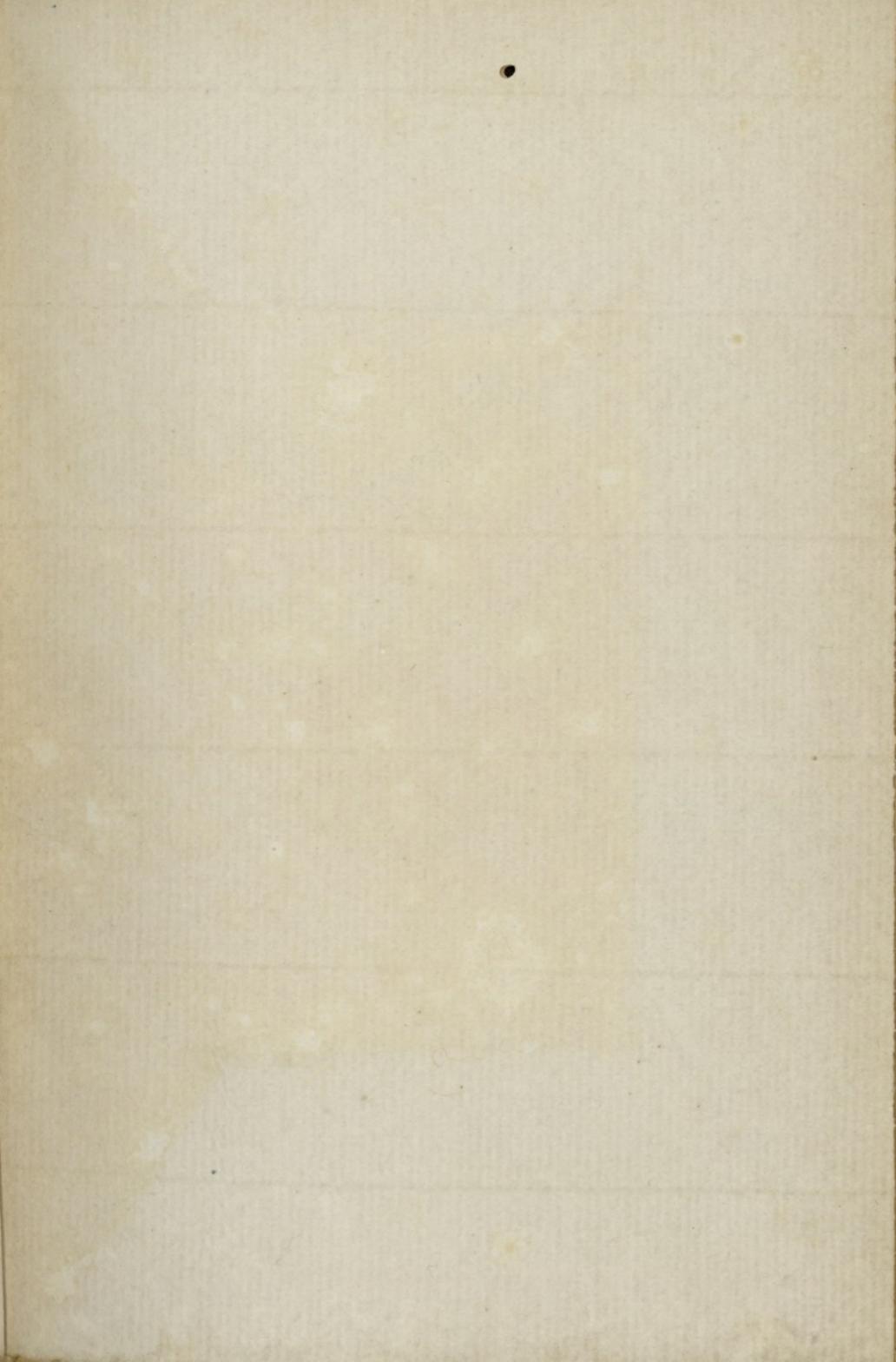


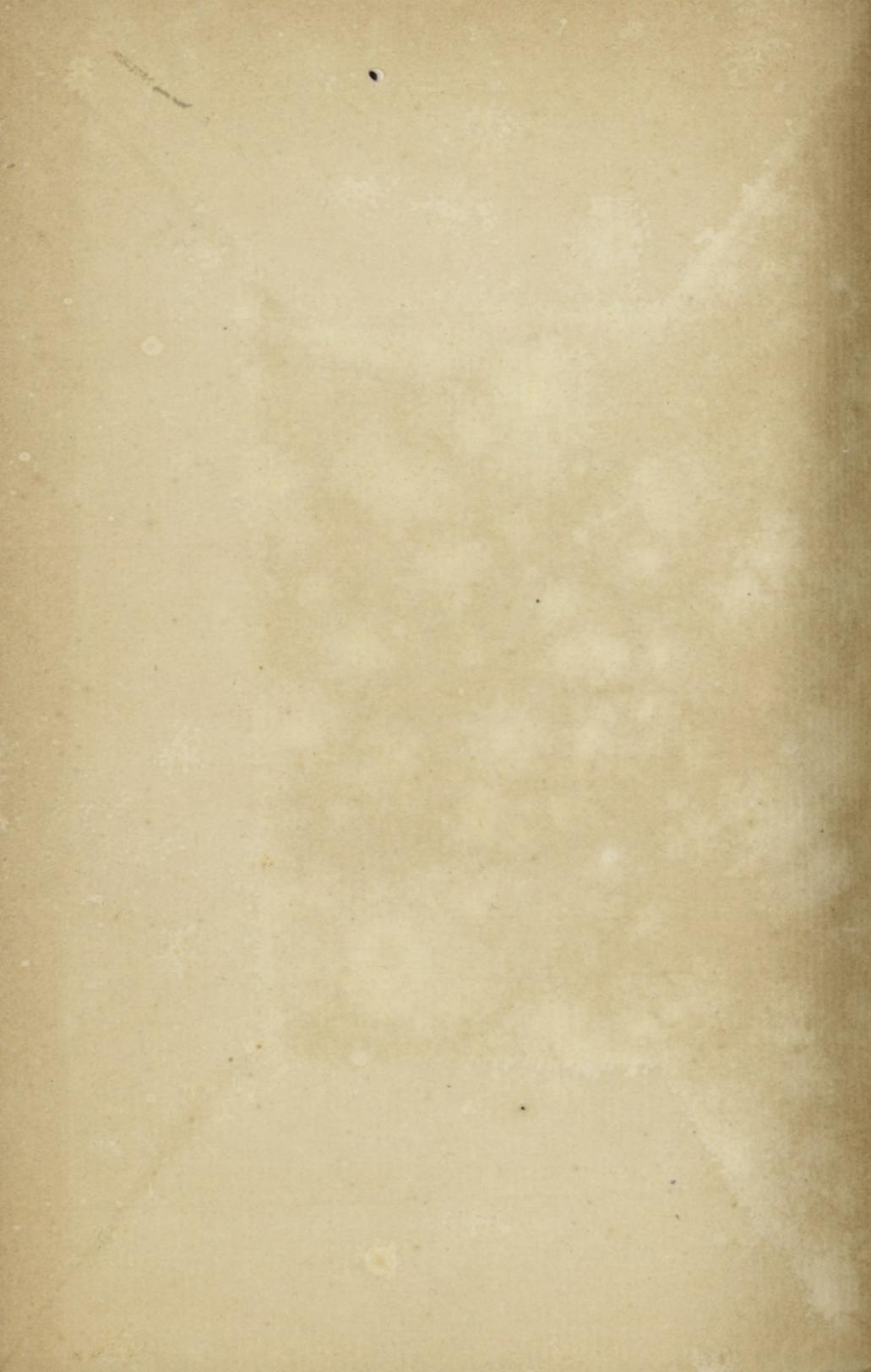
TYPOGRAPHIE

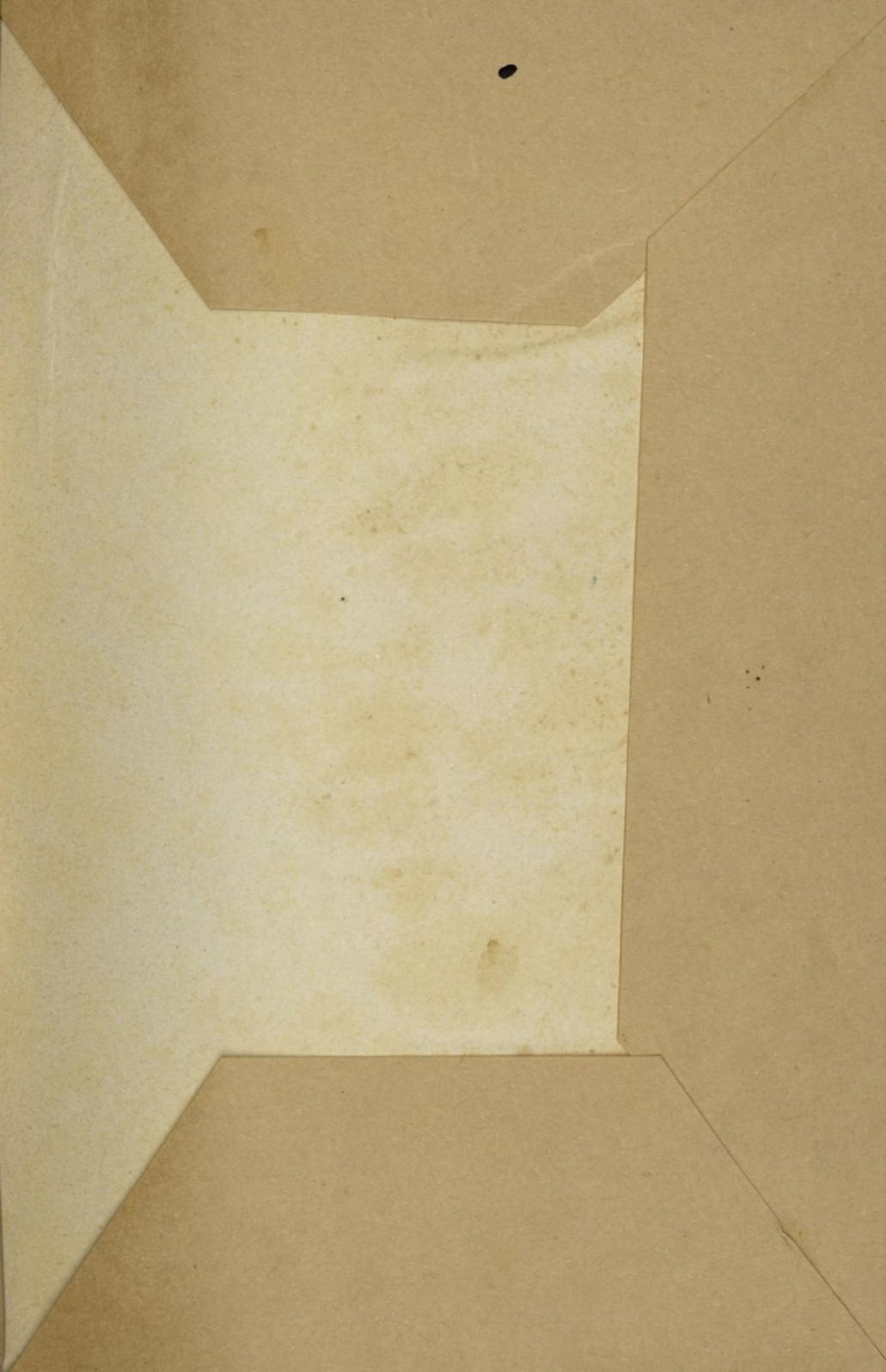
G. FOIX

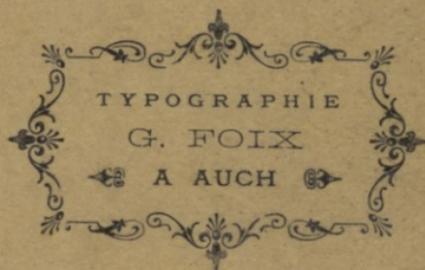
↔ A AUCH ↔











TYPOGRAPHIE
G. FOIX
A AUCH